

Mandat Agriculture

"Analyse des performances de l'agriculture fribourgeoise pour l'économie, le tourisme et l'environnement"

Alfred Münger

Responsable Industrial Liaisons Services
Haute école de gestion Fribourg (HEG-FR)
Chemin du Musée 4
1700 Fribourg
Alfred.muenger@hefr.ch

Laura Jan du Chêne

Collaboratrice scientifique
HEG-FR
Laura.janduchene@hefr.ch

Mélanie Thomet

Collaboratrice scientifique
HEG-FR
Melanie.thomet@hefr.ch

Gabriel Simonet

Collaborateur scientifique
HEG-FR
Gabriel.simonet@hefr.ch

Annaële Hervé

Collaboratrice scientifique - Doctorante
HEG-FR
Annaele.herve@hefr.ch

Fribourg, le 23 août 2018



I. Remerciements

La réalisation de cette étude n'aurait pas pu être possible sans la contribution de plusieurs personnes.

Nous tenons sincèrement à remercier Monsieur Alfred Mürger, Responsable Mandats et Fundraising, et Gabriel Simonet, Responsable opérationnel du Service de la recherche, qui ont coordonné avec efficacité la gestion de ce projet. Nos remerciements vont également à Annaële Hervé, Doctorante, pour son soutien tout au long de ce projet, ainsi que pour la pertinence de ses remarques.

Nous souhaitons particulièrement remercier Messieurs David Aeschlimann et Urs Zaugg de la Direction des Institutions, de l'Agriculture et des Forêts (DIAF) de leur disponibilité, leur soutien et la confiance accordée dans la réalisation de ce mandat.

Nous remercions enfin toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à la réussite de cette étude et qui n'ont pas pu être citées ici.

Laura Jan du Chêne
Mélanie Thomet



II. Executive summary

La Haute école de gestion Fribourg (HEG-FR) a été mandatée afin de mener une étude sur l'importance de l'agriculture fribourgeoise et son rôle économique. L'objet du mandat consiste à établir une analyse des différents domaines liés à l'agriculture à l'aide d'une synthèse des rapports existants. Une approche qualitative avec l'organisation d'entretiens semi-structurés a permis d'approfondir et de compléter cet état de la situation. Les rencontres ont été menées auprès d'agriculteurs et d'acteurs clés de la formation et de la promotion de l'agriculture fribourgeoise.

Les conclusions de l'étude constatent un état des lieux positif du secteur agricole. Il a été observé que les activités du canton se concentrent principalement sur la production animale, puis végétale. Cette production est en relation directe avec la consommation intermédiaire (constante depuis les années 2010 et représente environ 60% de la production agricole totale), qui bénéficie majoritairement à l'économie locale. Cependant, il est à noter une diminution générale du nombre d'emplois dans le secteur primaire, de la surface agricole utile, ainsi que du nombre d'exploitations. La tendance générale de la valeur totale de la production du domaine agricole est, depuis les années 2000, à la baisse. En outre, la part de la valeur ajoutée brute de l'agriculture du canton par rapport au produit intérieur brut (PIB) est de 1.4% en 2016 (chiffre légèrement supérieur aux autres régions romandes).

Au vu de ce qui précède, il est essentiel de relever l'importance capitale du secteur agroalimentaire pour le tissu économique fribourgeois (avec environ 14'000 emplois recensés en 2016). Il est également nécessaire de souligner que plus d'un cinquième des denrées consommées quotidiennement par la population suisse est produit au sein du canton. Quant à la répartition des exploitations agricoles au niveau suisse, Fribourg en abritait 5.4% en 2014. De plus, en misant sur la production et la transformation laitière, le canton occupait la quatrième place des plus gros détenteurs de bétail laitier en 2014.

En ce qui concerne l'agritourisme fribourgeois, il s'agit encore d'un marché de niche mais avec un fort potentiel dans le développement des offres agritouristiques. Principalement auprès de la partie francophone, la vente de produits à la ferme a fortement augmenté. Les deux parcs régionaux implantés sur ce territoire apportent une valeur ajoutée considérable non seulement pour la nature et le paysage mais également pour l'économie régionale (201'480 CHF de contributions économiques pour le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut en 2014). De même, la qualité et la notoriété des produits du terroir fribourgeois ainsi que les différentes certifications AOP et AOC représentent certainement un des points forts du canton. Cependant, un manque de synergie entre les offres agritouristiques est à relever.

A l'égard des différents indicateurs des performances écologiques de l'agriculture et du sol, la situation du canton est, en général, semblable à celle de la Suisse. Des différences notables sont néanmoins relevées au niveau du développement de l'agriculture biologique : la part de la surface agricole utile exploitée de façon biologique était de 5.58% contre 13.1% pour la Suisse. Cependant, 22.7% de la production totale de légumes était bio en 2013 au sein du canton. En 2016, il a été recensé 54 projets de mise en réseau dans le canton (ce qui représente 76% de la surface agricole utile).

Les entretiens menés entre les mois de mai et de juin 2018 avec six répondants ont permis, d'une part, de mieux comprendre les quatre thèmes d'analyse et, d'autre part, de mettre en exergue des pistes d'amélioration potentielles qui complètent celles décelées lors de l'analyse et de la synthèse des rapports. Enfin, un schéma a été élaboré afin d'illustrer les différentes interactions entre les quatre domaines étudiés et les acteurs concernés.

Le présent mandat a permis de mieux comprendre la complexité de la branche d'activité et d'apprécier un état des lieux du canton de Fribourg en comparaison avec celui de la Suisse. Les résultats des recherches ont soulevé certaines pistes d'amélioration qui pourraient, entre autres, amorcer des changements face à l'évolution des normes, des tendances écologiques, de l'agritourisme et du secteur agricole et agroalimentaire au niveau régional.



III. Table des matières

I. Remerciements	i
II. Executive summary	ii
III. Table des matières	iii
1 Contexte	1
2 Mission	1
3 Axe 1 : Performance du secteur agricole	2
3.1 Situation en Suisse.....	2
3.1.1 <i>Rétrospective 2017</i>	2
3.1.2 <i>Situation générale</i>	2
3.1.3 <i>Evolution du revenu agricole</i>	4
3.2 Situation en Suisse romande	4
3.2.1 <i>Situation générale</i>	4
3.2.2 <i>Fribourg, par rapport aux différents cantons romands</i>	5
3.3 Situation pour le canton de Fribourg.....	8
3.3.1 <i>Rapport agricole quadriennal 2014</i>	8
3.3.2 <i>Situation générale</i>	8
3.3.3 <i>Paiements directs, selon la politique agricole 2011-2013</i>	11
3.3.4 <i>Aides structurelles</i>	11
3.4 Paiements directs, selon la Politique agricole 2014-2017	12
3.4.1 <i>Critères d'entrée en matière et de limitation, sociaux et structurels</i>	13
3.4.2 <i>Prestations écologiques requises et contributions à l'efficience des ressources</i>	13
3.4.3 <i>Contributions au paysage cultivé</i>	13
3.4.4 <i>Contributions à la sécurité de l'approvisionnement</i>	13
3.4.5 <i>Contributions à la biodiversité</i>	14
3.4.6 <i>Contributions à la qualité du paysage</i>	14
3.4.7 <i>Contributions au système de production</i>	14
3.4.8 <i>Contributions de transition</i>	14
3.4.9 <i>Vue d'ensemble des paiements directs</i>	14
3.5 Stratégies d'avenir pour les exploitations et le Canton de Fribourg	15
4 Axe 2 : Influence du secteur alimentaire	16
4.1 Secteur alimentaire et économie nationale	16
4.2 Secteur agroalimentaire et économie cantonale	17
4.2.1 <i>Formation dans l'agroalimentaire</i>	17
4.2.2 <i>Collaboration entre les acteurs agroalimentaires</i>	18
4.2.3 <i>Implémentation régionale de l'industrie agro-alimentaire : exemple Cremo</i>	18
4.3 Synthèse du rapport Filagro – Valorisation des produits de l'agriculture fribourgeoise.....	19
4.3.1 <i>Chiffres clés de la production agricole fribourgeoise</i>	19
4.3.2 <i>Aperçu de la production fribourgeoise par filière agricole en 2013</i>	20
5 Axe 3 : Contribution de l'agritourisme	25
5.1 Situation générale de l'agritourisme dans le canton de Fribourg	26
5.2 Offres de l'agritourisme dans le canton de Fribourg.....	27
5.2.1 <i>Hébergement</i>	27
5.2.2 <i>Hospitalité</i>	30
5.2.3 <i>Vente de produits à la ferme</i>	31
5.2.4 <i>Location de salles</i>	33
5.2.5 <i>Activités et aventures</i>	33
5.2.6 <i>Écotourisme</i>	35
5.2.7 <i>Économie alpestre</i>	37
5.3 Promotion et visibilité de l'agritourisme dans le canton de Fribourg	38
5.3.1 <i>Produits du terroir</i>	38
5.3.2 <i>Contributions économiques de deux prestataires touristiques importants</i>	39



5.3.3	Labels.....	40
5.3.4	Manifestations	40
5.3.5	Activités de service	41
5.3.6	Plateforme Dzin.....	42
6	Axe 4 : Définition des performances écologiques de l'agriculture et du sol.....	43
6.1	Eau et sol	43
6.1.1	Indicateurs relatifs à l'azote	44
6.1.2	Indicateurs relatifs au phosphore.....	45
6.1.3	Facteurs impactant la qualité des eaux et du sol	47
6.1.4	Mesures par le canton de Fribourg pour la qualité des eaux et du sol.....	48
6.2	Climat et gaz à effet de serre.....	52
6.2.1	Indicateurs relatifs au climat.....	53
6.2.2	L'énergie : facteur clé de l'impact agricole sur le climat et les gaz à effet de serre	53
6.2.3	Mesures par le canton de Fribourg en faveur du climat et de l'énergie.....	54
6.3	Biodiversité et qualité du paysage.....	56
6.3.1	Paielements directs écologiques	56
6.3.2	Surfaces de compensation écologique	58
6.3.3	Réseaux écologiques selon l'ordonnance sur la qualité écologique	59
6.3.4	Mesures par le canton de Fribourg pour la qualité du paysage et de la biodiversité.....	60
7	Synthèse des études	62
8	Synthèse des entretiens.....	63
8.1	Performance du secteur agricole	64
8.2	Influence du secteur alimentaire.....	65
8.3	Contribution de l'agritourisme	67
8.4	Définition des performances écologiques de l'agriculture et du sol	68
9	Identification des potentiels d'amélioration	70
9.1	Potentiels identifiés d'après les études existantes.....	70
9.1.1	Potentiels du secteur agricole	70
9.1.2	Potentiels de l'agroalimentaire	71
9.1.3	Potentiels de l'agritourisme	71
9.1.4	Potentiels écologique	72
9.2	Potentiels identifiés d'après les entretiens menés.....	72
9.2.1	Potentiels du secteur agricole	72
9.2.2	Potentiels de l'agroalimentaire	72
9.2.3	Potentiels de l'agritourisme	73
9.2.4	Potentiels écologiques.....	74
9.2.5	Potentiels généraux.....	74
10	Schéma des interactions	76
11	Synthèse SWOT.....	78
12	Conclusion	79
13	Bibliographie	80
14	Liste des abréviations	85
15	Liste des figures	87
16	Liste des tableaux	89
17	Annexes	90
17.1	Annexe I: Définition des termes principaux par ordre alphabétique	90
17.2	Annexe II: Réponse du Conseil d'Etat à un instrument parlementaire	94



1 Contexte

Conformément au postulat soumis en novembre 2016, la Grande Conseillère Sylvie Bonvin-Sansonnens et le Grand Conseiller Michel Losey soulignent que l'agriculture fribourgeoise joue un rôle essentiel dans le paysage économique du canton. Néanmoins, certains cercles accusent souvent l'agriculture et les agriculteurs d'entraver le développement économique du canton. Dans ce contexte, le Conseil d'Etat estime que des études plus approfondies sur les performances agricoles, notamment en ce qui concerne l'économie en général, le tourisme, l'environnement et le secteur alimentaire, permettraient de renforcer la stratégie cantonale dans le domaine de l'agriculture.

2 Mission

La mission de la Haute école de gestion Fribourg (HEG-FR) est d'établir une analyse synthétique des différents domaines liés à l'agriculture et de démontrer de quelle manière ils sont économiquement liés. L'analyse est structurée de façon à présenter une évaluation économique des performances agricoles dans les différents domaines susmentionnés.

Des entretiens individuels semi-structurés ont été mis en place afin d'approfondir les principaux thèmes de la présente étude. Ceux-ci ont été menés auprès d'agriculteurs ayant des profils diversifiés, ainsi qu'auprès acteurs clés dans la formation et la promotion de l'agriculture au niveau cantonal.

L'étude réalisée par la HEG-FR vise à présenter le bilan économique de l'agriculture et sa contribution au développement économique global du canton de Fribourg. Le rapport d'analyse est structuré de manière à présenter une évaluation économique des performances agricoles dans les différents domaines suivants :

- Performance du secteur agricole à Fribourg et comparaison avec les autres cantons
- Contribution de l'agritourisme aujourd'hui et dans le futur avec de nouveaux projets
- Définition des performances écologiques de l'agriculture et du sol
- Influence du secteur alimentaire au niveau cantonal et comparaison avec d'autres régions de Suisse

La Réponse du Conseil d'État au postulat et l'offre soumise par la HEG-FR sont consultables en annexes.



3 Axe 1 : Performance du secteur agricole

L'agriculture fribourgeoise occupe une place essentielle dans le paysage économique du canton. Cet aspect est trop souvent ignoré ou négligé. La première partie de cette synthèse analyse la performance du secteur agricole du canton de Fribourg selon trois angles différents :

- La situation en Suisse
- La situation en Suisse romande
- La situation pour le canton de Fribourg

Au travers de ces trois parties, la performance du secteur agricole du canton de Fribourg sera discutée et comparée à la situation en Suisse et par rapport aux autres cantons romands.

3.1 Situation en Suisse

Cette partie commence par une rétrospective de l'année 2017 pour bien comprendre la situation actuelle de l'agriculture de manière globale, s'en suit une présentation de la situation générale.

3.1.1 Rétrospective 2017

Avec une année 2017 plus chaude et plus sèche qu'en moyenne et des précipitations égales aux autres années, les récoltes ont été réjouissantes. Les gels tardifs en fin avril n'ont toutefois pas épargné les vergers et les vignobles qui ont subi des pertes considérables (Erdin, 2018).

Au niveau de la production animale, la réduction du nombre de têtes du cheptel bovin a donné lieu à de bons prix pour le bétail de boucherie. La production de viande de porc est restée au même niveau qu'en 2016.

La production laitière est à peu près constante par rapport à l'année 2016, ce qui a permis au prix de se redresser. Il est bien de constater que le prix du lait bio a connu une évolution très positive. Cependant, cette situation est alarmante, car depuis juin 2017, la production suisse de lait est en augmentation, alors que dans l'Union européenne (UE), des stocks énormes de poudre de lait exercent une pression sur les prix déjà en baisse. Cette situation, avec la baisse des prix du lait sur le marché européen, augmentera la pression sur le marché suisse du lait.

En ce qui concerne la conjoncture générale, l'indice des prix à la production a augmenté d'un léger 1.4%. En Suisse, le renchérissement général n'a atteint que 0.5%, alors qu'en glissement annuel, les prix moyens à la production ont été plus ou moins constants, avec un très léger recul de 0.1%.

3.1.2 Situation générale

En Suisse, la surface totale relevée entre 2004 et 2009 est de 41'290 km² (figure 1), dont 23.4% sont des surfaces agricoles (sans les alpages) (Office fédéral de la statistique OFS, 2015).

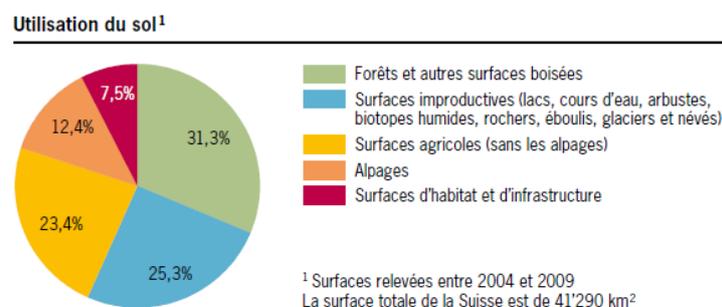


Figure 1 : utilisation du sol en Suisse (Office fédéral de la statistique OFS, 2015)

Entre 1985 et 2009, la Suisse a perdu en moyenne 1.1 m² de surface agricole par seconde, à cause de leur conversion en surface d'habitat et d'infrastructure. La figure 2 ci-dessous illustre cette perte de

surfaces agricoles, selon les régions. Il est possible de constater que le canton de Fribourg, appartenant au plateau, est moins touché que les Alpes centrales occidentales et le Versant sud des Alpes (Office fédéral de la statistique OFS, 2017a).

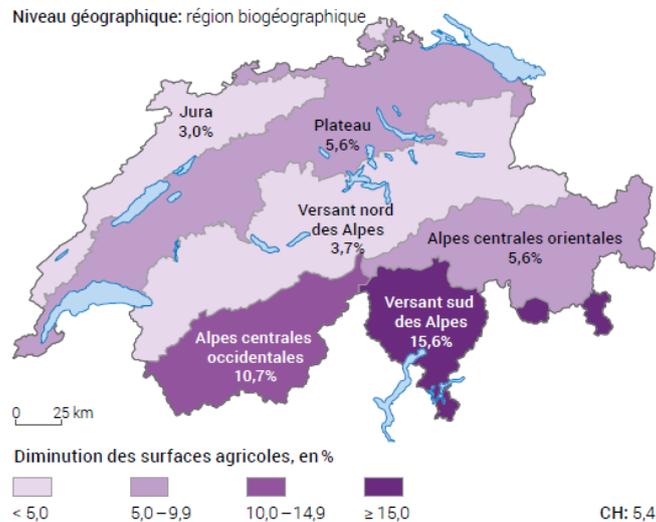


Figure 2 : pertes de surfaces agricoles, de 1985 à 2009 (Office fédéral de la statistique OFS, 2017a)

Bien que le nombre d'exploitations agricoles soit passé de 79'500 unités (1996) à 52'300 unités (2016), la surface par exploitation a augmenté de près de 50% durant ce laps de temps. De plus, malgré la diminution du personnel agricole, l'agriculture suisse produit des quantités toujours plus importantes (Office fédéral de la statistique OFS, 2018a).

La valeur ajoutée brute de l'agriculture (à prix courants) suisse montre une tendance à la baisse, comme le démontre le figure 3 ci-après. En 2013, l'agriculture représentait 91% de la valeur ajoutée brute du secteur primaire. Durant la même année, les dépenses de la Confédération pour l'agriculture et l'alimentation ont atteint 3.7 milliards de francs, dont 78% ont été attribués à des exploitations agricoles (Office fédéral de la statistique OFS, 2015).

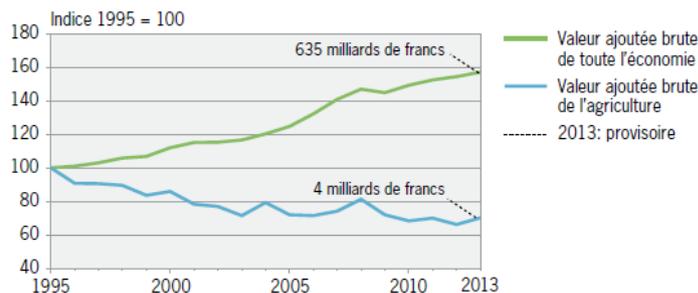


Figure 3 : valeur ajoutée brute de l'agriculture et de l'économie suisses, à prix courants (Office fédéral de la statistique OFS, 2015)

En 2013, le nombre de personnes travaillant dans l'agriculture représente moins de la moitié qu'en 1975, soit plus que 159'000 personnes. 55% de ces personnes occupent un poste à temps partiel.

Le nombre d'exploitations agricoles en Suisse a considérablement reculé, de 79'500 en 1996 à 55'200 en 2013. Entre 2012 et 2013, quatre exploitations par jour cessaient leurs activités agricoles (environ 1'400 exploitations). Toutefois, il est noté une tendance inverse pour les exploitations biologiques. Quant à la taille des exploitations, la surface agricole utile (SAU) par exploitations est passée de 5.4 ha en 1996 à 20 ha en 2017, comme l'illustre le graphique 4 à la page suivante.

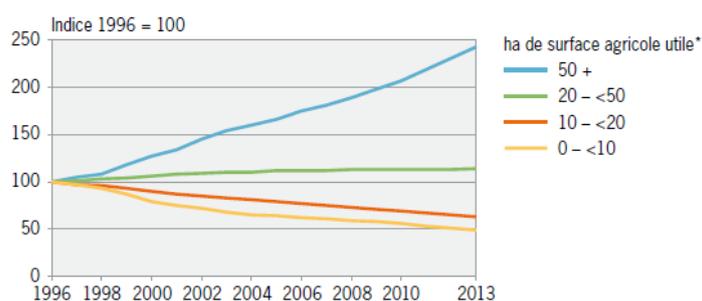


Figure 4 : nombre d'exploitations par classe de grandeur
(Confédération suisse, OFS, Agriculture suisse, Statistique de poche 2015, Neuchâtel 2015)

En 2017, la valeur ajoutée brute a été estimée à environ 4 milliards de francs, ce qui correspond à une légère hausse de 0.6% par rapport à l'année précédente. Du côté de la production totale de l'agriculture, les experts l'estiment à 10.3 milliards de francs, avec un progrès de 0.4% par rapport à 2016. La consommation intermédiaire reste, quant à elle, plus ou moins stable à environ 6.3 milliards de francs (Office fédéral de la statistique OFS, 2017b).

Avec une diminution des dépenses (-20 millions de francs) et une augmentation des recettes (+50 millions de francs), le revenu sectoriel agricole estimé pour l'année 2017 (3.1 milliards de francs) montrerait une hausse de 2.2% par rapport à 2016 (Office fédéral de la statistique OFS, 2017b).

3.1.3 Evolution du revenu agricole

En 2016, le revenu agricole par exploitation (figure 5) atteint 64'300 CHF en moyenne, ce qui correspond à une progression de 4.7% (Office fédéral de l'agriculture OFAG, 2017c).

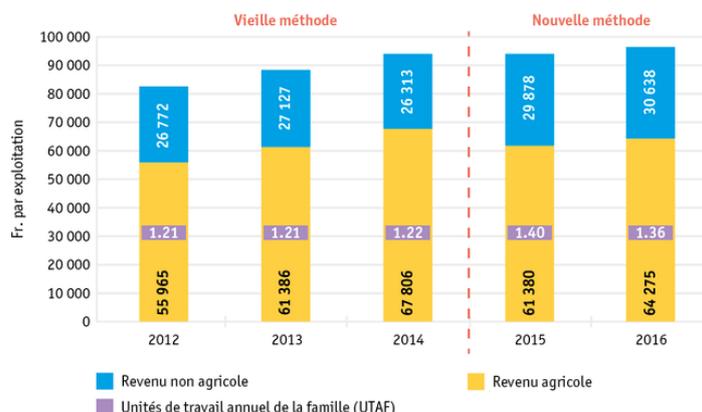


Figure 5 : évolution du revenu des exploitations agricoles : moyenne de toutes les régions
(Office fédéral de l'agriculture OFAG, 2017c)

3.2 Situation en Suisse romande

Cette partie se base principalement sur une étude établie en 2016 par la Berner Fachhochschule (BFH-HAFL), sur mandat d'AGORA qui a comme objectif de définir les stratégies d'avenir pour une agriculture romande dynamique.

3.2.1 Situation générale

Il est à noter une forte diminution du nombre d'exploitations agricoles en Suisse romande, soit -48% entre 1990 et 2013. Cette situation a provoqué la disparition de plus de 30'000 postes de travail. Par contre, la surface des exploitations agricoles a nettement augmenté, avec une proportion grandissante du nombre d'exploitations de plus de 50 ha (Thomas Blätter, Barbara Eiselen, Mario Huber, Ladina Knapp, Marguerite Paus, 2016b).

L'agriculture biologique continue à prendre de l'ampleur en Suisse romande (7.8% de la SAU, en 2013), mais reste cependant en-dessous de la moyenne suisse (12%, en 2013). Moins de 3% des exploitations agricoles des districts du plateau vaudois et fribourgeois sont biologiques, ce qui est très faible par rapport aux autres districts romands.

Les deux signes de qualité AOP et IGP garantissent l'authenticité des produits élaborés en respectant le savoir-faire traditionnel. En Suisse, plus de deux tiers de ces produits labélisés sont issus de la production romande.

La valeur de la production agricole en Suisse romande s'est montée à 3 milliards de francs par an (moyenne entre 2012 et 2014), ce qui correspond à 29.2% de la production agricole suisse. En déduisant les coûts de la production, il en résulte une contribution de 1.2 milliards de francs au PIB Suisse, soit un revenu agricole moyen par exploitation de 67'000 CHF en Suisse romande. Cependant, depuis 1999, l'évolution de la valeur de la production agricole romande et des revenus agricoles a été de manière générale négative par rapport au reste de la Suisse. Il faut noter que la valeur de la production est très volatile au fil des ans, comme l'illustre le graphique 6 suivant.

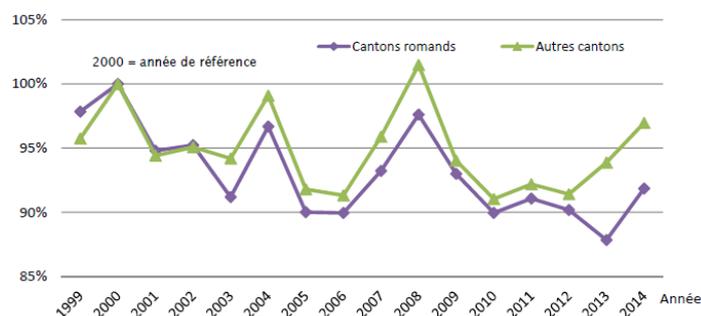


Figure 6 : évolution de la valeur de la production agricole (année de référence 2000 = 100)
(Thomas Blätter, Barbara Eiselen, Mario Huber, Ladina Knapp, Marguerite Paus, 2016b)

La production végétale est plus dominante en Suisse romande que dans le reste de la Suisse, avec plus de 60% de la valeur de la production agricole totale romande. Malgré une diminution des grandes cultures, des cultures fourragères et de la viticulture, il est observé une augmentation de la production de fruits et légumes, de la volaille, des œufs, du lait et des bovins.

3.2.2 Fribourg, par rapport aux différents cantons romands

Il est important de souligner que les comparaisons au niveau national et cantonal dépendent de plusieurs facteurs, tels que la taille de chaque canton, leur situation géographique, leur potentiel de production, l'orientation et l'intensité de leur production (Direction des institutions, 2014b).

Le canton de Fribourg a connu entre 1990 et 2013 une forte baisse du nombre d'exploitations, avec une diminution de 41.6% qui est légèrement supérieure à la moyenne suisse à cette même période (40.5%).

Le canton de Fribourg est le deuxième canton ayant la plus grande part de sa SAU en terres ouvertes (55'154 ha, en 2013), derrière le canton de Vaud, devant le canton du Jura. Au niveau de la surface herbagère, le canton de Fribourg (51'379 ha, en 2013) occupe la première place devant les cantons de Vaud et Jura.

Près de 75% des surfaces céréalières romandes sont réparties entre les cantons de Vaud (31'604 ha, en 2013) et Fribourg (13'382 ha, en 2013). Les deux cantons détiennent aussi la grande majorité des surfaces de betteraves sucrières (VD : 5'043 ha, FR : 1'565 ha, Suisse romande : 7'230 ha, en 2013). Pour finir, les cantons de Vaud et Fribourg enregistrent encore une fois les plus grandes surfaces de pommes de terre au niveau romand (VD : 1'953 ha, FR : 1'452 ha, Suisse romande : 3'681 ha, en 2013).



Au niveau de la production animale, elle domine dans les cantons de Fribourg, du Jura et de Neuchâtel. Les conditions topographiques et agronomiques influencent directement cette valeur.

Sur la base de différents indicateurs, le tableau 1 suivant compare les comptes régionaux de l'agriculture par hectare de SAU et par exploitation agricole du canton de Fribourg par rapport à la moyenne suisse et romande. Les cantons romands sont : Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais, Vaud et Jura (Jura bernois non pris en considération).

Indicateurs	Suisse (2013)	Cantons romands (2013)	Canton de Fribourg (2013)	Canton de Fribourg (OFS, 2016)*
SAU (Hectare), en 2013	1'049'923	305'456	75'662	75'641
Valeur de la production en Fr. par Ha	9'794	9'843	9'650	9'505
Revenu net d'entreprise en Fr. par Ha	2'853	2'829	3'049	3'031
Nombre d'exploitations agricoles, 2013	55'207	12'570	2'973	2'866
Valeur de la production en Fr. par exploitation	186'264	239'199	245'586	250'872
Revenu net d'entreprise en Fr. par exploitation	54'259	68'743	77'601	79'996

*Valeur de la production Fribourg, 2016 : 717'900, Revenu net d'entreprise Fribourg, 2016 : 229'270

Tableau 1 : comparaison des comptes régionaux de l'agriculture par hectare de SAU et par exploitation agricole du canton de Fribourg par rapport à la moyenne suisse et romande (Thomas Blätter, Barbara Eiselen, Mario Huber, Ladina Knapp, Marguerite Paus, 2016b))

La part que représente l'agriculture dans la valeur ajoutée brute du canton de Fribourg est de 1.6%, ce qui est supérieur aux autres cantons romands. Le tableau 2 ci-dessous donne un aperçu des comptes de l'agriculture fribourgeoise (moyenne des années 2012-2013-2014), en comparaison avec l'agriculture romande et suisse.

Moyenne 2012-2013-2014 en milliers de francs	Suisse	Cantons romands	Canton de Fribourg	Canton de Fribourg (OFS, 2017)
Valeur de la production (VP)	10'283'055	3'006'727	730'127 (24.3% CH)	734'483
- Consommation intermédiaire	6'274'389	1'761'237	459'643	459'238
= Valeur ajoutée brute aux prix de base	4'008'666	1'245'490	270'484	275'245
- Consommation de capital fixe (« amortissements »)	2'073'769	566'767	130'406	118'162
= Valeur ajoutée nette aux prix de base	1'934'897	678'723	140'078	157'083
- Rémunération des salariés	1'258'616	439'774	69'580	71'792
- Autres impôts sur la production	142'447	28'289	9'417	9'748
+ Autres subventions sur la production	2'926'924 (28.5% VP)	790'130 (26.3% VP)	202'484 (27.7% VP)	198'684
= Excédent net d'exploitation / revenu mixte net	3'460'758	1'000'790	263'565	274'227
- Fermages à payer	234'992	72'836	17'162	18'917
- Intérêts à payer	239'393	66'388	16'306	13'903
+ intérêts à recevoir	9'123	2'532	611	475
= Revenu net d'entreprise	2'995'497	864'097	230'708 (26.7% CH)	241'881

Tableau 2 : aperçu des comptes de l'agriculture fribourgeoise (moyenne des années 2012-2013-2014), en comparaison avec l'agriculture romande et suisse (Thomas Blätter, Barbara Eiselen, Mario Huber, Ladina Knapp, Marguerite Paus, 2016b)



Paielements directs et aides structurelles

Bien que le cadre général de la politique agricole soit fédéral, le canton de Fribourg a pour rôle de donner aux agriculteurs un accès optimum aux paiements directs en fonction de leur adhésion aux différents programmes disponibles (Direction des institutions, 2014b).

Pour le moment, la production agricole en Suisse romande tire plutôt profit de la PA 14-17 (Politique agricole 14-17), avec les paiements directs qui ont augmenté de 3% entre 2013 et 2014 pour la plupart des cantons romands. Cependant, le canton de Fribourg a enregistré une diminution de 3% des paiements directs, entre 2013 et 2014. Cela pourrait s'expliquer par la mise en place du nouveau système de paiements directs, qui est basé sur la rémunération des prestations et qui a supprimé les contributions à l'UGB. Le canton de Fribourg peut paraître désavantagé, car la nouvelle PA 14-17 (politique agricole) défavorise les régions de plaine avec une production agricole, animale ou végétale, relativement intensive, ainsi que les régions axées sur une production herbagère intensive avec une densité élevée en unité de gros bétail consommant des fourrages grossiers (UGBFG).

Tous les cantons romands disposent d'une base légale leur permettant de mettre en œuvre la politique agricole et les dispositions fédérales. Cependant, il y a de grandes divergences sur les moyens mis à disposition par les différents cantons. Le tableau 3 ci-dessous, reprend les chiffres de 2014, exposé dans l'Étude sur l'agriculture romande, rédigée par la BFH.

Canton	SAU (ha)	Nombre d'exploitations	Total des subventions	Total/hectare SAU	Total/exploitations
Fribourg	76'000	2'937	21'662'770 11'559'383 ¹	285 152 ¹	7'375 3936 ¹
Genève	11'107	384	5'283'405	475	13'758
Vaud	109'613	3'756	18'355'160	167	4'886
Valais	37'844	3'289	11'130'356	294	3'384
Neuchâtel	30'362	823	6'896'050	227	8'379
Jura	40'600	1'028	5'915'272	145	5'574

¹ Montant sans les amortissements et prêts (Nouvelle source : Sagri, FM Reporting Synthèse 2014. Explication oral au 13.8.2018)

Tableau 3 : comparaison des moyens financiers à disposition par les différents cantons, selon leurs situations respectives (Thomas Blätter, Barbara Eiselen, Mario Huber, Ladina Knapp, Marguerite Paus, 2016b)

Les subventions diffèrent selon les cantons. Le détail des subventions pour chaque canton est présenté dans l'Étude sur l'agriculture romande – Stratégie d'avenir pour une agriculture romande dynamique (p. 14-19)(Thomas Blätter, Barbara Eiselen, Mario Huber, Ladina Knapp, Marguerite Paus, 2016a, pp. 14–19) .

- Fribourg : Subventions cantonales, Subventions cantonales constructions et améliorations foncières, Amortissements et prêts
- Genève : Subventions cantonales et investissements
- Vaud : Subventions cantonales aux organisations privées, subventions cantonales aux privés, Subventions cantonales constructions et améliorations foncières
- Valais : Subventions cantonales – Economie animale, Viticulture, Améliorations structurelles
- Neuchâtel : Subventions cantonales, Subventions constructions et améliorations structurelles, Amortissements
- Jura : Subventions cantonales, Subventions cantonales constructions et améliorations foncières, Amortissements et prêts



3.3 Situation pour le canton de Fribourg

3.3.1 Rapport agricole quadriennal 2014

Afin d'établir la situation agricole pour le canton de Fribourg, la présente synthèse se base sur le rapport agricole quadriennal 2014, élaboré par la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts (DIAF), en collaboration avec plusieurs de ses services (SAgri, SAAV, IAG, SANIMA), la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) et la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC). Ce rapport a pour objectif de faire une rétrospective des dernières années (2010-2014) et d'obtenir un retour sur la précédente période de la politique agricole. Il permet notamment de donner le cadre budgétaire pour les mesures prévues les quatre années suivantes (2015-2019). Le prochain rapport quadriennal va paraître dans le courant de l'année 2019.

La plus-value que représente la production agricole suisse, et plus particulièrement fribourgeoise, est primordiale à défendre pour le canton, car c'est uniquement de cette manière qu'il est possible de ne pas augmenter, voire diminuer la dépendance économique des agriculteurs vis-à-vis des paiements directs, de promouvoir la santé des consommateurs et de défendre la souveraineté alimentaire du pays.

La qualité des produits, leur sécurité alimentaire, leur aptitude à être exportés dans le monde entier, la valeur ajoutée par la transformation artisanale et industrielle de la filière agroalimentaire fribourgeoise et l'image « proche du terroir » du canton contribuent à la réelle plus-value des produits agricoles fribourgeois. Afin de continuer dans ce sens, le canton de Fribourg a mis en place des axes d'action en accentuant la formation, la promotion des produits, le soutien à l'élevage et la collaboration avec les instituts de recherche dans le domaine agronomique. Il est également important d'avoir des exploitations familiales financièrement saines, qui peuvent maintenir un niveau de savoir-faire porteur d'une certaine tradition. L'innovation dans la filière et la collaboration avec le tourisme jouent également des rôles importants pour l'avenir de l'agriculture fribourgeoise.

Au niveau de la politique cantonale, la nouvelle politique agricole entrée en vigueur en 2014 doit mettre à disposition de l'administration les moyens nécessaires afin de faire bénéficier les agriculteurs des contributions fédérales auxquelles ils peuvent prétendre. Sur la base de la loi cantonale sur l'agriculture (LAGri), le canton dispose de mesures de soutien à la promotion des produits et à l'amélioration des structures, ce qui n'est pas négligeable dans un marché de plus en plus concurrentiel. La production agricole est quant à elle directement liée à la surface agricole, raison pour laquelle la qualité des sols doit être surveillée de près.

3.3.2 Situation générale

Le secteur primaire représentait 6% (8'961 emplois) des 149'137 emplois recensés dans le canton de Fribourg en 2015 (SSTAT, 2015 provisoire). Ce chiffre, en comparaison au rapport quadriennal 2014, est toujours en diminution (8% en 2014, 6% en 2015). Selon les dernières statistiques, le nombre d'emploi dans l'agriculture s'élève 8'470 en 2017 (Office fédéral de la statistique OFS, 2018b). Cependant, selon le service de la statistique, il n'est pas possible de faire ressortir les emplois en amont et en aval de la production agricole. Ces emplois contribuent à la chaîne de valeur de l'agriculture, probablement de manière importante.

La SAU atteint 76'000 hectares, avec une légère diminution annuelle (-0.15%).

Entre 2000 et 2016, le nombre d'exploitations agricoles a diminué de presque un quart (-24.65%, soit 938 exploitations). La moyenne annuelle de la diminution du nombre d'exploitation entre 2010 et 2016 est de 1.8% par an (environ 57 exploitations agricoles). Le tableau 4 à la page suivante présente l'évolution du nombre d'exploitations agricoles dans le canton de Fribourg, au cours de ces dernières années.



	2000	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Exploitations	3'804	3'216	3'099	3'033	2'973	2'937	2'910	2'866
Evolution annuelle		-46 -1.4%	-117 -3.6%	-66 -2.1%	-60 -2.0%	-36 -1.2%	-27 -0.9%	-44 -1.5%

Tableau 4 : évolution du nombre d'exploitations agricoles dans le canton de Fribourg, au cours de ces dernières années (OFS)

La répartition des exploitations agricoles par grandeur et par classes est un bon indicateur des conditions d'exploitation. En moyenne, chaque exploitation fribourgeoise travaille 23.65 ha de SAU, alors qu'à l'échelle nationale, cette moyenne s'élève à 17.80 ha. Dans le canton de Fribourg, il est observé une proportion croissante de très petites exploitations (de moins de 1 ha). Toutefois, il devient évident que les petites et moyennes exploitations disparaissent au profit d'exploitations de taille plus grande. Le canton de Fribourg compte une proportion plus importante que la moyenne nationale du nombre de grandes exploitations (supérieur à 20 ha).

La valeur totale de la production de la branche agricole pour le canton de Fribourg s'élève à 702 millions de francs en 2010 et est estimée à 706 millions de francs pour 2013 (7% de la valeur total de la production agricole nationale), selon le rapport quadriennal 2014. En 2016, cette valeur a évolué positivement pour atteindre 727.5 millions de francs, soit 7.1% de la valeur totale de la production agricole nationale. Malgré cette augmentation, la valeur de production agricole poursuit une tendance à la baisse, comme il est possible de le constater dans la figure 7 suivante (Union des Paysans Fribourgeois, 2016).

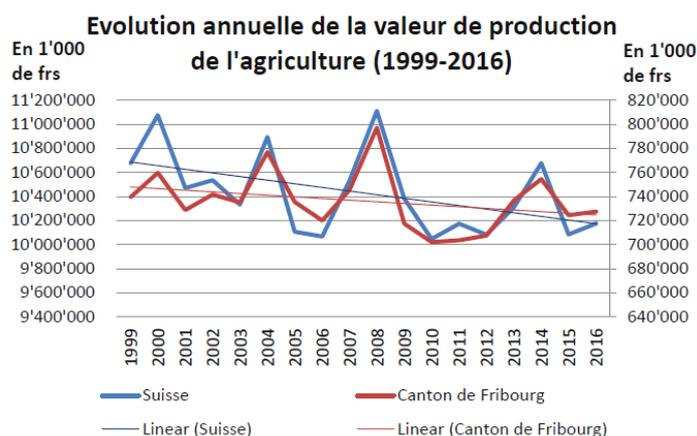


Figure 7 : valeur de production agricole en Suisse et dans le canton de Fribourg (UPF, Rapport 2016, 2016).

Au niveau de la composition de la production de la branche agricole, le canton de Fribourg mise principalement sur une production animale (61%, 2010), suivi d'une production végétale (31%, 2010), ainsi que des Services agricoles et activités non agricoles (8%, 2010). La production animale représente presque le double de la production végétale. Le canton de Fribourg se situe à 14% en dessus de la moyenne nationale en termes de production animale, 12% en dessous de la moyenne nationale en termes de production végétale.

Les consommations intermédiaires sont un bon indicateur pour déterminer l'orientation et l'intensité de la production agricole du canton. Une majorité des dépenses issues de la consommation intermédiaire sont des « dépenses de proximité », ce qui profite directement à l'économie locale. Ces dépenses sont majoritairement des semences et plants, de l'énergie et lubrifiants, des engrais et amendements, des produits de protection des cultures et antiparasitaires, des vétérinaires et médicaments vétérinaires, des fourrages, l'entretien des machines et appareils, l'entretien des bâtiments, les services agricoles et d'autres biens et services.



Le tableau 5 ci-dessous reprend les données publiées par l'OFS (en milliers de francs) de la consommation intermédiaire fribourgeoise.

2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
455'683	461'838	462'314	462'540	471'748	465'030	458'264	459'238

Tableau 5 : évolution de la consommation intermédiaire fribourgeoise (OFS)

Entre 2010 et 2017, les dépenses en consommation intermédiaires sont plutôt constantes. L'année 2014 a été particulièrement favorable et a permis d'abondantes récoltes dans la production végétale, le marché du lait a également connu une belle année, et la production animale a crû de 3.0% (Union Suisse des Paysans, 2014) ce qui a eu un impact sur les consommations intermédiaires.

Par rapport aux cantons limitrophes, le canton de Fribourg a une consommation intermédiaire relativement haute, proportionnellement à la situation agricole du canton. Elle représente un peu plus de 60% de la production agricole totale, tout comme pour le canton de Berne. La consommation intermédiaire pour le canton de Vaud ne représente que 54% de la production agricole. Le tableau 6 ci-dessous illustre les différences entre ces trois cantons.

	Nombre d'habitants	Nombre d'exploitations	SAU (ha)	Consommation intermédiaire	Production agricole	Rapport %
Fribourg	311'914	2'866	76'000	458'264	734'483	62.39%
Berne	1'026'513	10'684	190'000	1'079'195	1'684'446	64.07%
Vaud	784'822	3'618	109'000	645'942	1'182'519	54.62%

Tableau 6 : comparaison des consommations intermédiaires, productions agricoles totales et situations des différents cantons, au niveau de la production (OFS, 2016)

Les importations et les exportations pour le canton de Fribourg se chiffrent de la manière suivante pour l'année 2016 (tableau 7) :

Canton de Fribourg, 2016	Importations	Exportations
Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	767 mio de francs	364 mio de francs

Tableau 7 : importations et exportations pour le canton de Fribourg (Etat de Fribourg, Direction de l'économie et de l'emploi, Le canton de Fribourg en chiffres 2018, 2017)

Selon les comptes régionaux de l'agriculture (CRA), la valeur ajoutée brute de l'agriculture du canton de Fribourg correspond à la part de l'agriculture dans le produit intérieur brut (PIB). En 2010, elle s'élève à 244 millions de francs (à prix courant), alors qu'au niveau national elle est de 3.8 milliards de francs (tableau 8). Ce qui représente un peu moins de 1.8% du PIB cantonal (13.8 milliards de francs).

En mio de Fr.	2010 ¹	2016 ²
Valeur ajoutée brute de l'agriculture du canton	244	259
PIB canton	13'800	18'146
Rapport	1.8%	1.4%
Valeur ajoutée brute de l'agriculture Suisse	3'800	4'009
PIB Suisse	550'600	658'978
Rapport	0.7%	0.6%

¹ Source : (Direction des institutions, 2014b), ² Source : OFS

Tableau 8 : comparaison de la valeur ajoutée brute de l'agriculture du canton de Fribourg, selon les comptes régionaux de l'agriculture (Direction des institutions, 2014b)



3.3.3 Paiements directs, selon la politique agricole 2011-2013

Le principe des paiements directs (sens strict) sont régis par la Constitution fédérale. Le but étant de rétribuer des prestations d'intérêt général (multifonctionnalité) fournies par l'agriculture, trois groupes de paiements directs sont distingués : paiements directs généraux, paiements directs écologiques et paiements directs éthologiques.

Pour le canton de Fribourg, les paiements directs en milliers de francs sont répartis selon le tableau 9 à la page suivante :

Paiements directs	2000	2010	2013
- généraux	114'176	153'828	149'470
- écologiques	10'257	10'237	11'768
- éthologiques	8'462	20'002	20'787
Total	132'895	184'067	182'025

Tableau 9 : paiements directs en milliers de francs pour le canton de Fribourg (Direction des institutions, 2014b)

Le système des paiements directs est dégressif, les grandes exploitations touchent alors légèrement moins de contributions, comme c'est le cas pour le canton de Fribourg.

Il est intéressant de mettre en relation les paiements directs avec le chiffre d'affaires, afin d'avoir une idée de leur importance. Au niveau national, la prestation brute par exploitation s'élève à 255'656 CHF, alors que les paiements directs s'élèvent à 57'924 CHF, ce qui représente une proportion de 22% (chiffres de la station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon, 2011).

Pour le canton de Fribourg, les paiements directs représentent 25-30% du chiffre d'affaires de l'agriculture fribourgeoise (env. 700 millions de francs). En raison des projections de la Confédération en matière de contributions à la qualité du paysage et à l'augmentation du nombre de réseaux, la participation des cantons aux contributions a augmenté pour les années à venir.

3.3.4 Aides structurelles

Afin de garantir la pérennité des exploitations agricoles, de soutenir leur développement, de rationaliser le travail, de réduire sa pénibilité, tout en assurant la supportabilité du financement des ouvrages planifiés, le Service de l'agriculture (SAGri) traite des demandes de contributions et d'aides financières (Direction des institutions, 2014b).

Le canton de Fribourg se base sur différents textes de lois et règlements pour la mise en place des aides structurelles (Thomas Blätter, Barbara Eiselen, Mario Huber, Ladina Knapp, Marguerite Paus, 2016b) :

- Lois
 - LAGri : Loi sur l'agriculture
 - LAF : Loi sur les améliorations foncières
 - LIAG : Loi sur l'institut agricole de l'Etat de Fribourg
 - LAAR : Loi sur l'assurance des animaux de rente
- Ordonnances
 - Sur la vigne et le vin
 - Sur le contrôle des vigneron encaveurs
 - Sur l'organisation et le fonctionnement de la Commission de dégustation des vins AOC
 - Sur les épizooties
- Règlements
 - RAGri : Règlement sur l'agriculture
 - Règlement d'exécution de la loi sur les améliorations foncières



3.3.4.1 Contributions

Les contributions à fonds perdu sont destinées à financer des bâtiments ruraux et des améliorations foncières. Il s'agit d'un financement assuré conjointement entre la Confédération et le canton. Il existe également un Fonds cantonal des améliorations foncières qui permet des aides subsidiaires aux aides fédérales.

Le tableau 10 ci-dessous démontre l'impact des différentes contributions sur le volume de travail engendré, entre 2008 et 2013 (moyennes annuelles):

	Nombre de projets	Total des subventions cantonales	Total des subventions fédérales	Volume de travail engendré (moyenne par année)
Améliorations foncières	67	4'168'000	5'088'000	18 mio de Fr.
Réalisations de construction rurales	94	4'150'000	3'165'000	35 mio de Fr.
Travaux subventionnés par le Fonds cantonal	49	581'000	-	2.32 mio de Fr.
Total	210	8'899'000	8'253'000	55.32 mio de Fr.

Tableau 10 : impact des différentes contributions sur le volume de travail engendré, entre 2008 et 2013 (Direction des institutions, 2014b)

3.3.4.2 Crédits d'investissement

Les crédits d'investissement sont des fonds sans intérêts octroyés par la Confédération, mais gérés par le canton. L'objectif de ces crédits est d'améliorer les conditions de travail et la situation économique des exploitations agricoles.

Entre 2008 et 2013, 167 crédits ont été accordés pour un total de 25'883'000 CHF (moyenne annuelle).

3.3.4.3 Aides aux exploitations paysannes

Ces aides sont des prêts à rembourser sans intérêts mis à disposition à part égale par la Confédération et le canton, et gérés par le canton. L'objectif est d'assainir la situation financière des exploitations en difficultés.

Entre 2008 et 2013, neuf crédits ont été accordés pour un total de 1'190'000 CHF (moyenne annuelle).

3.3.4.4 Fonds cantonal rural

Le Fonds cantonal rural est composé de prêts à rembourser avec intérêts réduits, mis à disposition par le canton, en complément des mesures fédérales. L'objectif du Fonds est similaire à celui des crédits d'investissement, soit d'améliorer les conditions de travail et la situation économique des exploitations agricoles.

Entre 2008 et 2013, 52 crédits ont été accordés pour un total de 4'345'000 CHF (moyenne annuelle).

3.4 Paiements directs, selon la Politique agricole 2014-2017

Pour correspondre aux objectifs de l'article 104 de la Constitution fédérale, le Conseil fédéral a adopté un nouveau système de paiements directs. Ce nouveau système est bien plus complexe, car il contient un plus grand nombre de mesures, notamment avec l'introduction de contributions touchant des secteurs complets de production ou des techniques culturelles spécifiques (Agri, 2014).

Le concept des paiements directs de la PA 2014-2017 est représenté dans la figure 8 ci-dessous :



Figure 8 : concept des paiements directs de la PA 2014-2017 (Service de l'agriculture, 2018c)

3.4.1 Critères d'entrée en matière et de limitation, sociaux et structurels

Le nouveau concept des paiements directs rencontre quelques modifications, notamment au niveau des conditions générales (droit aux contributions à la biodiversité et à la qualité du paysage), les limites (contributions de transitions selon le revenu et la fortune), la formation requise (terminer sa formation pour déposer une demande), les sociétés de personnes (réduction des paiements directs, si un des exploitants dépasse 65 ans), la terminologie agricole (modification de l'ordonnance sur la terminologie agricole OTerm), les conseils (mise en place de bureaux de conseil dans les régions) (Agri, 2014).

3.4.2 Prestations écologiques requises et contributions à l'efficacité des ressources

Uniquement les exploitations agricoles fournissant des prestations écologiques requises peuvent bénéficier des paiements directs. Les prestations écologiques requises ont été revues avec la politique agricole 2014-2017. Les changements au niveau des exigences concernent principalement le bilan de fumure, l'assolement régulier, les objets inventoriés, la protection du sol (couverture du sol et protection contre l'érosion) et les contributions aux systèmes de production (Extensio, SST/SRPA et agriculture biologique) (Agri, 2014).

3.4.3 Contributions au paysage cultivé

Il existe six types de contributions au paysage cultivé qui ont pour buts de maintenir un paysage ouvert, de compenser les degrés de difficulté d'exploitation et de promouvoir l'estivage du bétail (Agri, 2014).

- Maintien d'un paysage
- Terrains en pente
- Surfaces en forte pente
- Surface viticole en pente
- Mise en alpage
- Estivage

3.4.4 Contributions à la sécurité de l'approvisionnement

Les contributions à la sécurité de l'approvisionnement sont touchées par toutes les exploitations respectant les normes des prestations écologiques requises. Pour ce faire, une charge minimale en bétail est exigée pour les surfaces herbagères (Agri, 2014).



3.4.5 Contributions à la biodiversité

Les contributions à la biodiversité ont pour objectif de renforcer l'aménagement de surfaces de haute qualité écologique afin de maintenir et promouvoir la diversité des espèces et habitats (Agri, 2014).

3.4.6 Contributions à la qualité du paysage

Les contributions à la qualité représentent une des nouveautés de la politique agricole 2014-2017. Elles représentent un enjeu financier important pour les exploitations agricoles, bien qu'elles soient facultatives dans leur concept (Agri, 2014).

3.4.7 Contributions au système de production

Les contributions au système de production sont une nouveauté de la politique agricole 2014-2017 qui cherche à favoriser l'utilisation efficiente de l'herbe des prairies et des pâturages dédiée à la production de lait et de viande (Agri, 2014).

3.4.8 Contributions de transition

Cette contribution sert à assurer un passage « en douceur » entre l'ancien système des paiements directs au nouveau. Son objectif est de réduire l'écart entre les paiements directs généraux et les nouvelles contributions au paysage cultivé et à la sécurité de l'approvisionnement. Comme son nom l'indique, cette contribution est transitoire et sa disparition totale est prévue pour 2021, mais cette échéance dépend de la réactivité des exploitants agricoles à ce nouveau système (Agri, 2014).

3.4.9 Vue d'ensemble des paiements directs

Le tableau 11 ci-dessous présente la répartition des paiements directs à Fribourg. Les chiffres (en millions de francs) sont issus des rapports agricoles 2016 et 2017. Il est possible de constater le changement de système de paiements directs. Les années 2012 et 2013 sont régies selon l'ancienne politique agricole. À partir de l'année 2014, ce sont les contributions selon le nouveau système de la politique agricole 2014-2017.

	2012	2013	2014	2015	2016
Paiements directs généraux	152.8	150.5			
Paiements directs écologiques	41.9	43.0			
Contributions au paysage cultivé			27.9	28.4	28.7
Contributions à la sécurité de l'approvisionnement			81.0	80.7	80.5
Contributions à la biodiversité			15.5	18.5	18.5
Contributions à la qualité du paysage			2.3	11.0	11.0
Contributions au système de production			34.4	35.5	36.2
Contributions à l'utilisation efficiente des ressources			0.5	1.8	2.0
Contribution de transition			23.2	13.3	12.2
Réduction / paiements anticipés et ultérieurs, etc.	0.1	-0.1	-0.1	-0.3	-0.3
Total	194.6	193.4	184.7	188.9	188.8

Tableau 11 : répartition des paiements directs à Fribourg (Office fédéral de l'agriculture OFAG, 2017c; Office fédérale de l'agriculture OFAG, 2016)

3.5 Stratégies d'avenir pour les exploitations et le Canton de Fribourg

Selon le rapport de présentation des résultats de l'étude réalisée par la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires sur les stratégies d'avenir pour une agriculture dynamique, il est nécessaire d'agir sur six axes pour éviter une diminution du revenu agricole. Les hypothèses prédisent une baisse du prix des produits agricoles d'en moyenne 0.9% par année. Or, cette baisse a une répercussion directe sur le revenu agricole. Pour y remédier, six stratégies (figure 10) ont été définies : l'optimisation, l'agrandissement, l'intensification, la spécialisation, la diversification, et le développement d'activités annexes (BFH-HAFL, 2017).



Figure 9 : définition de six axes stratégiques à l'échelle de l'exploitation (BFH-HAFL, 2017)

Une des plus grandes préoccupations est la fluctuation des prix des produits agricoles. Dans le monde, comme en Suisse, les prix indigènes sont toujours plus exposés aux fluctuations des prix du marché mondial. La plupart des exploitations seront sensibles à ces fluctuations en 2022. C'est pourquoi, les paiements directs jouent un rôle important en termes de sécurité financière pour les agriculteurs. Il est, dans ce sens, recommandé aux agriculteurs de mieux anticiper l'évolution des prix des produits agricoles en prenant en compte un plus haut degré d'incertitude (BFH-HAFL, 2017).

Pour le canton de Fribourg, l'Etat de Fribourg a fixé des objectifs généraux de la politique agricole cantonale pour les années à venir. Ces mesures sont réparties entre les différents thèmes suivants (Direction des institutions, 2014b) :

- Formation et conseil
- Aides structurelles
- Promotion des produits
- Energies
- Paiements directs
- Agriculture et environnement
- Economie alpestre
- Sécurité alimentaire
- Santé animale
- Protection des animaux
- Agriculture et durabilité
- Agriculture, consommation et santé

4 Axe 2 : Influence du secteur alimentaire

Tant au niveau national, que cantonal, l'importance du secteur alimentaire est reconnue. Cette deuxième partie présente globalement le secteur alimentaire à l'échelle nationale. Puis, une présentation plus détaillée au niveau cantonal permet de mieux comprendre la situation actuelle, avec notamment un exemple de cas régional.

4.1 Secteur alimentaire et économie nationale

La filière de l'agroalimentaire est très importante pour l'économie. En 2015, 11% des 5 millions d'emplois recensés en Suisse étaient issus de la filière agroalimentaire (Office fédéral de la statistique OFS, 2018a). La figure 11 ci-dessous illustre la situation de la filière agroalimentaire en Suisse en 2015.

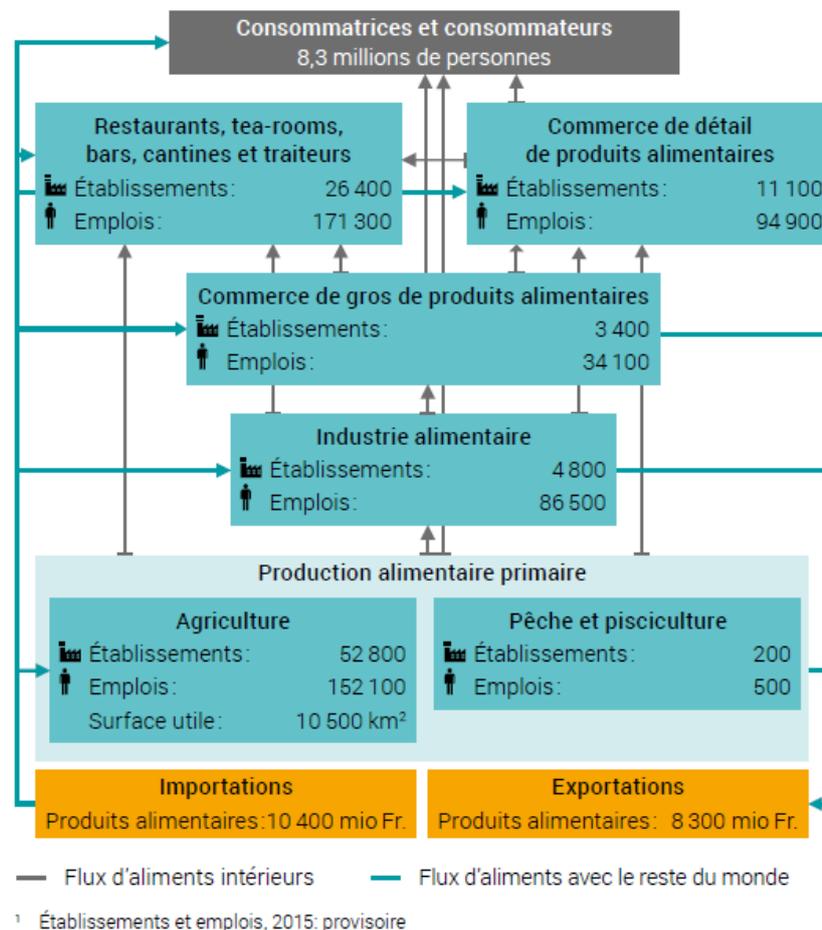


Figure 10 : situation en 2015 de la filière agroalimentaire en Suisse (Office fédéral de la statistique OFS, 2018a)

La population suisse a considérablement augmenté pour atteindre huit millions d'habitants, en 2015. Il s'agit d'une évolution d'un facteur 2.5 depuis le début du XXe siècle. Du côté de la production agricole, les progrès techniques et zootechniques ont permis une augmentation de la production. En 2016, la confédération a soutenu la production alimentaire par des subventions qui s'élèvent à environ 5.5% des dépenses fédérales (Office fédéral de la statistique OFS, 2017a).

En 2014, l'alimentation représentait environ un huitième du budget moyen des ménages suisse, soit une moyenne de 1'200 francs suisses par mois. Entre 1982 et 2016, le prix des produits alimentaires a augmenté globalement de près de 40%.



En 2015, les fruits et les légumes étaient les denrées alimentaires les plus importées, alors que les boissons et liquides alcooliques, ainsi que le café, le thé et les épices, comptaient parmi les produits les plus exportés.

Au niveau des branches situées en aval de l'agriculture, soit l'industrie alimentaire, le commerce et la restauration, la Suisse compte en 2014 près de 46'000 établissements. De 2011 à 2015, ce chiffre a augmenté de 15%.

En Suisse, il existe une grande variété de formations dans le domaine de l'agriculture et de l'industrie alimentaire : Aviculteur CFC, Maraîcher CFC, Agriculteur CFC et Agropraticien AFP, Arboriculteur CFC, Professionnel du cheval CFC et Gardien d'animaux AFP, Gardien d'animaux CFC, Viticulteur CFC, Boulanger-pâtissier-confiseur CFC/AFP, Boucher-charcutier CFC et Assistant en boucherie et charcuterie AFP, Technologue en denrées alimentaires CFC et Praticien en denrées alimentaires AFP, Technologue du lait CFC et Employé en industrie laitière AFP, Meunier CFC, Caviste CFC.

4.2 Secteur agroalimentaire et économie cantonale

Le canton de Fribourg produit plus de 20% de ce que la population suisse consomme quotidiennement, particulièrement dans les secteurs des produits laitiers et carnés, des légumes et du chocolat. Entre les grandes sociétés agroalimentaires établies dans le canton et les multiples artisans, l'agriculture et le secteur agroalimentaire pèsent lourd dans l'économie cantonale, avec quelques 14'000 emplois recensés en 2016 (Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires SAAV, 2016).

Quelques grandes entreprises (tableau 12) agro-alimentaire du canton de Fribourg sont :

Industrie	Nombre de collaborateurs	Localisation
Micarna (Migros – viande)	1'500 (Source : Swissfirms)	Courtepin
ELSA (Migros – lait)	627 collaborateurs (site internet, 2017)	Estavayer-le-Lac
Crema (lait)	290 (Rapport de gestion 2016)	Villars-sur-Glâne
Nestlé Suisse SA (Chocolat Cailler)	320 (Source : Swissfirms)	Broc
Mifroma (lait/fromage)	270 collaborateurs (site internet, 2017)	Ursy
Spavetti AG (précuisiné + commerce de légumes)	200+ collaborateurs (site internet, 2010)	Kerzers
Villars Maître Chocolatiers SA	150 collaborateurs (site internet, 2017)	Fribourg
Marmy Viande en gros SA	140 (Source : Swissfirms)	Estavayer-le-Lac
Roland Murten AG (boulangerie)	115 (Source : Swissfirms)	Murten
Macaroon SA	60 (Source : Swissfirms)	Bas-Intyamou/Enney
Milco	25 (Source : Swissfirms)	Vuisternens-en-Ogoz

Tableau 12 : grandes entreprises agro-alimentaires du canton de Fribourg

4.2.1 Formation dans l'agroalimentaire

L'Institut agricole de l'Etat de Fribourg, Grangeneuve, contribue fortement à la valorisation du secteur agroalimentaire pour le canton de Fribourg. En effet, Grangeneuve propose des filières dans le secteur de l'agroalimentaire et assure une formation bilingue. En Suisse romande, Grangeneuve est le seul Institut à offrir une formation destinée aux technologues du lait, avec une qualité de formation reconnue par un des gros acteurs de transformation laitière implémentés dans le canton (Crema). Les Artisans fromagers romands (AFR) relèvent également l'importance de cette formation pour la Société suisse d'industrie laitière (Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires SAAV, 2016).



En octobre 2017, ce sont 117 nouveaux diplômés qui ont achevé avec succès leur formation auprès de l'Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve. Pour la rentrée 2017-2018, la profession d'agriculteur continue à attirer les jeunes avec un effectif des classes en augmentation (Chancellerie d'Etat, 2017b).

4.2.2 Collaboration entre les acteurs agroalimentaires

La collaboration entre les acteurs du secteur agroalimentaire est forte au sein du canton de Fribourg, à l'exemple du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) et l'Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve. Avec la mise en place de tables rondes, des dialogues constructifs sont menés et permettent de cerner les améliorations possibles dans le domaine de la coordination entre les secteurs (Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve, 2017c).

En novembre 2015, la mise en place du Cluster Food & Nutrition rattaché au pôle scientifique et technologique du canton de Fribourg permet de renforcer la collaboration entre les différents acteurs régionaux de la filière agroalimentaire et de dynamiser l'innovation et la compétitivité dans le secteur (Cluster Food & Nutrition, 2018).

En 2018, il est prévu que l'Institut de Grangeneuve devienne un des pôles agroalimentaires majeurs en termes de recherche, de formation, de conseils et de services en Suisse. Etant voisin avec un centre de compétences de la Confédération pour la recherche agricole Agroscope, il sera possible de réunir l'ensemble des acteurs de la filière agroalimentaire sur un même périmètre (Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve, 2017c).

4.2.3 Implémentation régionale de l'industrie agro-alimentaire : exemple Cremo

Sur la base du 89^{ème} Rapport annuel de Cremo (Exercice 2016), il est possible de constater de quelle manière une entreprise agroalimentaire, influencée par le contexte incertain politico-économique au niveau mondial, s'implémente et joue un rôle important dans le développement économique régional.

Depuis 2016, le référendum britannique qui a abouti au Brexit, l'élection présidentielle des États-Unis et les nombreux attentats terroristes en Europe ont fortement impacté l'économie mondiale. En instaurant notamment un sentiment d'insécurité général, ces événements ont directement influencé l'industrie agro-alimentaire dont l'économie laitière qui voit alors son marché devenir davantage volatile et aléatoire.

Afin d'affronter ces défis et de s'orienter vers l'avenir, Cremo mise sur des nouveaux investissements, la conquête de marchés inexplorés et favorise les innovations au sein de son infrastructure, dans le but de faire des économies d'échelles et de déboucher sur de nouvelles synergies.

Cremo organise tous les deux ans la « Journée des producteurs », dans le but de maintenir des liens étroits avec ses fournisseurs. Ces journées, auxquelles participent environ 770 personnes, se déroulent dans une atmosphère respectueuse, faite d'échanges et de partages d'opinions. L'excellence du lait et les enjeux des marchés internationaux reviennent souvent au cœur des débats. La qualité des produits Cremo a été récompensée lors des « World Champion Cheese 2016 », avec l'obtention de 20 médailles.

Au niveau des manifestations, Cremo s'engage passablement dans l'animation locale, avec notamment le soutien de la fête fédérale de lutte suisse « Estavayer2016 ».

Financièrement, Cremo a terminé l'année 2016 avec un chiffre d'affaires atteignant 510.3 millions de francs. Le résultat avant intérêt, impôts et amortissements (EBITDA) s'élevait à 21.3 millions de francs, soit un bénéfice net de 0.3 millions de francs. En 2016, Cremo a payé des impôts pour un



montant de 675 milliers de francs (contre 6'660 milliers de francs en 2015, pour un EBITDA de 35'852 milliers de francs).

L'exercice 2017 a été plus difficile pour le groupe, qui s'est soldé avec une perte de 2.7 millions de francs. Cependant, il s'agirait uniquement d'une mauvaise passe expliquée par trois raisons :

- Exportations ont été pénalisées par le franc fort durant le premier semestre
- La baisse du cours de la poudre de lait écrémé sur le marché mondial
- Diminution de la quantité de lait collecté

Malgré ces chiffres, le groupe Cremo a rémunéré en moyenne 55 centimes le litre de lait livré, ce qui est 2 centimes de plus qu'en 2016. Le groupe reste cependant confiant et poursuit sa stratégie d'investissement et de rationalisation, avec le lancement d'un chantier à 30 millions de francs pour étendre son usine à poudre à Villars-sur-Glâne (Cremo plonge dans les chiffres rouges, La Liberté, 01.06.2018, Mauron, 2018).

4.3 Synthèse du rapport Filagro – Valorisation des produits de l'agriculture fribourgeoise

La Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts de l'Etat de Fribourg a mandaté la Haute école spécialisée bernoise en collaboration avec l'association du développement de l'agriculture et de l'espace rural en Suisse (AGRIDEA) pour établir un rapport sur la « Valorisation des produits de l'agriculture fribourgeoise ». Cette étude parue en septembre 2016 a pour objectif d'évaluer la situation actuelle de la mise en valeur des produits des filières agricoles du canton de Fribourg et de rechercher les stratégies possibles pour augmenter les prix payés aux producteurs. Afin d'y parvenir, les auteurs ont réalisé cette étude en appliquant la méthode FILAGRO. Il s'agit d'une analyse systématique des différents circuits de mise en marché des produits des filières agricoles.

Afin de pouvoir établir une vue d'ensemble de la situation de la filière agroalimentaire dans le canton de Fribourg, la partie suivante synthétise l'étude FILAGRO. Cette synthèse sera ensuite complétée par des informations complémentaires provenant d'autres sources.

4.3.1 Chiffres clés de la production agricole fribourgeoise

En 2014, 2'937¹ exploitations ont été recensées dans le canton de Fribourg, soit 5.4% du total suisse :

- 1'929 exploitations sont principalement tournées vers la production animale, ce qui représente 5.8% du total suisse ;
- 401 exploitations sont spécialisées dans la production végétale, ce qui représente 4.4% du total suisse ;
- 597 sont des exploitations mixtes, ce qui représente 5.7% du total suisse.

L'agriculture et le secteur agroalimentaire sont des maillons forts du tissu économique du canton de Fribourg, avec une valeur de production brute estimée à 704 millions en 2015 (OFS).

Le canton occupe la quatrième place des plus gros détenteurs de bétail laitier. Il a également un rôle important en matière de production de semences de céréales, qui sont commercialisées dans toute la Suisse.

¹ Les chiffres présentés sont issus du rapport FILAGRO. Cependant, en additionnant le nombre d'exploitations recensées, un total de 2'927 exploitations (1'929+401+597) est trouvé.



4.3.2 Aperçu de la production fribourgeoise par filière agricole en 2013

Les tableaux 13 et 15 ci-dessous sont un aperçu de la production fribourgeoise par filière agricole en 2013 (Réviron et al., 2016).

Filières	Lait-fromage	Volailles de chair	Viande bovine	Viande porcine	Céréales panifiables	Légumes	Pommes de terre
Nb. Exploitations total	1'862	242	2'250	304	1'365 / extensives 759	88 (professionnels)*	417
Nb. Exploitations bio	54	5*	106	10	60*	17 (professionnels)*	33
Volume production total/an	341'000t	10'500'000 poulets/an	57'630 bovins/an	161'000 porcs gras/an	42'800t	1'100 ha	1'450 ha / ~50'000t
Volume production bio/an	11'200t (3.3%)	105'000 poulets/an (1%)	6'126 bovins/an	1'563 porcs gras/an ¹	600-1'000t**	250 ha	65 ha
Part de la production Suisse (% des volumes produits)	10%	23%	8.5% du cheptel total	7.2% du cheptel engraisé	11%	9%	7.5%
Valeur de production estimée (CHF mio)***	242	58	117	54	32	31	20

* Année 2015, ** Estimation : une grande quantité des céréales BIO fribourgeoises sont collectées hors canton à Biberen (BE), *** Année 2014, Compte régionaux de l'agriculture, OFS ¹en considérant trois rotations par an.

Tableau 13 : aperçu de la production fribourgeoise par filières agricoles, en 2013 (Réviron et al., 2016)

Le tableau 14 suivant présente la part de chaque domaine par rapport au 2973 exploitations recensées la même année (2013) dans le canton.

Filières	Lait-fromage	Volailles de chair	Viande bovine	Viande porcine	Céréales panifiables	Légumes	Pommes de terre
Part en %	63%	8%	76%	10%	46%	3%	14%

Tableau 14 : part en % de chaque domaine par rapport au nombre d'exploitations recensées en 2013 (Données des auteurs, 2018)



Filières	Lait-fromage	Volailles de chair	Viande bovine	Viande porcine	Céréales panifiables	Légumes	Pommes de terre
Volume production total/an	341'000t fromages : ~20'000t	8'790 t EPV ¹	57'630 bovins ou 8'792 t EPV	168'750 porcs gras ou 11'300 t EPV	42'800t	~10'000t	~50'000t
% 1 ^{er} échelon de transformation/abattage dans le canton/expédition	91%	83%	95'800t abattages effectifs	397'000t abattages effectifs	8.5%	~80%	~20%
% « échelon de transformation affinage dans le canton	48%	-	-	?	6.2%	-	-
Consommation par tête d'habitant en Suisse (2013)	Total 370kg Fromage et fromage fondu 21kg	11.42 kg EPV	11.50kg EPV (viande bovine) 3.02kg EPV (veau)	23.46kg EPV	45.9kg pain	117kg	45kg
Consommation dans le canton de Fribourg (2013)	Total : 105'000t Fromages : 6'000t	3'400t	3'420t EPV (viande bovine) 900t EPV (veau)	7'000t EPV (viande de porc)	13'000t	33'330t (y compris produits importés) 14'200t (produits suisses),	12'800t
Ratio production/consommation fribourgeoise	Total : 3.2 Fromage : 3.3	2.6	2	1.6	3.3	0.3	3.9

¹EPV : équivalent viande fraîche prête à la vente

Tableau 15 : aperçu de la transformation et de la consommation des produits des filières agricoles fribourgeoises, en 2013 (Révion et al., 2016)



Lait-fromage

Pour l'agriculture et l'industrie fribourgeoise, le secteur laitier et fromager est une locomotive. La production de lait fribourgeoise représente 10% des volumes suisses et dépasse largement les besoins de consommation du canton. La production bio reste cependant marginale. 170 millions de litres ont été transformés en Gruyères AOP et 28 millions en Vacherin Fribourgeois. Au niveau du lait d'industrie, celui-ci est principalement livré à Cremo.

Au niveau de la transformation du lait, le canton de Fribourg a un tissu important de fromageries villageoises, ainsi que d'entreprises plus importantes comme Cremo et Elsa, ce qui représente un total de 1'350 postes équivalent plein temps.

Volailles de chair

Pour la Suisse, le canton de Fribourg est un acteur essentiel de la chaîne de valeur de volailles de chair, tant par son activité d'engraissement que par son activité de transformation. La production de volaille de chair est en constante augmentation dans toute la Suisse. Pour le canton de Fribourg, le nombre total de volailles a augmenté de 29% entre 2003 et 2013. La production pour le canton de Fribourg (sans les œufs) a atteint 68 millions de francs en 2014 et représente 23.3% de la production suisse.

Au niveau de l'abattage, la production de volailles de chair est pilotée par quelques entreprises qui assurent l'abattage et la mise en marché. En 2014, l'abattoir de Micarna situé à Courtepin FR détenait une part de marché des abattoirs Suisse pour la viande de volaille de 41.6%. Toutefois, seule l'entreprise Frifag située à Märwil TG fournit la viande de dinde pour toute la Suisse. Une partie des producteurs fribourgeois a poursuivi la production avec cette entreprise.

Viande bovine et porcine

La production de viande peut être distinguée en différents groupes stratégiques avec des caractéristiques différentes : les très grands abattoirs à dimension nationale liés aux grands distributeurs, les grandes entreprises de charcuterie régionales, les bouchers locaux et les producteurs de viandes directs. En 2016, le canton de Fribourg comptait 16 abattoirs autorisés, contre 25 en 2005. La majorité des abattages de bovins et des porcs sur le territoire fribourgeois se font par les deux géants : Marmy Viande SA (bovins) et Micarna SA (porcs).

La production bovine du canton provient essentiellement de la filière laitière, qui bénéficie d'une stabilité des effectifs laitiers, notamment dû à l'excellence de l'élevage fribourgeois et la production de lait. Les bovins allaitants de race à viande ne représentent que 5% des unités de gros bétail (UGB), alors que les vaches laitières représentent 61% des UGB. Le canton de Fribourg détient 8.5% du cheptel bovin suisse, soit un total de 132'969 bovins (84'865 UGB) en 2013. Cet effectif a légèrement diminué de 2% entre 2000 et 2013.

Parmi les sept districts (figure 12), la Broye a subi la plus forte réduction de vaches laitières (près de 1'000) ainsi que la plus forte augmentation en bovin allaitant. La Glâne, la Gruyère, la Sarine et la Singine possèdent un effectif de bovins nettement plus élevé que les trois districts de la Broye, de la Veveyse et du Lac (Révillon et al., 2016).

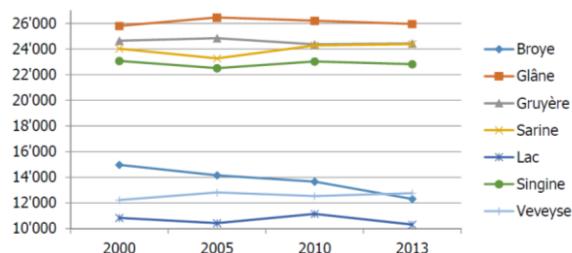


Figure 11 : évolution du cheptel bovin par district du canton de Fribourg (Révillon et al., 2016)

Les effectifs porcins représentent en 2013 moins de 80'000 animaux soit 5.4% du cheptel suisse.

Le cheptel fribourgeois (figure 13) a diminué de 9% en prenant comme référence l'année 2005 où les effectifs pour la Glâne et la Sarine ont connu leur niveau le plus élevé. La Singine et la Gruyère ont stabilisé puis respectivement augmenté leur effectif tandis que tous les autres districts ont vu leur effectif diminuer. Depuis 2005 la diminution a été très forte dans les districts de la Sarine (-26%), la Glâne (-25%) et la Broye (-19%) (Révion et al., 2016).

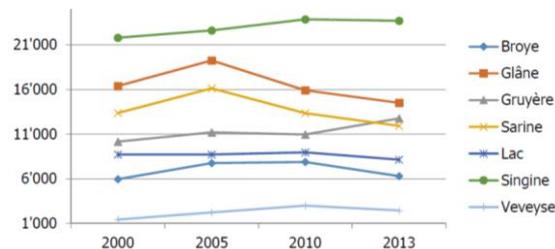


Figure 12 : évolution du cheptel porcin par district du canton de Fribourg (Révion et al., 2016)

L'activité d'enrichissement représente une part prépondérante (92%) de la production porcine cantonale qui valorise majoritairement le petit-lait de la filière fromagère. : Étant donné que la part d'élevage ne représente que les 8% restants, les 45% des porcelets dédiés à l'enrichissement sont importés d'autres cantons. La production couvre largement les besoins du canton, malgré la diminution des effectifs de 10% depuis 2010 qui pourrait encore s'accroître avec la mise aux normes des porcheries en 2018. Toutefois, des projets d'agrandissement ou de construction permettraient de compenser cette diminution.

Céréales panifiables

En 2013, le canton de Fribourg a produit environ 11% de la production suisse de céréales panifiables (environ 400'000 tonnes). Les terres ouvertes constituaient un tiers de la SAU du canton de Fribourg. En 2013, environ la moitié des terres ouvertes étaient destinées à la production de céréales (13'000 ha, dont 8'500 ha de céréales panifiables). Le blé d'automne est la céréale panifiable la plus cultivée dans le canton de Fribourg, suivi du seigle, puis de l'épeautre.

La valeur de production de céréales (fourragères et panifiables) varie selon les années, mais elle a tendance à diminuer avec le temps à cause de l'érosion des prix. En 2013, cette valeur était estimée à 31 millions de francs, dont 75% proviennent des céréales panifiables. Il faut toutefois noter que la valeur de la production céréalière pour le canton de Fribourg est très marginale et ne représente que 4% de la valeur de la production agricole, alors que les céréales couvrent plus de 17% de la SAU du canton.

Au niveau des productions de semences de céréales en Suisse, le canton de Fribourg joue un rôle clé, notamment grâce à l'entreprise DSP (Delley semences et plants) qui sélectionne, développe et teste des variétés de céréales pour toute la Suisse. Deux établissements multiplicateurs (EM), qui ont pour mission d'anticiper la demande en semence céréalière et de produire des semences certifiées, sont situés dans le canton de Fribourg. Avec encore quelques producteurs de semences de céréales de la Glâne sous contrat avec la société coopérative des sélectionneurs (ASS) à Moudon, le canton de Fribourg produit près de 30% des semences certifiées de céréales suisses.

Le canton possède 17 centres collecteurs qui prennent en charge entre 33'000 et 35'000 tonnes de céréales panifiables (y compris les semences), ce qui représente 75% de la production fribourgeoise. Le solde est collecté par les cantons avoisinants, principalement Vaud.

Par contre, au niveau de la production de céréales conventionnelles, le canton de Fribourg semble sous-doté au niveau de la meunerie. Seulement 10% de la production fribourgeoise de céréales panifiables (4'000 tonnes) est prise en charge par les quatre moulins encore actifs dans le canton de



Fribourg. En effet, de nombreux clients fribourgeois s'approvisionnent en farine garantie « 100% fribourgeoise » auprès du groupe Minoterie établi dans le canton de Vaud.

23% de la production fribourgeoise de céréales panifiables répondent aux exigences du label IP-Suisse (11'300 tonnes, sur 43'000). La production de céréales bio est marginale, mais en constante évolution. Le potentiel de marché est très important au vu des besoins des unités de fabrication boulangère de la grande distribution.

Légumes

Le canton de Fribourg comprend plus de 1'200 ha de production de légumes (conventionnelle et bio), ce qui correspond à plus de 11% de la surface suisse. 75% de la production est la production de légumes frais, alors que la production sous serres est de 104 ha. La production bio représente 21% de la surface fribourgeoise totale (240 ha de plein champs et 26 ha sous serres).

La région du Seeland est l'une des régions les plus connues de production de légumes en Suisse. Elle se situe à cheval entre le canton de Fribourg et le canton de Berne.

Depuis quelques années, les structures de production se sont renforcées et les exploitations agricoles se sont spécialisées sur cinq à six légumes et sont très organisées.

Le tableau 16 ci-dessous présente la production et la consommation de légumes dans le canton de Fribourg. Il est possible de constater qu'il y a une grande diversité d'approvisionnement selon les produits (Réviron et al., 2016).

Légumes	Consommation en tonnes	Production en tonnes
Carottes	2'497	1'647
Tomates	2'372	1'921
Salade Iceberg	1'423	104
Poivrons	1'283	145
Concombres	1'128	1'259
Oignons	1'025	2'759
Courgettes	965	910
Tomates Cherry	801	596
Salade pommée	768	1'429

Tableau 16 : consommation/production de légumes dans le canton de Fribourg en 2014 (303'000 habitants) (Réviron et al., 2016)

Pommes de terre

Le canton de Fribourg, avec les cantons de Berne et Vaud, sont les principaux cantons producteurs de pommes de terre. Dans le canton de Fribourg, ainsi que Vaud, la production de pommes de terre a augmenté d'environ 10%. En 2014, la surface cultivée en pommes de terre dans le canton de Fribourg représentait 13% de la surface suisse, soit 1'486 ha. Les 50'000 tonnes de production sont vendues sur le marché de détail (20%), à l'industrie pour transformation (60%) et pour l'alimentation des animaux (20%).

Deux types de producteurs (des maraîchers et des exploitations de grandes cultures) assurent la production qui est intensive en capital et nécessite du savoir-faire pour assurer la rentabilité.

La collecte des produits est contrôlée par la Fenaco, hors du canton de Fribourg. La transformation s'effectue également hors du canton, à l'exception des produits bio qui sont préparés à Kerzers qui traite environ 3'000 tonnes, dont 1'500 tonnes en provenance de Fribourg.

5 Axe 3 : Contribution de l'agritourisme

L'agritourisme connaît un essor de plus en plus important en Suisse et en Europe. Dans notre région, il est encore en voie de développement et reste un marché de niche (Flückiger, Gigandet, & Zufferey, 2011). Une analyse de la contribution de l'agritourisme fribourgeois sera établie sous forme de synthèse regroupant trois thèmes principaux :

- Situation générale de l'agritourisme dans le canton de Fribourg
- Offres de l'agritourisme dans le canton de Fribourg
- Promotion et visibilité de l'agritourisme dans le canton de Fribourg

Notion d'agritourisme

L'association du développement de l'agriculture et de l'espace rural en Suisse définit l'agritourisme (aussi connu sous le terme d'agrotourisme) comme « un tourisme à la ferme englobé dans le tourisme rural. L'agritourisme est déployé plus spécifiquement dans le cadre d'une exploitation agricole, d'une activité agricole ou para-agricole et ce par les membres de l'exploitation. Il se base sur des activités ou des produits offerts par le monde agricole et met en valeur sa production et ses produits dérivés. Les prestations agritouristiques comprennent les activités d'accueil, d'hébergement, de restauration, de vente directe, de loisirs, d'animation socio-pédagogique et de services divers ayant pour cadre un environnement agricole » (Flückiger et al., 2011).

L'agritourisme englobe encore d'autres variantes comme l'écotourisme ou le tourisme patrimonial (Marcotte, Bourdeau, & Doyon, 2006).

L'agritourisme et l'importance du regroupement et de la visibilité

Durant les années 1990, l'agritourisme a connu une hausse dans les offres de vacances à la ferme suite à la création de plusieurs prestataires. Cependant, le nombre de fournisseurs agritouristiques a reculé dans les années 2000 en raison de la trop faible notoriété de l'offre ainsi que l'inefficacité du marketing.

L'organisation faîtière Agritourisme Suisse est une plateforme qui regroupe de nombreux membres et commercialise des offres comprenant des produits d'hébergements: sur la paille, en chambre ou en appartement de vacances. La vente directe ou la restauration à la ferme sont également disponibles. Ce partenariat permet d'exploiter les synergies et de renforcer la présence sur le marché. De plus, un label qualité (figure 14) avec une certification uniformisée a été créé pour tout le territoire Suisse. Ce label prend en compte les différents produits agritouristiques suisses en distinguant les offres du tourisme rural (Repond, 2016).



Figure 13 : label qualité suisse (Agritourisme Suisse, 2018)

5.1 Situation générale de l'agritourisme dans le canton de Fribourg

Le canton de Fribourg est également un canton touristique avec trois régions principales (figure 15) ; la ville de Fribourg, la région des trois lacs ainsi que la région Préalpes - Gruyère.



Figure 14 : les trois régions touristiques du canton de Fribourg (Repond, 2016)

Pour promouvoir ces régions, le canton de Fribourg compte une dizaine de destinations touristiques (tableau 17) établies dans ces trois secteurs (Repond, 2016) :

Le Pays des Trois-Lacs
Estavayer-le-lac et Morat
Fribourg
Fribourg et Romont
Les Préalpes et la Gruyère
Gruyère, Bulle, Charmey, Moléson-sur-Gruyère, Les Paccots et Schwarzsee

Tableau 17 : destinations touristiques dans le canton de Fribourg (Repond, 2016)

La figure 16 suivante illustre la répartition des offres agritouristiques dans la région touristique (représentation du canton avec ses régions et ses destinations) (Repond, 2016).



Figure 15 : idée de grandeur et de la répartition des offres agritouristiques dans la région touristique fribourgeoise (Repond, 2016)

L'Union Fribourgeoise du Tourisme

L'Union Fribourgeoise du Tourisme (UFT), également connue sous la marque Fribourg Région, est une association qui a pour but de développer un tourisme privilégiant la valorisation du patrimoine naturel et culturel du canton de Fribourg (Union fribourgeoise du Tourisme, 2018).

Actuellement, l'UFT propose une liste de quelques prestataires agritouristiques du canton. Ce fichier a été établi à Grangeneuve par l'institut agricole du canton de Fribourg. Cette liste permet aux prestataires n'ayant pas de présence sur internet d'avoir une visibilité lorsqu'un client effectue une recherche d'offre agritouristique en ligne (Repond, 2016).

5.2 Offres de l'agritourisme dans le canton de Fribourg

Dans une région aussi marquée par l'agriculture qu'est le canton de Fribourg, il est envisageable d'avoir plusieurs offres agritouristiques (Service de l'agriculture de l'Etat de Fribourg, 2018).

5.2.1 Hébergement

L'hébergement est une catégorie de produits large avec plusieurs possibilités. Il comprend l'hébergement classique : des appartements de vacances ou alors les dortoirs, utilisés par des groupes. Moins couramment, il existe également des offres liées à l'agriculture comme l'aventure sur la paille et le camping à la ferme. Enfin, les chambres insolites englobent plusieurs formes de logement suivant l'imagination de certains prestataires, comme par exemple un tipi, une yourte, un igloo ou une expérience dans les arbres (Repond, 2016).

5.2.1.1 Chambres d'hôte, dortoirs

La chambre d'hôtes comprend souvent le petit-déjeuner et peut inclure le repas du soir. Un bâtiment qui compte plusieurs chambres d'hôtes (nombre de lits limité selon les cantons) est appelé un gîte. Le dortoir est une forme d'hébergement collectif (Flückiger et al., 2011).

Le canton de Fribourg (figure 17) compte approximativement 26 chambres d'hôte (dortoirs inclus). Pour la plupart, ces lieux sont disponibles toute l'année. En Gruyères, les hôtes peuvent se rendre à l'alpage de mai à octobre pour assister à la fabrication de fromage artisanal. Certains proposent également des gîtes pour les chevaux (Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve, 2017a).

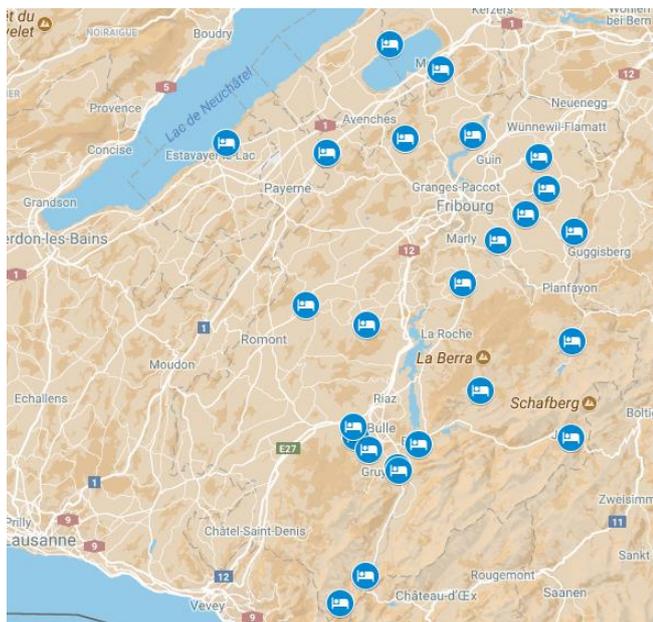


Figure 16 : offres agritouristiques en tant que chambres d'hôtes et dortoirs du canton de Fribourg (Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve, 2017a; Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, 2017b)

5.2.1.2 Chambres insolites

Des lieux insolites viennent compléter les offres de l'agritourisme au niveau de l'hébergement : les visiteurs du canton de Fribourg ont la possibilité de dormir dans des tentes entourées d'un champ de maïs, sur un lit de foin, à la belle étoile sur un char, au sein d'une péniche, d'une cabane sur pilotis, d'une yourte et une cabane de luxe. Au total, quatre endroits insolites (figure 18) sont recensés dans le canton mais ne sont cependant pas ouverts toute l'année (entre avril et octobre) (Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve, 2017a).

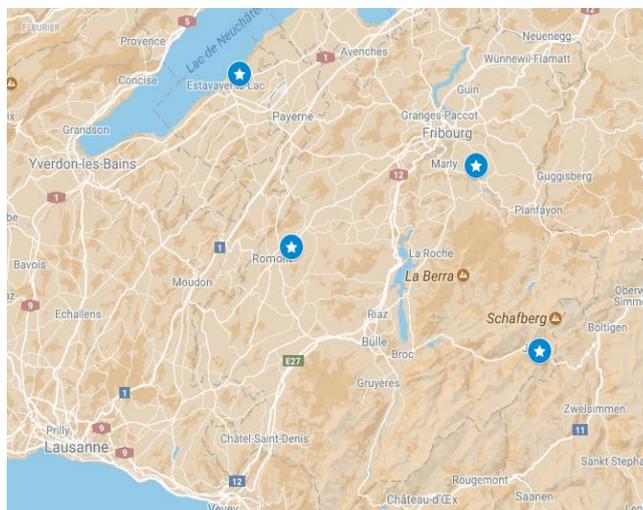


Figure 17 : offres agritouristiques en tant que chambres insolites du canton de Fribourg (Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve, 2017a)

5.2.1.3 Appartements

L'appartement de vacances est un produit traditionnel destiné essentiellement aux familles avec enfants (Flückiger et al., 2011). Environ huit appartements (figure 19) sont disponibles pour la plupart toute l'année dans l'agritourisme fribourgeois.

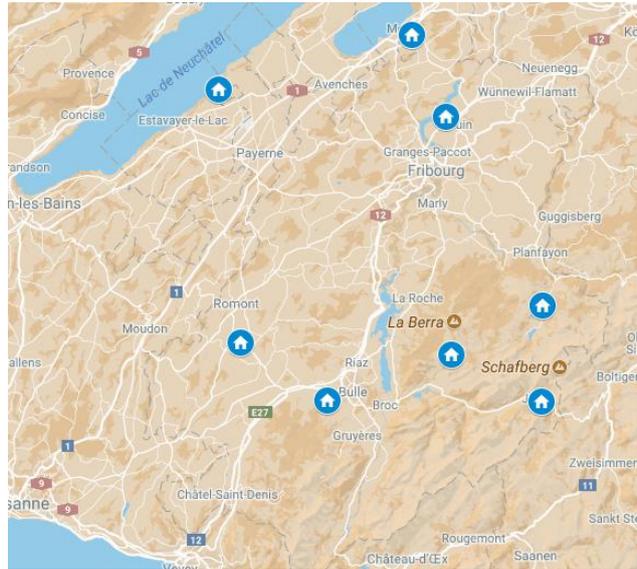


Figure 18 : offres agritouristiques en tant qu'appartements du canton de Fribourg (Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve, 2017a; Suisse Tourisme, 2018a)

5.2.1.4 Aventures sur la paille

Aventure sur la paille est une dénomination réservée aux agriculteurs, arboriculteurs, viticulteurs et maraîchers en activité, membres de l'association. Les autres personnes, non-membres, la proposent sous un autre nom (Flückiger et al., 2011). 14 aventures sur la paille (figure 20) sont recensées dans le canton de Fribourg entre mai à octobre, avec une plus forte fréquence dans le district de la Sarine et du Lac. Ces types d'hébergements ont l'avantage d'accueillir un nombre important de visiteurs (en moyenne 25).

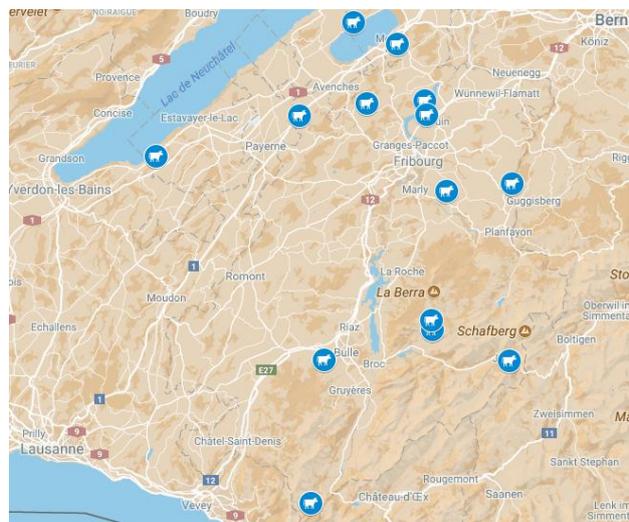


Figure 19 : offres agritouristiques en tant qu'aventures sur la paille du canton de Fribourg (Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve, 2017a; Suisse Tourisme, 2018b)

5.2.1.5 Campings, Tipis

Les campings font également partie des prestations d'hébergement du canton. Actuellement, trois lieux (figure 21) comprenant des campings et tipis sont ouverts du mois d'avril jusqu'en octobre.

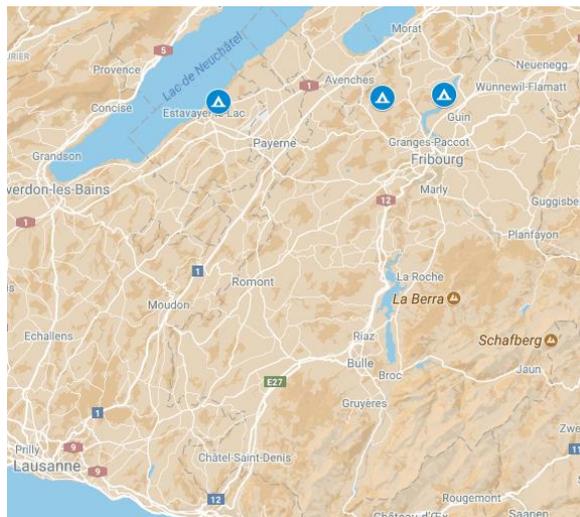


Figure 20 : offres agritouristiques en tant que campings et tipis du canton de Fribourg (Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve, 2017a; Suisse Tourisme, 2018d)

5.2.2 Hospitalité

La ferme auberge, la table d'hôtes, les brunchs et les goûters à la ferme sont des produits organisés directement à l'exploitation (Repond, 2016).

5.2.2.1 Tables d'hôte et fermes auberges

La ferme auberge offre la possibilité de se restaurer (généralement avec de la cuisine campagnarde) et met des chambres à disposition. Les tables d'hôtes sont normalement une prestation offerte uniquement sur réservation (Flückiger et al., 2011). Toute l'année, des tables d'hôte et des fermes auberges (dix) sont à disposition des visiteurs du canton de Fribourg (figure 22), venant ainsi compléter la palette des activités de l'agritourisme. Des spécialités de la région et des produits du terroir, notamment celles de la Bénichon, sont proposées aux demandeurs. Il existe également des buffets thématiques et des dégustations des produits bio (Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve, 2017a).

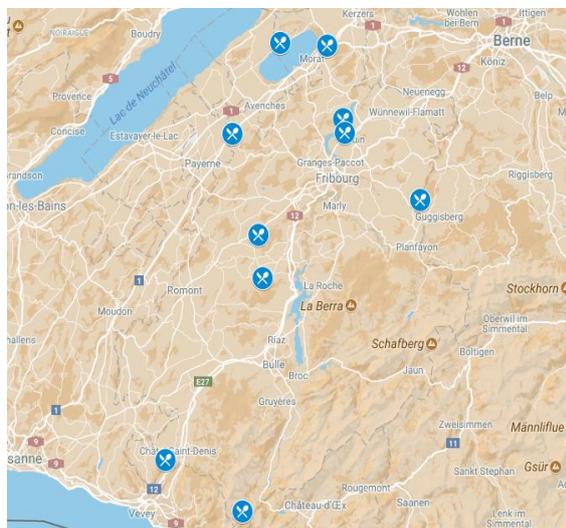


Figure 21 : offres agritouristiques en tant que tables d'hôte et fermes auberges du canton de Fribourg (Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve, 2017a).

5.2.2.2 Brunchs, Apéritifs et goûter

Les goûters à la ferme sont proposés à des groupes d'adultes et/ou d'enfants (pour des anniversaires par exemple). Les brunchs sont principalement organisés à des dates définies (notamment lors de la Fête nationale), le week-end ou alors sur demande (Flückiger et al., 2011). Certains mois dans l'année, et pour d'autres toute l'année, des familles agricoles (figure 23) préparent des brunchs, des apéritifs et goûters. Il en existe pour un total d'approximativement dix au sein du canton de Fribourg (Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve, 2017a).

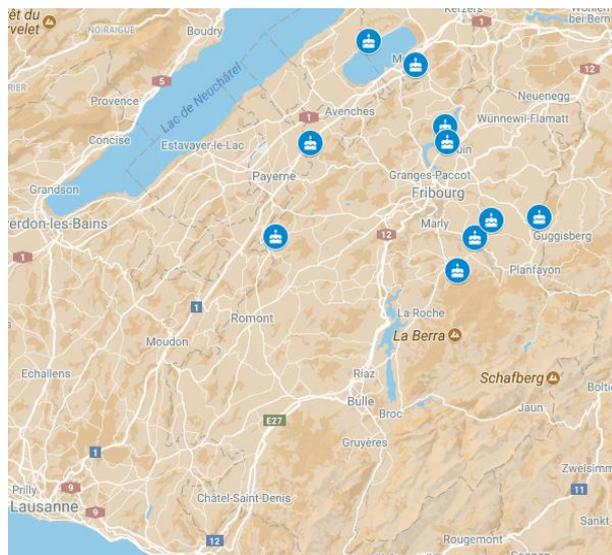


Figure 22 : offres agritouristiques en tant que brunchs, apéritifs et goûters du canton de Fribourg (Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve, 2017a)

5.2.3 Vente de produits à la ferme

La vente directe est la vente d'un produit de la ferme, transformé ou non, directement du producteur au client. Il existe plusieurs possibilités pour vendre ses produits (Flückiger et al., 2011) :

- Aménager une armoire ou un magasin sur l'exploitation
- Tenir un stand au marché
- Vendre via Internet
- Le libre-service
- Par le biais de l'agriculture contractuelle de proximité, d'un magasin collectif ou d'un détaillant

L'offre concernant la vente de produit à la ferme a fortement augmenté, en particulier dans la partie francophone du canton. Dans la vente directe, il y a cependant peu de professionnels (comme Frioba ou Gourmandises de Fribourg). La majorité des familles paysannes ne vend que quelques produits. Lorsque plusieurs producteurs s'associent, ils peuvent offrir un plus large éventail à leurs clients (notamment Mühletal Märit ou Sensler Bäuerinnen Backservice). L'agriculture contractuelle propose de la diversité dans les offres et une livraison à domicile (par exemple Panier Bio ou l'Association Croqu'Terre) (Direction des institutions, 2014b).

Au sein du canton de Fribourg (figure 24 et 25), environ 173 membres de Bio Fribourg et 64 en dehors de ce label font de la vente directe (BIO Fribourg, 2015a; Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve, 2017d, 2017b).

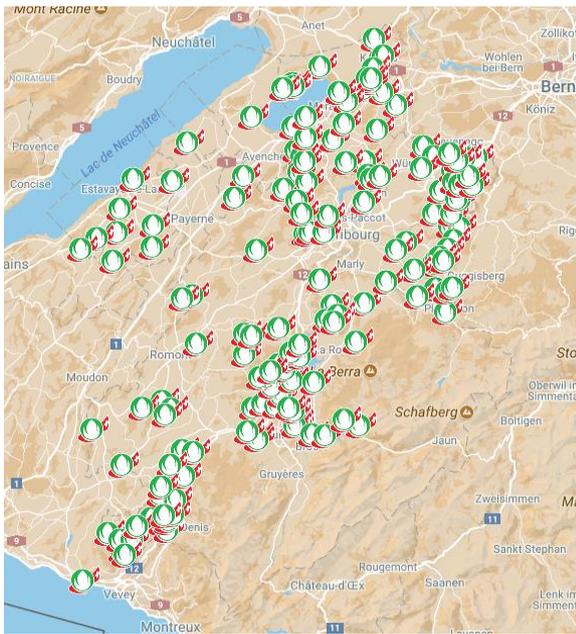


Figure 23 : ventes directes Bio Fribourg du canton (BIO Fribourg, 2015a; Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve, 2017d, 2017b).

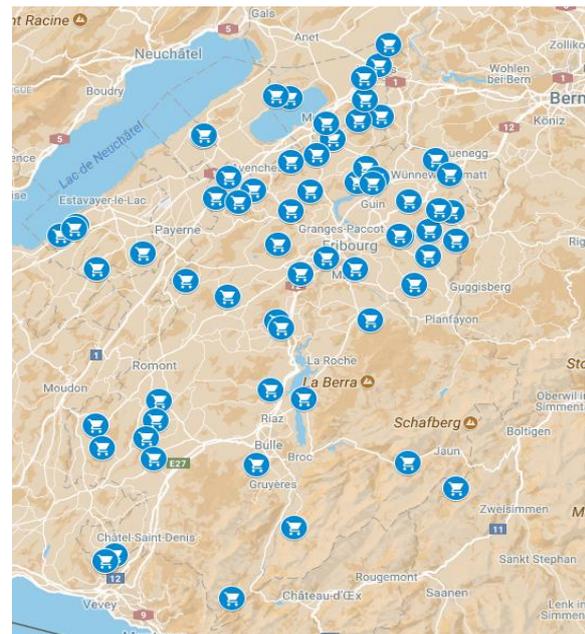


Figure 24 : ventes directes, hors Bio Fribourg, du canton (BIO Fribourg, 2015a; Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve, 2017d, 2017b).

Par ailleurs, il existe un marché hebdomadaire à Fribourg avec plusieurs producteurs bio (BIO Fribourg, 2015b).

L'Association des Produits du Terroir du Pays de Fribourg (présentée au chapitre Promotion et visibilité de l'agritourisme dans le canton de Fribourg) a érigé une carte (figure 26) regroupant notamment les marchés du Terroir, les foires de printemps et les marchés de Bénichon (Terroir Fribourg, 2018).

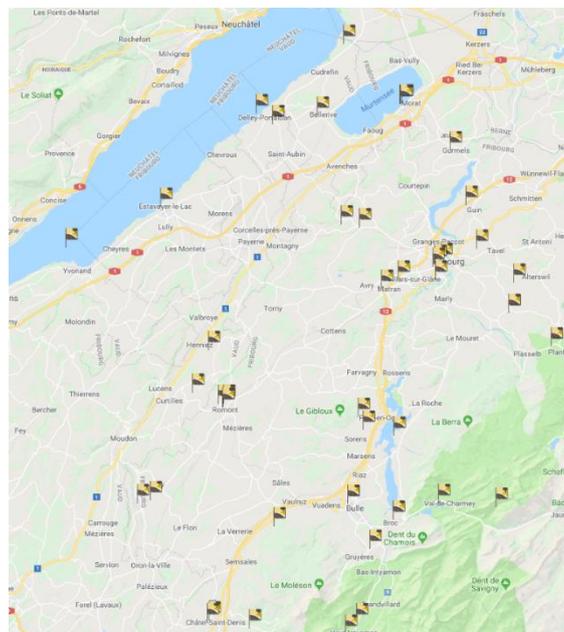


Figure 25 : principaux marchés du Terroir, les foires de printemps et les marchés de Bénichon du canton (Terroir Fribourg, 2018)

5.2.4 Location de salles

Dans le cadre de l'agritourisme fribourgeois, des salles (figure 27) peuvent également être louées toute l'année (six au total) pour différents événements, tels que les mariages, les soirées d'entreprise ou pour d'autres occasions (Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve, 2017a).

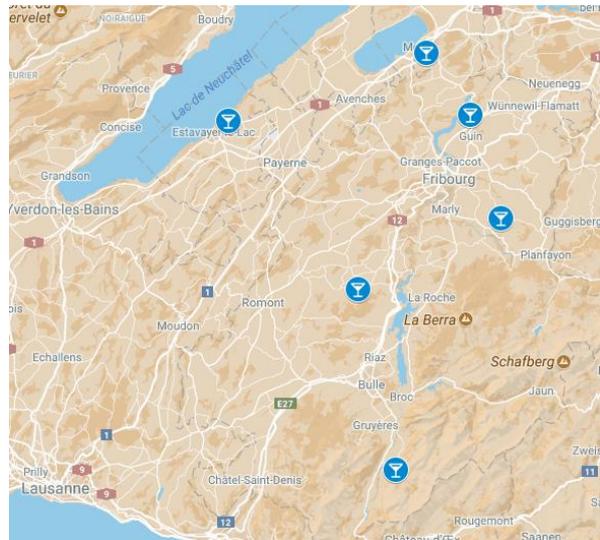


Figure 26 : offres agritouristiques en tant que location de salles du canton de Fribourg (Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve, 2017a)

5.2.5 Activités et aventures

Un large panel d'activités existe sur le marché dont certaines sont complémentaires à l'hébergement, l'hospitalité et la vente de produits à la ferme. L'agritourisme propose des activités dites vertes, développées par le prestataire, notamment : l'École à la ferme, des visites d'étables ou des activités équestres (Repond, 2016).

5.2.5.1 L'École à la ferme et visites d'étables

L'école à la ferme, activité principalement pour les élèves, accueille également des familles pour vivre une expérience en milieu rural. Des visites d'étables sont aussi possibles dans le canton (figure 28) sur rendez-vous ou au courant de certains mois (15 lieux recensés). Une visite d'alpage complète les offres agritouristiques (Repond, 2016).

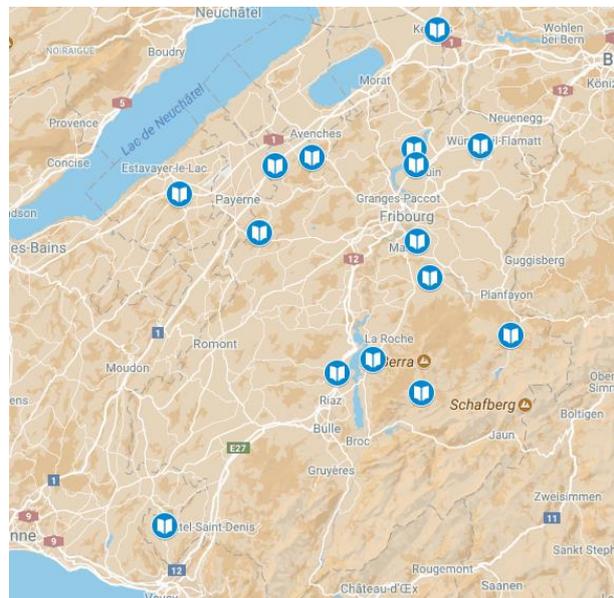


Figure 27 : offres agritouristiques en tant que visites d'étables et l'École à la ferme du canton de Fribourg (Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve, 2017a; L'école à la ferme, 2018; Visites d'étables, 2018)

5.2.5.2 Activités équestres

Des balades à cheval, en char attelé (mais également en luge ou Ski-jöring), en char à fondue, des camps d'équitation ou de trekking avec ânes, mulet et des lamas constituent les sept activités équestres principales (figure 29) agritouristiques du canton durant l'année (Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve, 2017a).

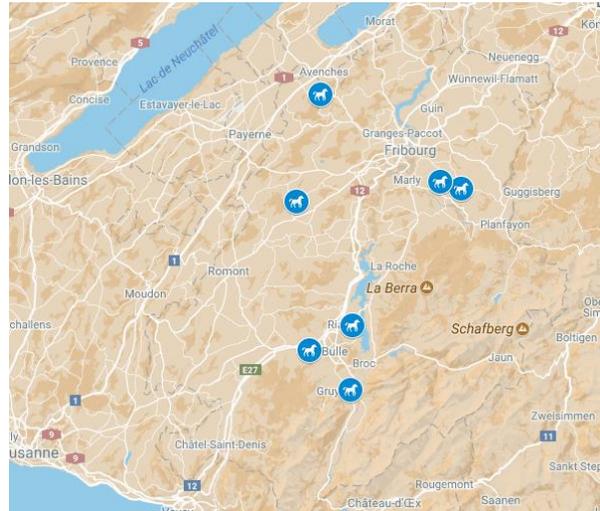


Figure 28 : offres agritouristiques en tant qu'activités équestres du canton de Fribourg (Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve, 2017a)

5.2.5.3 Autres activités

D'autres activités vertes sont également proposées (figure 30) ; la prestation « Contes et soupes », le football-golf, des événements pour les entreprises et familles (par exemple la confection du pain, des jeux olympiques paysans ou des anniversaires pour les enfants), des visites de domaine avec dégustations (vignes et caves) et des vacances pour les enfants (six activités au total) (Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve, 2017a).

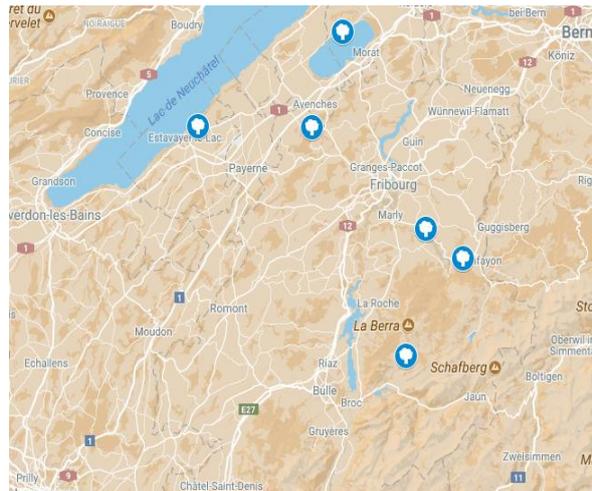


Figure 29 : autres offres agritouristiques du canton de Fribourg (Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve, 2017a)

5.2.6 Écotourisme

Les parcs naturels (figure 31) régionaux jouent un rôle moteur dans le développement durable de leur territoire. Ils apportent une réelle valeur ajoutée tant pour la nature et le paysage, que pour l'économie régionale (notamment pour le tourisme et les produits du terroir) et la société (Fédération suisse du tourisme, 2017).

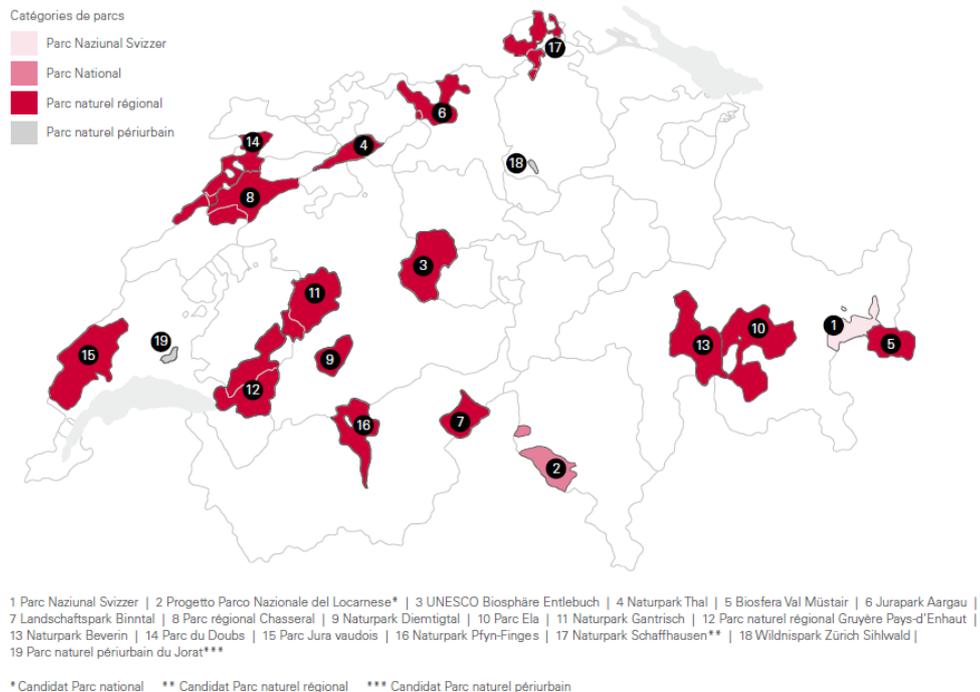


Figure 30 : parcs naturels en Suisse (Fédération suisse du tourisme, 2017)

Au sein du canton de Fribourg, deux parcs naturels régionaux sont recensés : le parc naturel du Ganttrisch et le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut (Fédération suisse du tourisme, 2017).

5.2.6.1 Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut

En 2014, le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut a rapporté 201'480 CHF de contributions économiques pour le canton et 2'000 visiteurs ont été recensés. Ainsi, cette offre touristique se place à la 172^{ème} place sur 233 dans le classement des contributions économiques des prestataires touristiques fribourgeois (Steiner, Collaud, & Nicolet, 2016). Il s'étend entre Montreux et Bulle, Gstaad et Gruyères (canton de Vaud et de Fribourg) avec une surface de 503 km² (Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, 2015a).

Le Parc possède un programme annuel afin de sensibiliser la population à la nature et à la découverte de ce territoire. De même, il organise des animations, des visites guidées, des randonnées, des conférences, des offres touristiques. Il propose, en plus, des buffets et pique-niques (produits du terroir) (Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, 2015c). Le Parc suggère notamment l'offre agritouristique L'école à la ferme (Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, 2015d), ainsi qu'une activité particulière ; prêter main forte à un agriculteur du Parc sur une ou plusieurs journées (Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, 2015b).

Enfin, le Parc prône l'efficacité énergétique et la production d'énergie renouvelable sur son territoire à travers le projet L'énergie (Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, 2017a).



5.2.6.2 Parc naturel du Ganttrisch

Depuis 2012, la zone de 400 km² du parc naturel du Ganttrisch est certifiée Parc Naturel Régional ; le but étant de préserver et d'améliorer la diversité de la nature et la beauté du paysage à long terme, tout en promouvant la valeur ajoutée régionale et une économie durable. Il est situé dans le triangle que forment Berne, Thoun et Fribourg (Ganttrisch Naturpark, 2017a).

Au sein de ce parc régional, les visiteurs ont un large choix d'offres avec différents sentiers thématiques, comprenant notamment des randonnées à la campagne et des sites de grillades (Ganttrisch Naturpark, 2017d). Ils peuvent également y découvrir de nombreux sites historiques (Ganttrisch Naturpark, 2017b).

L'objectif principal du parc est de familiariser la population avec les activités propres à l'agriculture, ainsi que de démontrer son importance. Au sein même du territoire propre au parc naturel du Ganttrisch, plusieurs établissements proposent L'école à la ferme et des visites d'étables (Ganttrisch Naturpark, 2017c). 275 produits de plus de 23 fermes ont été certifiés par le label du parc naturel du Ganttrisch : au moins 80% des ingrédients proviennent du parc et deux tiers de la valeur ajoutée y sont générés (Ganttrisch Naturpark, 2017e).

5.2.6.3 Autres offres écotouristiques

Le canton de Fribourg met à disposition des visiteurs de multiples sentiers et autres parcours didactiques ayant notamment pour but de sensibiliser la population à la faune et flore locales. Le tableau 18 qui suit identifie, de manière non exhaustive, les principales offres à Fribourg et dans les alentours (Agence d'information agricole romande, 2018; La Maison du Gruyère, 2014b; Suisse Tourisme, 2018c) :

Nom de l'offre écotouristique	Description
Chemin des abeilles (Courtepin)	Le parcours détient 14 stations qui expliquent la vie et l'activité des abeilles.
La Grande Cariçaie (Yverdon-les-Bains)	La Grande Cariçaie est le plus grand marais lacustre de Suisse. Huit grandes réserves naturelles la constituent.
Sentiers Gourmands (Châtel-St-Denis)	Quatre sentiers gourmands: le sentier « Petit Gourmand », le sentier des « Bûcherons », le sentier du « Patois » et le sentier « Panoramique ». Randonnée et dégustations des produits du terroir au sein des restaurants de montagne et buvettes d'alpage.
Sentier botanique forestier (Avenches)	Un parcours botanique au sein du Bois de Châtel.
Sentier viticole du Vully (Sugiez)	Un sentier didactique qui sillonne le vignoble qui apprend aux visiteurs les différents cépages et les étapes de "la terre au vin". Dégustations possibles.
Sentier agro-sylvicole de l'Intyamou (Bulle)	D'Estavannens à Montbovon, les personnes découvrent la nature gruérienne, ainsi que des villages typiques.
Sentier maraîcher du Seeland (Kerzers)	Le sentier maraîcher traverse les champs de légumes.
Sentier des fromageries (Gruyères-Moléson)	Sentier permettant de découvrir les pâturages de la Gruyère et d'authentiques chalets d'alpage recouverts de tavillons en reliant Pringy à Moléson-Village ou inversement.
Sentier de découvertes (Charmey)	Les deux sentiers didactiques relient le sommet du Vounetz à Charmey. Ils racontent l'histoire des premiers armaillis à l'arrivée du tourisme.
Chemin muletier du Col de Jaman (Col de Jaman)	L'itinéraire relie Montbovon à Montreux/Vevey en



	passant par le col de Jaman. Ce chemin était une importante voie commerciale pour l'exportation du fromage.
Sentier des Comtes (Gruyères)	Depuis Montbovon, le sentier traverse sept villages aux maisons et aux chapelles historiques.
Randonnée de découvertes "Architecture paysanne" (Grandvillard)	Au total, 14 édifices donnent un aperçu de l'architecture paysanne du XVIe au XXe siècle.

Tableau 18 : autres offres écotouristiques du canton de Fribourg (Agence d'information agricole romande, 2018; La Maison du Gruyère, 2014b; Suisse Tourisme, 2018c)

5.2.7 Économie alpestre

L'économie alpestre est la part de l'agriculture dans les zones d'estivage des Préalpes (Etat de Fribourg, 2009). Le canton de Fribourg est composé de plus de 1'300 chalets d'alpage. De nombreux éléments historiques symbolisent la construction de ces habitations (Société fribourgeoise d'économie alpestre, 2018). Dans le canton de Fribourg, les alpages représentent 11% du territoire (Groupe de coordination pour la protection des sols, 2008). Contrairement à la plupart des autres cantons, dont les alpages sont corporatifs, ceux du canton de Fribourg appartiennent à des particuliers ou à des collectivités publiques qui les exploitent eux-mêmes ou les louent à des agriculteurs.

Depuis quelques années déjà, la politique agricole a entraîné une baisse du bétail dans les alpages. Cette diminution entraîne une sous-exploitation des pâturages. À long terme, ces surfaces vont se reboiser au détriment de la flore alpestre. Cependant, l'économie alpestre est dynamique et il y a très peu d'abandons d'alpages. Pour conserver une exploitation durable, l'accès aux alpages est d'une grande importance (Etat de Fribourg, 2009).

L'économie alpestre du canton est renforcée, d'une part, par l'intermédiaire de la formation et du transfert du savoir-faire, d'autre part, en encourageant les mesures de rationalisation de la production et en promouvant les produits à haute valeur ajoutée issue des alpages. Grâce à l'aide financière de l'Etat par le biais du programme de revitalisation de l'économie alpestre fribourgeoise, les producteurs de fromage d'alpage ont pu mettre aux normes d'hygiène leurs chalets (Direction des institutions, 2014b).

Buvettes, hébergements, locations et ventes à l'alpage

La buvette d'alpage est proche de la ferme auberge et est en principe une offre saisonnière (Flückiger et al., 2011). Dans l'année, des buvettes, des hébergements, des locations et des ventes sont disponibles dans les alpages fribourgeois (figure 32). Différentes activités sont envisagées, notamment des visites de la fromagerie d'alpage, des ventes de tommes de chèvre, de yoghourts, de crème double et de Mutschli (lait de vache). De manière approximative, il est dénombré 28 lieux dans le canton (Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve, 2017a).

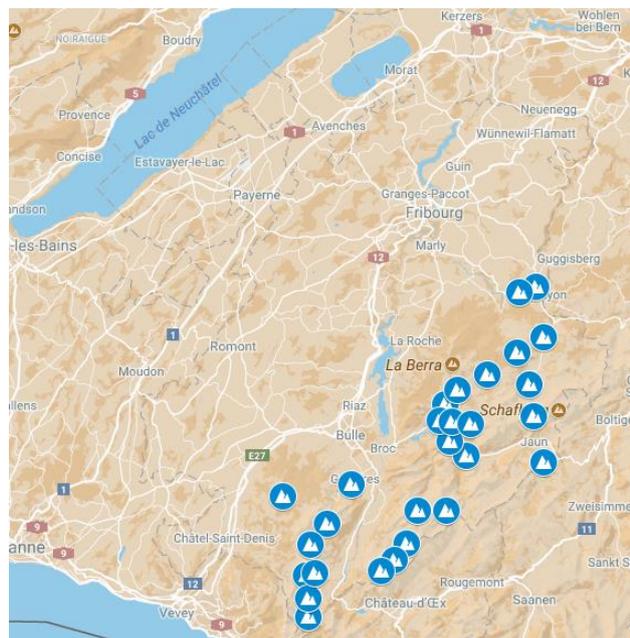


Figure 31: offres agritouristiques en tant que buvettes, hébergements, locations et ventes à l'alpage du canton de Fribourg (Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve, 2017a; Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, 2017b)

5.3 Promotion et visibilité de l'agritourisme dans le canton de Fribourg

L'agritourisme fribourgeois comprend différentes actions promotrices augmentant sa visibilité et sa notoriété, notamment à travers différents prestataires touristiques (par exemple la Maison Cailler ou La Maison du Gruyère), les labels « Produits du terroir du pays de Fribourg », AOP et AOC (pour les vins). Les désalpes et la fête traditionnelle « la Bénichon », de même que les principaux acteurs du tourisme en Suisse et la plateforme Dzin jouent également un rôle dans la renommée de l'agritourisme du canton.

5.3.1 Produits du terroir

La richesse et la qualité des produits du terroir fribourgeois sont certainement une force du canton de Fribourg. En plus des certifications AOP et AOC (pour les vins), le gâteau du Vully, le vin cuit, la moutarde de Bénichon, les meringues et la crème double de la Gruyère, les bricelets, les Seisler Brätzele, les cuquettes, les pain d'anis, de nombreuses sortes de fromages, dont notamment le Sensler Mutschli, et des produits de la borne font partie de la palette de produits typiques (Union fribourgeoise du Tourisme, 2018).

L'Etat participe au financement de l'Association des Produits du Terroir du Pays de Fribourg qui regroupe plus d'une septantaine de membres (notamment toutes les associations faitières de l'agro-alimentaire, les grands transformateurs du canton et l'Union des paysans fribourgeois). L'Association des Produits du Terroir du Pays de Fribourg est porteuse du label « Certifié Terroir Fribourg » associé à « regio.garantie » (figure 33) (Direction des institutions, 2014b).



regio•garantie

Figure 32 : label « Certifié Terroir Fribourg » (Association Terroir Fribourg, 2018)

Cette organisation est également la principale coordinatrice de la promotion des produits agricoles fribourgeois (Direction des institutions, 2016).

Les marques des produits du terroir des six cantons romands et du Jura bernois sont rassemblées sous « Pays romand – Pays gourmand ». Cette fédération a été créée en 2005 dans le but de coordonner les actions de promotion de ses membres, ainsi que de promouvoir les produits labellisés des terroirs romands afin d'obtenir une meilleure visibilité des produits du terroir et une amélioration de la vente (Pays romand - Pays gourmand, 2018).

5.3.2 Contributions économiques de deux prestataires touristiques importants

Avec respectivement 42 et 16 millions de francs de contributions économiques en 2014 (figure 34), la Maison Cailler et La Maison du Gruyère demeurent les plus grands contributeurs de la région de La Gruyère et font partie du top 28 pour le canton de Fribourg dans son ensemble (Steiner et al., 2016).

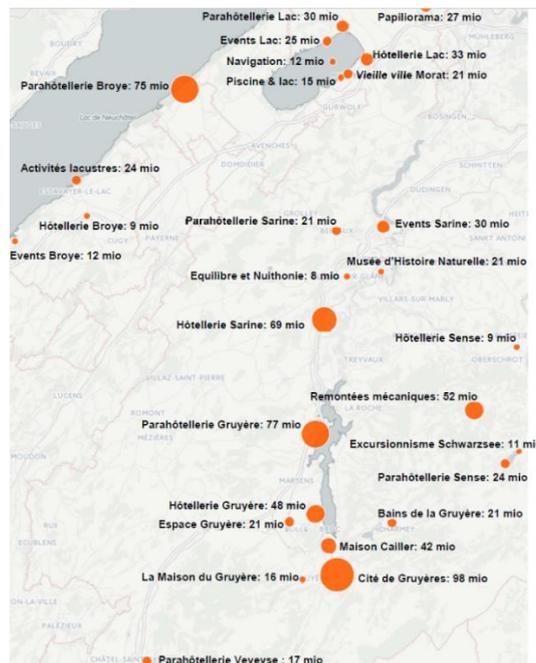


Figure 33 : contribution économique annuelle totale des plus importants prestataires touristiques fribourgeois (en millions de francs) (Steiner et al., 2016)

En 2016, concernant le classement au niveau de la fréquentation de différents musées et autres lieux de visite dans la région de Fribourg, la Maison Cailler se place en première position avec 411'864 visiteurs et La Maison du Gruyère au cinquième rang avec 160'424 entrées (Union fribourgeoise du Tourisme, 2016).



5.3.2.1 *Maison Cailler*

La Maison Cailler est la plus ancienne marque de chocolat de Suisse encore en vente et a été fondée par François-Louis Cailler en 1819. Les produits sont issus du lait fribourgeois (COOP, 2018). Cette offre touristique propose un circuit interactif dans le but de découvrir les origines et la fabrication du chocolat, ainsi que des ateliers pour réaliser ses propres créations chocolatées et des anniversaires d'enfant (Loisirs.ch, 2018).

En 2014, les contributions économiques totales de la Maison Cailler pour le canton se sont élevées à 41'771'136 CHF avec une fréquence de 414'643 visiteurs. La Maison Cailler occupe ainsi la troisième place dans le classement des contributions économiques des prestataires touristiques fribourgeois (233 offres en tout) (Steiner et al., 2016).

5.3.2.2 *La Maison du Gruyère*

La fromagerie de démonstration a été créée en 1969, à Pringy. En 2000, la fromagerie de démonstration devient La Maison du Gruyère. Chaque année, elle accueille des visiteurs du monde entier. C'est une fromagerie de village qui possède une galerie de visite pour découvrir la fabrication du fromage "Le Gruyère AOP". L'Exposition interactive « Le Gruyère AOP, Voyage au cœur des sens » a pour thème les cinq sens. La Maison du Gruyère détient également un restaurant, ainsi qu'une salle de banquets, séminaires ou conférence. Le Marché gruérien met en valeur des produits du terroir (La Maison du Gruyère, 2014a).

16'025'216 CHF ont constitué le montant total des contributions économiques de La Maison du Gruyère en 2014 et ce prestataire touristiques a accueilli 159'075 visiteurs. Cette attraction régionale occupe la 18^{ème} place du classement fribourgeois.

Tout en restant dans le thème des produits laitiers, la Fromagerie d'alpage Moléson a comptabilisé, en 2014, 15'100 visiteurs et se place ainsi au 83^{ème} rang (1'521'174 CHF de contributions) (Steiner et al., 2016).

5.3.3 *Labels*

Les Appellations d'origine protégées (AOP) et les Indications géographiques protégées (IGP) assurent la protection de spécialités suisses de haute qualité qui présentent un fort lien avec leur origine. En novembre 2015, sur les 33 produits enregistrés, 23 sont issus de la Suisse romande, soit plus des deux tiers. L'agriculture fribourgeoise tire sa renommée de plusieurs produits connus hors des frontières de la Suisse, à savoir le Gruyère AOP ou le Vacherin AOP. Les poires à Botzi AOP proviennent également du canton de Fribourg, ainsi que la cuchaule AOP (Thomas Blätter, Barbara Eiselen, Mario Huber, Ladina Knapp, Marguerite Paus, 2016a).

Grâce à ces produits phares AOP, l'agriculture peut défendre la plus-value des produits agricoles du canton.

5.3.4 *Manifestations*

En septembre et en octobre, la désalpe est une fête traditionnelle de montagne. Il s'agit de la descente des troupeaux en plaine après plus de quatre mois passés à l'alpage. Ces manifestations proposent également différents marchés de produits du terroir (Union fribourgeoise du tourisme, 2018b).

La Bénichon est à l'origine une fête de la bénédiction: glorifier Dieu pour tout ce qui a été récolté durant l'année. Depuis, seule la fête populaire et gastronomique est restée avec son menu de Bénichon (proposant différents produits du terroir) (La Bénichon du Pays de Fribourg, 2018a). La Bénichon du Pays de Fribourg est un projet mis en place pour promouvoir cette fête. Cet événement a lieu chaque année dans un district différent et propose, sur trois jours, différentes animations (La Bénichon du Pays de Fribourg, 2018b).

La Désalpe de Semsales et la Bénichon de Châtel-St-Denis font partie des plus grands contributeurs de la région de Châtel-St-Denis/Les Paccots en 2014 (figure 35), de même que la désalpe de Plaffeien pour le Schwarzsee (figure 36)(Steiner et al., 2016).

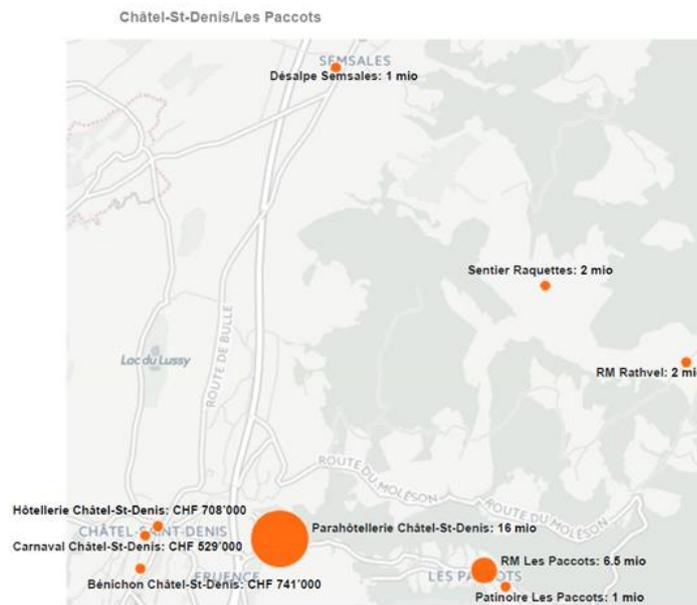


Figure 34 : les plus gros contributeurs de la région Châtel-St-Denis/Les Paccots (Steiner et al., 2016)



Figure 35 : cartes représentant les plus gros contributeurs de la région Schwarzsee (Steiner et al., 2016)

En 2014, les contributions économiques totales de différentes désalpes du canton se sont élevées à :

- 1'511'100 CHF avec une fréquence de 15'000 visiteurs pour la désalpe de Plaffeien (86^{ème} place sur 233)
- 1'007'400 CHF avec une fréquence de 10'000 visiteurs pour la désalpe de Semsales (110^{ème} place sur 233)
- 604'440 CHF avec une fréquence de 6'000 visiteurs pour la désalpe d'Albeuve et celle de Charmey (128^{ème} place sur 233)

Concernant la fête traditionnelle de la Bénichon, celle de Châtel a contribué économiquement au canton de 740'950 CHF en 2014 et a attiré 7'000 personnes (117^{ème} place dans le classement des contributions économiques des prestataires touristiques fribourgeois)(Steiner et al., 2016).

5.3.5 Activités de service

Les principaux acteurs du tourisme en Suisse jouent un rôle essentiel dans la promotion de l'agritourisme (Flückiger et al., 2011). Le tableau 19 suivant résume le degré de visibilité agritouristique du canton de Fribourg :

Principaux acteurs du tourisme en Suisse	Degré de visibilité de l'agritourisme fribourgeois
Suisse Tourisme www.myswitzerland.com	Sur le site, il est possible de sélectionner le canton de Fribourg et diverses destinations existent sans pour autant mettre en avant les offres agritouristiques. Cependant, sous hébergement, un onglet à la ferme montre aux visiteurs les différentes possibilités agritouristiques de la Suisse avec le

	moyen de sélectionner seulement celles concernant le canton.
Vacances à la ferme www.bauernhof-ferien.ch	Le site en question ne mentionne aucune offre agritouristique pour la Suisse romande. Cependant sous l'onglet <i>Weitere Ferien-Angebote</i> , il est possible de sélectionner la partie ouest de la Suisse mais pas le canton de Fribourg en soi et seuls deux destinations au total sont visibles pour l'ensemble de la Suisse romande.
L'office du tourisme régional ou cantonal : FRIBOURG RÉGION www.fribourgregion.ch	Le site de FRIBOURG RÉGION permet aux visiteurs de trier les hébergements notamment par hébergements insolites comprenant pour certains des offres agritouristiques, ainsi que les aventures sur la paille. La visibilité de l'agritourisme n'est cependant pas importante et aucun onglet n'est consacré à ce thème en soi. Le site de FRIBOURG RÉGION renvoie les personnes sur les différents sites consacrés aux régions du canton de Fribourg mais leur structure visuel reste la même.
Agritourisme Suisse www.agrotourismus.ch (site indisponible) www.myfarm.ch (site disponible)	La liste des offres agritouristiques et leur structure visuelle duplique celle du site de Suisse Tourisme.

Tableau 19 : degré de visibilité agritouristique du canton de Fribourg (Données des auteurs, 2018)

La vente de produits bio (ventes directes ou au sein des marchés), ainsi que d'autres offres agritouristiques bio au sein du canton de Fribourg sont notamment promues à l'aide de Fermebourgeon (figure 37) ou avec des supports publicitaires (Fermebourgeon, 2018).

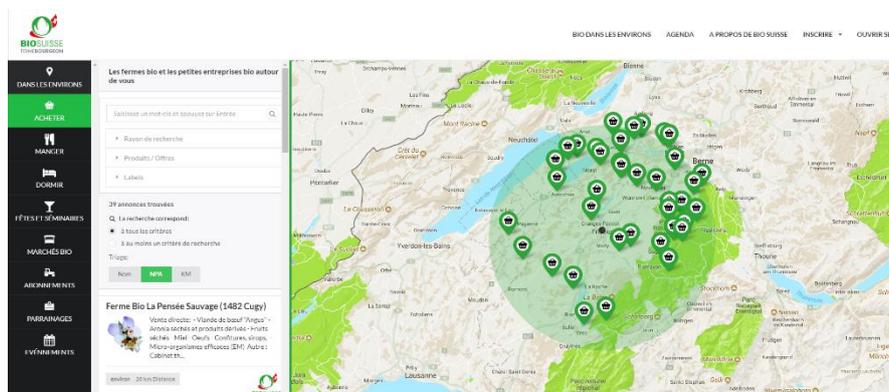


Figure 36 : localisation de la vente de produits bio à l'aide de Fermebourgeon (Fermebourgeon, 2018)

5.3.6 Plateforme Dzin

Dzin signifiant les gens en patois fribourgeois, est une nouvelle plateforme fribourgeoise de tourisme collaboratif de l'UFT. Elle met en relation hôtes locaux et visiteurs. Ce projet s'inscrit dans la tendance du tourisme d'expérience et de l'économie de partage. À son lancement, Dzin avait une huitantaine d'activités réservables en ligne (La Gruyère Tourisme, 2018).

La visibilité des offres agritouristiques fribourgeoises profite de cette plateforme qui promeut par exemple les dégustations de vins, les excursions photographiques et les randonnées, la possibilité de créer des plats gastronomiques avec des produits locaux, l'initiation à des activités équestres atypiques et la découverte du transport de fromage d'alpage à dos de mulet (Union fribourgeoise du tourisme, 2018a).



6 Axe 4 : Définition des performances écologiques de l'agriculture et du sol

Le défi de l'agriculture est de produire davantage de nourriture en préservant les ressources naturelles, en optimisant sa consommation d'énergie et en s'adaptant aux changements climatiques (Office fédéral de l'environnement OFEV, 2013).

Monitoring agro-environnemental et indicateurs agro-environnementaux

Le Monitoring agro-environnemental (MAE) de l'Office fédéral de l'agriculture évalue l'impact de l'agriculture sur la qualité environnementale, ainsi que l'évolution de l'environnement en rapport avec les pratiques agricoles. Le MAE se fonde sur des indicateurs agroenvironnementaux (IAE) (tableau 20). Ceux-ci sont classés au sein de six domaines (azote, phosphore, énergie/climat, eau, sol et biodiversité/paysage) répertoriés en trois catégories : forces motrices (pratiques agricoles), effet sur l'environnement (processus agricoles) et état de l'environnement (Office fédéral de l'agriculture OFAG, 2014).

	Forces motrices Pratiques agricoles	Effets sur l'environnement Processus agricoles	Etat de l'environnement*
Azote (N)	Bilan N de l'agriculture	Emissions azotées potentielles Emissions d'ammoniac	Nitrate dans les eaux souterraines
Phosphore (P)	Bilan P de l'agriculture	Teneur en P des sols	P dans les lacs
Energie / Climat	Consommation d'énergie	Efficience énergétique Emissions de gaz à effet de serre	
Eau	Utilisation de produits phytosanitaires Utilisation de médicaments vétérinaires	Risque d'écotoxicité aquatique	Produits phytosanitaires dans les eaux souterraines Médicaments vétérinaires
Sol	Couverture du sol	Risque d'érosion Bilan d'humus Bilan de métaux lourds	Teneur en polluants Qualité du sol
Biodiversité / Paysage	Surfaces de promotion de la biodiversité Projets qualité du paysage	Effets potentiels des activités agricoles sur la biodiversité	Espaces et milieux agricoles (ALL-EMA) Programme observation du paysage suisse (OPS)

* en collaboration avec l'Office fédéral de l'environnement

Tableau 20 : récapitulation systématique des IAE (Office fédéral de l'agriculture OFAG, 2014)

Les performances écologiques de l'agriculture fribourgeoise seront évaluées à travers les indicateurs agro-environnementaux dans la limite des données disponibles et sous la forme d'une synthèse regroupant trois thèmes principaux :

- Eau et sol
- Climat et gaz à effet de serre
- Biodiversité et qualité du paysage

6.1 Eau et sol

Le réseau d'observation des sols (FRIBO) a pour objectif principal de collecter des informations d'ordre pédologique, agricole et environnemental sur les sols agricoles du canton de Fribourg. Le réseau comporte 250 sites d'observation qui sont répartis en trois classes : les terres assolées, les prairies permanentes et les alpages. Tous les sites sont prélevés en cinq ans, ce qui correspond à un cycle d'analyse (Etat de Fribourg, 2009).

Dans le but de surveiller la qualité de l'eau souterraine, trois programmes d'étude existent : Programme de surveillance NAQUA, Programme de surveillance « Aquifères et importants » et Programme de surveillance des aires Z_u. Le programme NAQUA informe sur la qualité des eaux souterraines pour l'ensemble du pays. Le programme de surveillance « Aquifères importants » complète le réseau NAQUA au niveau cantonal. Finalement, le programme de surveillance des aires

Z_u traite de ressources problématiques dont la teneur en nitrates est trop élevée (Etat de Fribourg, 2009).

6.1.1 Indicateurs relatifs à l'azote

L'azote est indispensable pour la croissance des végétaux et a un rôle capital dans l'alimentation animale. Cependant, l'azote non utilisé par les produits se retrouve dans l'environnement et agit négativement sur les écosystèmes : l'ammoniac et les oxydes d'azote, de même que l'ammonium et les nitrates, provoquent l'eutrophisation des écosystèmes.

Les émissions d'azote de l'agriculture proviennent particulièrement de l'élevage de bétail. Elles se forment dans les étables, durant le stockage des engrais de ferme, ainsi qu'après l'épandage de fumier, de lisier ou d'engrais contenant de l'ammonium, des nitrates ou de l'urée (L'agriculture, 2013).

6.1.1.1 Production, valorisation, besoin et bilan de l'azote dans le canton de Fribourg

En 2005, la production totale d'azote de l'agriculture fribourgeoise (tableau 21 et figure 38) s'élève à 8'135 tonnes par an, dont 1'488 tonnes (18.2%) sont perdues dans l'air au moment de la pâture ou des sorties. 4'260 tonnes (52.3%) sont disponibles en tant que fertilisants pour les cultures. Les 2'394 tonnes restantes (29.5%) se lient à la substance organique du sol ; le solde est perdu dans l'air pendant le stockage et surtout lors de l'épandage du lisier (Etat de Fribourg, 2009).

Production N	Volume total N_{tot} [t]	8'135	100%
	– Animaux consommant des fourrages grossiers	7'312	89.9%
	– Porcs	444	5.5%
	– Volailles	379	4.7%
Valorisation	Volume total N_{tot} [t]	8'135	100%
	– Pertes spécifiques (pâture/sorties au parcours)	1'488	18.2%
	– Intégration à l'humus / pertes diverses	2'394	29.5%
	– Disponible pour la culture des plantes (= N _{disp})	4'260	52.3%
Besoin N	Besoin total N_{disp} [t]	7'590	100%
	– Production de fourrage de base	5'367	70.7%
	– Grandes cultures (sans fourrage de base)	2'223	29.3%
Bilan N	Besoin total N_{disp} [t]	7'590	100%
	– Volume N _{disp} produit par les animaux de l'exploitation	4'260	56.1%
	– Déficit N	3'330	43.9%
	Déficit N par ha SAU [kg]	47	

Tableau 21 : bilan de l'azote dans le canton de Fribourg en 2005 (Etat de Fribourg, 2009)

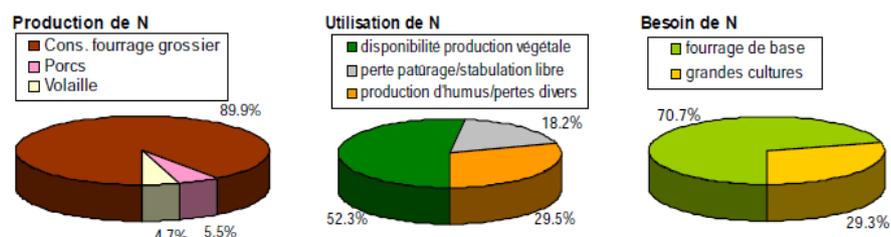


Figure 37 : production d'azote, valorisation et besoin dans le canton de Fribourg en 2005 (Etat de Fribourg, 2009)

Le besoin net en azote des cultures se monte à 7'590 tonnes ; 56.1% de ces besoins peuvent être couverts par les engrais de ferme (Etat de Fribourg, 2009).

6.1.1.2 Teneur en nitrates en Suisse et au sein du canton de Fribourg

L'Observation nationale des eaux souterraines (NAQUA) mesure chaque année le nitrate qui passe dans la nappe phréatique. En 2013, 32% des stations ont dépassé la valeur prescrite de 25 mg NO₃ -/l (Union Suisse des Paysans, 2015). Des teneurs en nitrates anormales dans les eaux d'une zone agricole sont le signe de concentrations excessives de polluants nocifs résultant d'une exploitation agricole intensive (Office fédéral de l'agriculture et Office fédéral de l'environnement, 2016).

Dans le canton de Fribourg, entre 2002 et 2006, sur les 68 moyennes annuelles des stations NAQUA, 35% d'entre elles étaient supérieures à la valeur limite de 25 mg/l. En Suisse en 2006 (figure 38), presque toutes les teneurs en nitrates dépassant cette valeur limite se trouvent sur le Plateau, entre les lacs de Genève et de Constance, dans la région bâloise, au pied du Jura ainsi que dans les vallées jurassiennes (Etat de Fribourg, 2009). Puis, pour la période 2013-2014 (figure 40), la situation est restée semblable pour le canton de Fribourg. En effet, la teneur en nitrates était supérieure à 25 mg/l concernant 34% des 94 points de mesures. Des concentrations plus élevées ont été observées dans le nord/nord-ouest du canton. Les principaux dépassements se trouvent dans les régions de grandes cultures (Service de l'environnement, 2016).

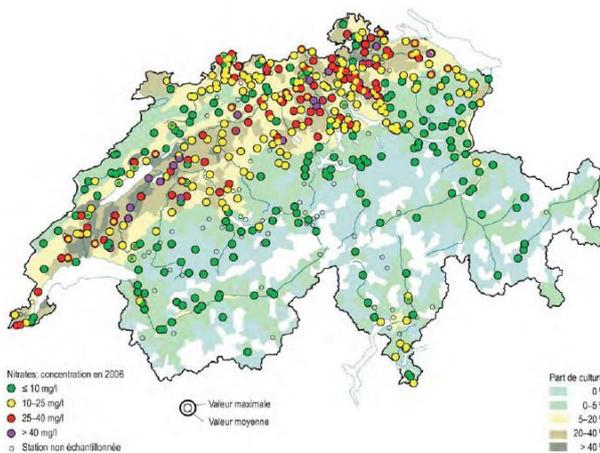


Figure 38 : teneurs maximales en nitrate des eaux souterraines en fonction de la densité de culture en Suisse en 2006 (Etat de Fribourg, 2009)

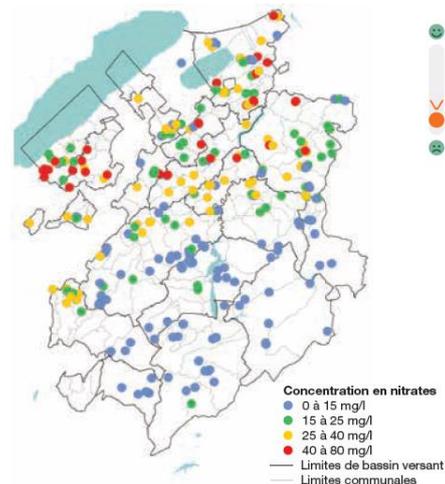


Figure 39: concentrations en nitrates dans les eaux souterraines au sein du canton de Fribourg en 2013-2014 (Service de l'environnement, 2016)

6.1.2 Indicateurs relatifs au phosphore

Le phosphore en tant que substance nutritive pour les végétaux a cependant des effets négatifs sur la biodiversité (L'agriculture, 2013). Il suffit d'un apport de quelques pourcents du phosphore épandu sur les surfaces agricoles pour que les eaux se trouvent polluées (Office fédéral de l'agriculture et Office fédéral de l'environnement, 2016).

6.1.2.1 Teneur en phosphore des sols dans le canton de Fribourg

Concernant la teneur en phosphore des sols, il existe deux méthodes d'analyse : CO₂ ou AAE10. La deuxième méthode a été considérée en raison de la disponibilité des données dans le canton de Fribourg. En 2011 (figure 41 et 42), les alpages et les prairies permanentes du sud du canton ont des teneurs en phosphore de réserve allant de pauvres à médiocres. La majorité des terres assolées dans le nord a des teneurs allant de satisfaisantes à riches. Les réserves en phosphore sont stables et approvisionnent suffisamment les plantes (Groupe de coordination pour la protection des sols, 2012).

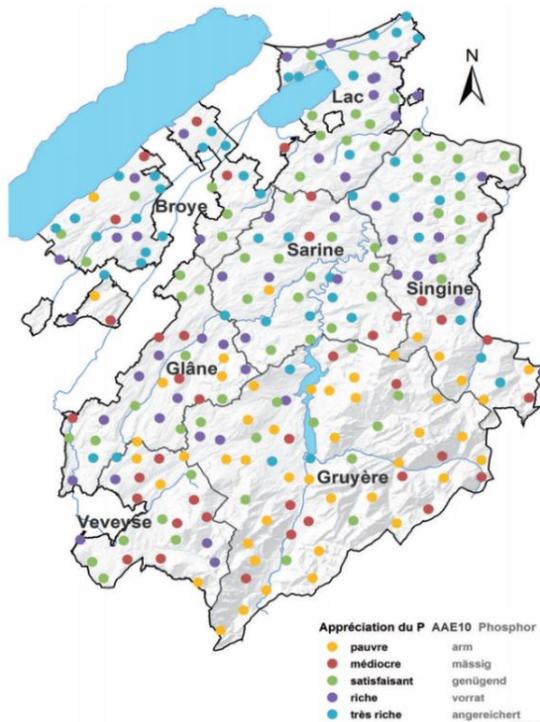


Figure 40 : appréciation du phosphore dans le canton de Fribourg en 2011 (Groupe de coordination pour la protection des sols, 2012)

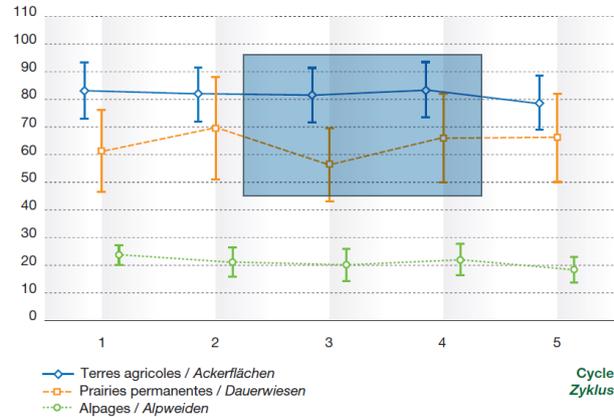


Figure 41 : phosphore de réserve dans le canton de Fribourg et son évolution au cours de cinq cycles entre 1987 – 2011 (Groupe de coordination pour la protection des sols, 2012)

6.1.2.2 Production, besoin et bilan du phosphore dans le canton de Fribourg

En 2005, la production totale de phosphore de l'agriculture fribourgeoise (tableau 22 et figure 43) est de 3'513 tonnes et couvre 71.5% des besoins (4'913 tonnes). Lors de cette période, un déficit de phosphore d'approximativement 20 kg/ha de surface agricole utile a été constaté (Etat de Fribourg, 2009).

Production P	Volume total P₂O₅ [t]	3'513	100%
	– Animaux consommant des fourrages grossiers	3'021	86.0%
	– Porcs	235	6.7%
Besoin P	Besoin total P₂O₅ [t]	4'913	100%
	– Production de fourrage de base	3'764	76.6%
Bilan P	Besoin total P₂O₅ [t]	4'913	100%
	– Volume P ₂ O ₅ produit par les animaux de l'exploitation	3'513	71.5%
	– Déficit P ₂ O ₅	1'400	28.5%
	Déficit P₂O₅ par ha de SAU [kg]	20	

Tableau 22 : bilan de phosphore dans le canton de Fribourg en 2005 (Etat de Fribourg, 2009)

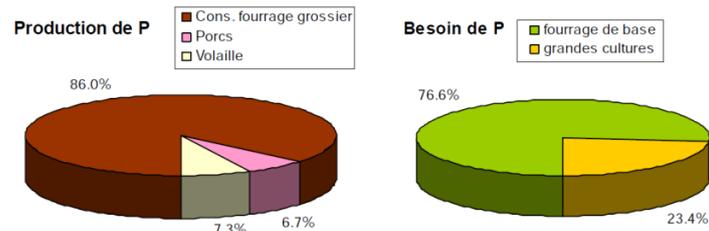


Figure 42 : production et besoins en phosphore dans le canton de Fribourg en 2005 (Etat de Fribourg, 2009)

6.1.3 Facteurs impactant la qualité des eaux et du sol

L'agriculture porte également une responsabilité dans la pollution des sols par les métaux lourds ; notamment la présence de cadmium dans les engrais minéraux, de cuivre dans les produits phytosanitaires, ainsi que de cuivre et de zinc dans les additifs d'alimentation animale (Office fédéral de l'agriculture et Office fédéral de l'environnement, 2016). Les médicaments vétérinaires servent au traitement ou à la prévention des maladies. Néanmoins, ceux-ci peuvent être disséminés dans l'environnement par l'intermédiaire des engrais de ferme, des eaux usées et de la poussière (L'agriculture, 2013). Les sulfamidés utilisés dans l'engraissement du bétail se retrouvent dans le sol après épandage du lisier (Office fédéral de l'agriculture et Office fédéral de l'environnement, 2016).

6.1.3.1 Bilan de métaux lourds dans le canton de Fribourg et comparaison suisse

En 2011, dans le canton de Fribourg, huit sites ont des teneurs en cuivre supérieures à la valeur indicative. Trois vignes, un sol de culture maraîchère et un ancien verger ont reçu des traitements cupriques de grande importance dans le passé. Deux sites d'alpage ont des teneurs dont l'origine est géogène. Les teneurs moyennes en cadmium ont diminué significativement dans les terres assolées et les prairies permanentes. Les teneurs en zinc ont connu une baisse significative dans les terres assolées. Aucune évolution importante n'a été décelée pour les autres métaux lourds (Rossier, von Niederhäusern, & Bongard, 2011).

Les figures (44, 45 et 46) suivantes renseignent sur les teneurs en zinc, cuivre et cadmium en Suisse (période d'échantillonnage : 2005-2009) et positionnent le canton de Fribourg face aux autres régions (Office fédéral de l'environnement OFEV, 2017).

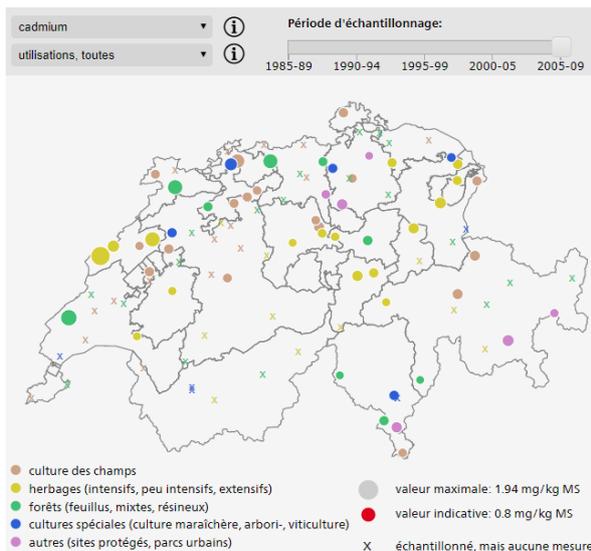


Figure 43 : teneurs en cadmium en Suisse (Office fédéral de l'environnement OFEV, 2017)

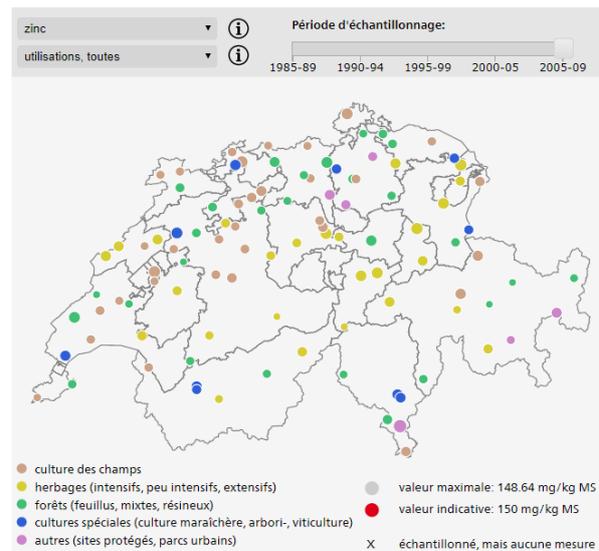


Figure 44 : teneurs en zinc en Suisse (Office fédéral de l'environnement OFEV, 2017)

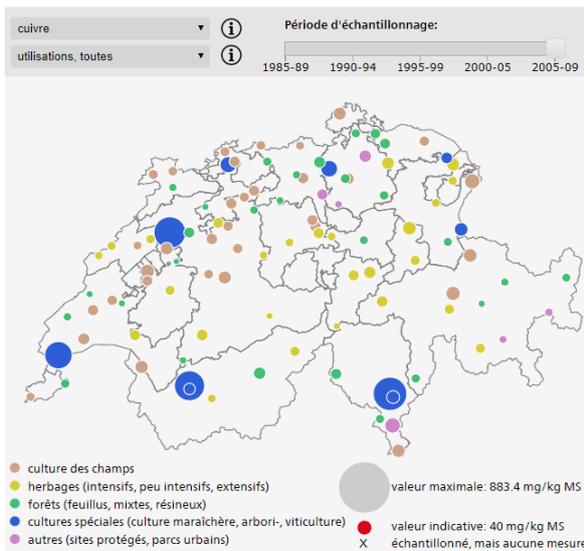


Figure 45 : teneurs en cuivre en Suisse (Office fédéral de l'environnement OFEV, 2017)

6.1.3.2 Produits phytosanitaires

Les produits phytosanitaires (PPS) sont destinés entre autres à protéger les plantes contre les organismes nuisibles, à réguler la croissance des végétaux ou à combattre les plantes indésirables. Les PPS peuvent cependant avoir des effets secondaires sur les plantes elles-mêmes, sur des organismes non cibles ou sur l'environnement (Office fédéral de l'agriculture et Office fédéral de l'environnement, 2016).

Issue du monitoring phytosanitaire, la figure 47 ci-dessous illustre la répartition des exploitations utilisant des produits phytosanitaires en Suisse pour l'année 2012, avec le nombre de parcelles et de groupes de cultures. Les régions suisses avec une prépondérance de grandes cultures, de cultures fruitières ou de vignobles, n'apparaissent pas. Le canton de Fribourg comptait approximativement entre 26 et 30 exploitations inscrites au monitoring utilisant des produits phytosanitaires en 2012 (plus de 150 parcelles) (de Baan, Spycher, & Daniel, 2015).

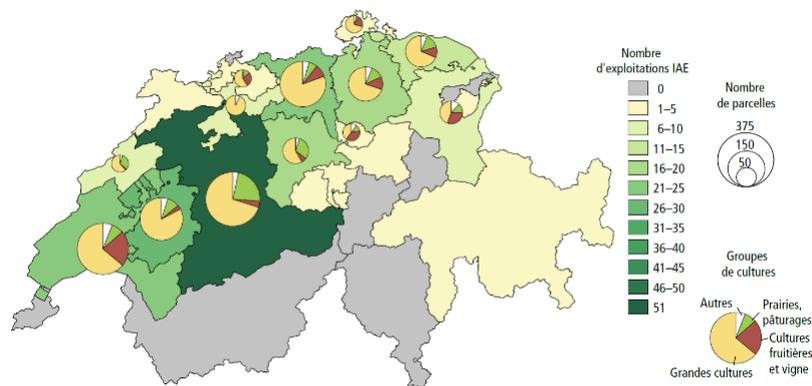


Figure 46 : nombre d'exploitations IAE utilisant des produits phytosanitaires et nombre de parcelles traitées pour chaque groupe en Suisse en 2012 (de Baan et al., 2015)

6.1.4 Mesures par le canton de Fribourg pour la qualité des eaux et du sol

De nombreuses mesures au sein du canton de Fribourg ont été mises en place afin de réduire l'impact de l'agriculture sur l'environnement. Seuls certains projets et plans d'action seront cités par

souci de visibilité et de vision globale. Des mesures relatives à la qualité des eaux ont été résumées dans le tableau 23 qui suit (Etat de Fribourg, 2009) :

Mesures	Résultats positifs
Volume de stockage des engrais de ferme	Le programme de subventionnement mis sur pied par le canton a permis la construction de 2'029 fosses à lisier entre 1988 et 2005. 80% des exploitations agricoles sont équipées d'installations suffisantes ou dans la tolérance.
Stockage du fumier	Une grande partie des fumières ont été réalisées dans le cadre du programme d'assainissement des volumes de fosse à lisier.
Bilan de fumure	C'est un outil important de la protection des eaux ayant entraîné une diminution sensible de l'utilisation d'engrais de ferme ou minéraux.
Projet nitrate pour la diminution de la teneur en nitrates des eaux souterraines	Des résultats positifs de réduction des nitrates ont été obtenus.
Revitalisation des cours d'eau	Les travaux de revitalisation, ainsi que la réservation systématique de l'espace minimal nécessaire, ont amélioré l'état de plusieurs cours d'eau du canton.

Tableau 23 : mesures relatives à la qualité des eaux par le canton de Fribourg (Etat de Fribourg, 2009)

6.1.4.1 Projets de réduction de nitrates d'origine agricole

Des projets de réduction de nitrates d'origine agricole ont été mis en place dans neuf communes au sein du canton de Fribourg depuis 1999. Le schéma 48 ci-dessous présente la situation pour les différents projets (Service de l'environnement, 2016).

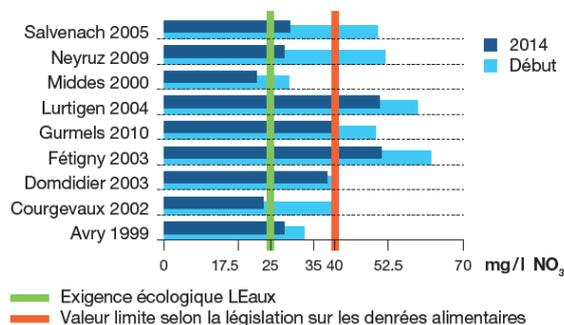


Figure 47 : projets de réduction de nitrates d'origine agricole dans le canton et amélioration de la qualité (Service de l'environnement, 2016)

Selon la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts (2014), les résultats sont généralement satisfaisants et les teneurs en nitrates dans l'eau sont en dessous du seuil de tolérance. La seule exception est le projet de Fétigny où le taux est encore élevé du fait des conditions hydrogéologiques particulières. Cependant, ces différentes démarches sont ponctuelles et limitées dans le temps. C'est pourquoi, le canton a un projet qui a pour objectif de concilier de manière durable les pratiques agricoles au sein du bassin d'alimentation mais avec une protection suffisante des eaux souterraines (Service de l'environnement, 2016).

Le tableau 24 ci-dessous énumère certaines mesures relatives à la qualité du sol (Etat de Fribourg, 2009) :

Mesures	Résultats positifs
Prestations écologiques requises (PER)	90% des exploitations - avec 99% de la surface agricole utile - travaillent sur la base des directives PER ou Bio.
Programme « Monitoring de l'érosion »	Le programme permet d'agir efficacement sur les cas d'érosion



et conseil »	visibles.
Méthodes de culture ménageant le sol	Cette mesure est efficace pour la protection des sols, en particulier pour la réduction de l'érosion.
Information et formation continue	Les agriculteurs (élèves et adultes) montrent un intérêt croissant pour l'écologie.

Tableau 24 : mesures relatives à la qualité du sol par le canton de Fribourg (Etat de Fribourg, 2009)

6.1.4.2 Programme d'utilisation durable des ressources naturelles

Le programme d'utilisation durable des ressources naturelles (commencé en 2008) a permis de lancer de nombreux projets, notamment en ce qui concerne l'ammoniac.

Le canton de Fribourg a soumis fin juillet 2017 une demande à l'Office fédéral de l'agriculture pour examen (Office fédéral de l'agriculture OFAG, 2017c). Plus précisément, Grangeneuve, Institut agricole de l'Etat de Fribourg, coordonne un projet de diminution des antibiotiques suivi à l'heure actuelle par 60 exploitations laitières du canton. 100 autres producteurs de lait sont conviés à participer au programme au niveau des mises en valeur des données au sujet de la santé des animaux de rente (Chancellerie d'Etat, 2017a).



6.1.4.3 Contributions à l'utilisation efficiente des ressources

Dans le but d'améliorer l'exploitation durable des ressources naturelles et l'utilisation efficiente des moyens de production, les techniques qui ont un effet avéré reçoivent un soutien limité dans le temps (Office fédéral de l'agriculture OFAG, 2017b). Le tableau 25 suivant fournit un aperçu des taux de contributions en 2016 à l'utilisation efficiente des ressources pour les cantons romands et la Suisse (Office fédéral de l'agriculture OFAG, 2017c).

Cantons	Techniques d'épandage diminuant les émissions			Techniques culturales préservant le sol			Utilisation de techniques d'application précise		
	Exploitations	Surface	Total des contributions	Exploitation	Surface	Total des contributions	Exploitations	Surface	Total des contributions
	Nombre	ha	Fr.	Nombre	ha	Fr.	Nombre	Nombre	Fr.
Fribourg	635 (6.47%*)	33'684 (9.29%*)	1'010'510 (9.29%*)	586 (6.67%*)	5'115 (7.88%*)	1'018'854 (7.54%*)	3 (1.89%*)	3 (1.89%*)	12'515 (2.09%*)
Genève	10	213	6'387	106	2'094	447'247	4	4	14'196
Vaud	0	0	0	836	12'697	2'474'953	31	31	121'825
Valais	52	1'928	57'850	24	162	64'175	31	31	108'011
Neuchâtel	157	6'873	206'190	131	1'136	303'671	2	2	8'548
Jura	178	6'548	196'428	188	2'065	611'659	0	0	0
Suisse	9'810	362'678	10'880'343	8'786	64'874	13'506'859	159	159	599'491

*En comparaison suisse

Tableau 25 : taux de contributions en 2016 à l'utilisation efficiente des ressources dans les cantons romands et en Suisse (Office fédéral de l'agriculture OFAG, 2017c)

6.1.4.4 Formation agricole et information

Le canton de Fribourg forme et encourage les agriculteurs et les jeunes en formation à mettre en pratique des méthodes respectueuses des sols (Etat de Fribourg, 2018). Dans le domaine de la formation agricole, les cours de pédologie et d'écologie mettent en avant la gestion durable des sols. La sensibilisation des agriculteurs se fait aussi via la vulgarisation ou par les groupes d'intérêts (notamment le groupe d'intérêt « Semis direct »).

Un nouveau site internet (www.fr.ch/sol) regroupant toutes les facettes de la protection des sols a été créé en 2013. Il offre la possibilité d'accéder à de nombreuses informations et de télécharger des rapports et fiches techniques (Direction des institutions, 2014b).

6.1.4.5 Agriculture biologique

En 2015, le canton de Fribourg était composé de 155 exploitations biologiques (5.33% des exploitations du canton) pour une surface agricole utile de 4'219 ha (6'244 exploitations et 137'234 ha en Suisse). Cette même année, dans le canton, la part de la surface agricole utile exploitée de façon biologique reste limitée (5.58%) et inférieure à la moyenne nationale (13.1%). Cependant, la production biologique dans le canton de Fribourg augmente d'année en année (Union Suisse des Paysans, 2015). Il est également important de relever qu'en 2013, 22.7% de la production totale de légumes sont bio (Réviron et al., 2016).

En 2016 (figures 49 et 50), tant dans le canton qu'en Suisse, la situation n'a pas connu de changements significatifs (Olivier, 2018).

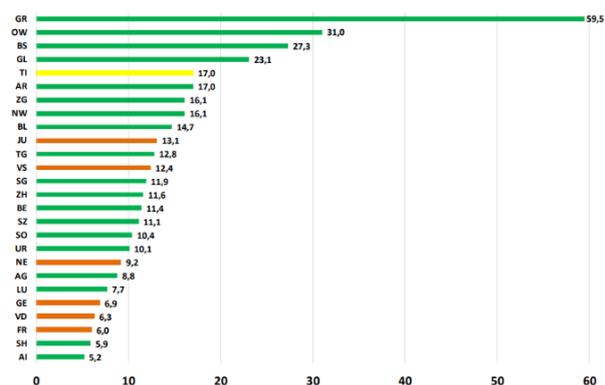


Figure 48 : pourcentage d'exploitations bio par canton en 2016 (Olivier, 2018)

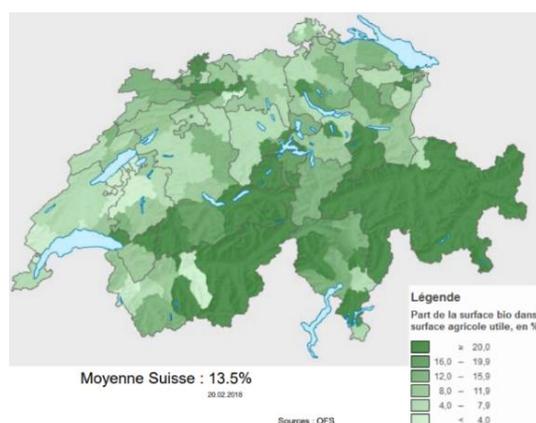


Figure 49: part de la surface bio suisse dans la SAU en pourcentage en 2016 (Olivier, 2018)

Un plan d'action pour le développement de l'agriculture biologique dans le canton de Fribourg a été élaboré. Ce plan vise une augmentation de 50% de la surface cultivée en bio d'ici 2020 (objectif atteint). L'objectif est d'augmenter la production de denrées alimentaires qui respectent le potentiel naturel des variétés et races de rentes, tout en sauvegardant les ressources naturelles. Le développement du réseau des producteurs bio et des savoirs des agriculteurs en production biologique fait également partie des buts visés (Direction des institutions, 2014b).

6.2 Climat et gaz à effet de serre

Les principaux gaz ayant un impact sur le climat sont le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄) et le protoxyde d'azote (N₂O). Environ 80% des émissions suisses de méthane proviennent de l'élevage et 75% des émissions de protoxyde d'azote du stockage des engrais de ferme et du traitement des sols (Office fédéral de l'agriculture et Office fédéral de l'environnement, 2016).

6.2.1 Indicateurs relatifs au climat

Les composés azotés réduits (ammoniac et ammonium) participent de 60 à 80% à l'apport total d'azote dans les écosystèmes, le reste provient de composés azotés oxydés issus des oxydes d'azote. Au niveau de l'agriculture, les émissions d'ammoniac (NH_3) proviennent majoritairement de la garde d'animaux de rente (Office fédéral de l'environnement OFEV, 2008).

6.2.1.1 Dépôts d'azote en Suisse et dans le canton de Fribourg

En 2000 (figure 51), les dépôts d'azote étaient supérieurs aux charges critiques dans environ 95% des surfaces forestières et 55% des autres écosystèmes qui sont proches de l'état naturel. Les composés azotés oxydés, ainsi que les composés azotés réduits (qui sont issus de l'ammoniac), contribuent à ces dépassements. Depuis 2000, aucune diminution des dépôts azotés n'a été mesurée (Office fédéral de l'environnement OFEV, 2008). Cette même situation (figure 52) est constatée au sein du canton de Fribourg (Etat de Fribourg, 2009).

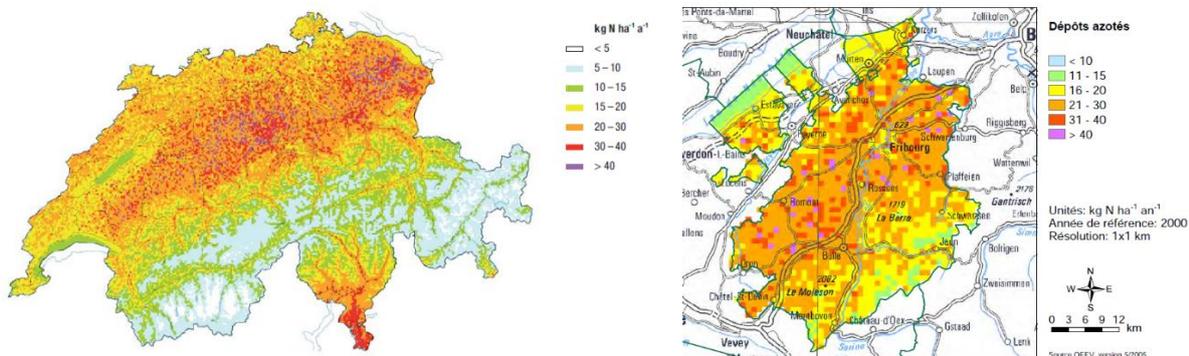


Figure 50 : modélisation des dépôts d'azote en Suisse, année de référence 2000 (Etat de Fribourg, 2009)

Figure 51 : dépôts azotés dans le canton de Fribourg, année de référence 2000 (Etat de Fribourg, 2009)

6.2.1.2 Concentration d'ammoniac dans le canton de Fribourg

Les émissions d'ammoniac influencent les immissions (impact environnemental) sous trois formes (Service de l'agriculture, 2014) :

- Concentrations d'ammoniac dans l'air
- Contribution aux dépôts d'azote
- Contribution aux particules fines (notamment sous forme de nitrates)

En 2015, les valeurs moyennes annuelles des concentrations d'ammoniac relevées dans certaines stations fribourgeoises sont de 4.1 (Misery), 4.9 (Oberschrot) et 8.4 pour celles de Vuisternens-en-Ogoz (en microgrammes d'ammoniac par mètre cube d'air). Les deux premiers chiffres se situent dans la moyenne en comparaison des autres cantons. À cette même année, les valeurs de la station Vuisternens-en-Ogoz ont drastiquement augmentées (Union Suisse des Paysans, 2015).

6.2.2 L'énergie : facteur clé de l'impact agricole sur le climat et les gaz à effet de serre

Les déjections (en lien avec l'évolution du cheptel) représentent une charge en ammoniac, en métaux lourds et en phosphore pour l'environnement (Office fédéral de l'agriculture OFAG, 2017c). De plus, l'agriculture est avant tout consommatrice d'énergie. Cependant, la production décentralisée d'énergie renouvelable, notamment chaleur et électricité, a gagné en importance. L'agriculture tend également à une meilleure efficacité énergétique (Direction des institutions, 2014b).

La consommation d'énergie se mesure sur la base de l'énergie produite à partir de sources non renouvelables qui est contenue dans les bâtiments et les machines, les engrais, les pesticides, les fourrages ainsi que les semences et de l'énergie utilisée directement sous forme d'électricité, de

carburants, de lubrifiants et de combustibles issus de sources d'énergie fossiles. Il est primordial que les agents énergétiques fossiles soient remplacés par des ressources énergétiques renouvelables.

Selon le mandat d'étude sur l'agriculture fribourgeoise et l'énergie, la consommation totale de l'agriculture fribourgeoise atteint 274'119'543 kWh. Le carburant représente 45% de la consommation totale et les combustibles 38%. La part d'électricité équivaut à 17% des besoins totaux en énergie de l'agriculture fribourgeoise (Sylvain Boéchat, 2016).

6.2.3 Mesures par le canton de Fribourg en faveur du climat et de l'énergie

11 domaines pertinents peuvent être délimités pour l'agriculture (figure 53) concernant la diminution des gaz à effet de serre et l'adaptation aux changements climatiques. Dans le système agroalimentaire, le secteur situé en aval (transformation, commerce, consommation, élimination) a une importance déterminante (Office fédéral de l'agriculture OFAG, 2011).



Figure 52 : domaines pertinents pour le secteur agroalimentaire de réduction des émissions de gaz à effet de serre (en rouge) et d'adaptation au changement climatique (en bleu) (Office fédéral de l'agriculture OFAG, 2011)

Le canton de Fribourg, en plus des mesures propres à la qualité des eaux et du sol, a mis en place différents plans d'action se rapportant principalement à la réduction des émissions d'ammoniac et aux énergies renouvelables ; quelques-uns ont été résumés sous la forme d'un tableau (26). Certains projets seront développés plus en profondeur (Etat de Fribourg, 2009).

Mesures	Résultats positifs
Limitation des émissions d'ammoniac des étables	Certaines mesures exigées pour les nouveaux projets contribuent à une limitation des émissions d'ammoniac.
Limitation des émissions d'ammoniac provenant du stockage du lisier	Depuis 2004, toutes les nouvelles installations de stockage ont dû s'équiper d'une couverture efficace.
Limitation des émissions d'ammoniac lors de l'épandage du lisier	Le recours à des rampes d'épandage à tuyaux souples (à pendillards) permet de réduire les pertes d'azote de manière substantielle. L'intérêt de l'agriculture pour cette technique est en hausse.
Diminution des immissions de particules fines (PM10)	La prise en compte de cette problématique débute.
Mesures dans le cadre des améliorations structurelles	Les améliorations foncières ont une influence positive sur la qualité de l'air, en permettant une réduction de l'utilisation des machines agricoles.

Tableau 26 : mesures en faveur du climat et de l'énergie par le canton de Fribourg (Etat de Fribourg, 2009)



6.2.3.1 *Projet FRIAMMON*

Le projet « Amélioration de l'efficacité de l'azote par réduction des émissions d'ammoniac d'origine agricole » du canton de Fribourg (FRIAMMON) a débuté en 2009 et s'est terminé en 2014 (Service de l'agriculture, 2014).

Le projet FRIAMMON proposait les mesures suivantes :

- Système d'épandage limitant les émissions (achat de pendillards)
- Couverture des fosses à purin ouvertes déjà existantes
- Introduction d'aliments appauvris en azote chez les porcs
- Projets individuels et innovateurs réduisant les émissions

Le projet FRIAMMON sur les émissions d'ammoniac dans le canton de Fribourg n'était pas suffisant pour exercer une diminution importante des immissions (Service de l'agriculture, 2014). La réduction des émissions d'ammoniac a été de 3.3% (Service de l'environnement, 2016). Cependant, l'agriculture a évolué et la sensibilité en matière d'ammoniac a été renforcée grâce à ce projet (Service de l'agriculture, 2014). En collaboration avec le Service de l'agriculture et Grangeneuve, des recommandations seront données aux agriculteurs pour réduire les émissions d'ammoniac, par exemple lors de la construction d'étables (Service de l'environnement, 2016).

6.2.3.2 *Énergies renouvelables*

L'agriculture fribourgeoise est productrice d'énergies renouvelables, telles que biogaz, biocarburants, électricité ou chaleur, et ces productions tendent encore à se développer. Néanmoins, l'agriculture a des efforts à fournir dans l'optimisation de sa production en diminuant les intrants (notamment au niveau des carburants, de l'électricité, des engrais ou des fourrages) (Direction des institutions, 2014b).

Le Service de l'énergie du canton de Fribourg dispose de nombreuses mesures de promotion en matière d'énergies : les soutiens financiers accordés pour des assainissements de bâtiments ou de nouvelles installations (capteurs solaires thermiques, chauffage à distance, pompe à chaleur, remplacement de chauffe-eau électrique) (Service de l'énergie, 2018).

La consommation de carburants des tracteurs peut être influencée positivement par la façon de conduire. Dans le but de réduire cette consommation, AGRIDEA et l'institut agricole de Grangeneuve ont lancé un cours « Eco-drive en agriculture » qui a débuté en 2014.

La nouvelle PA 14-17, qui remplace le programme cantonal « semis direct », soutient les techniques simplifiées de travail du sol qui sont bénéfiques pour les sols et diminuent la consommation de carburant. De plus, des techniques de désherbage mécanique et labour moins profondes ont été testées dès 2014 à Grangeneuve (Direction des institutions, 2014b).

Selon le mandat d'étude sur l'agriculture fribourgeoise et l'énergie (Sylvain Boéchat, 2016), la production totale d'énergies renouvelables de l'agriculture du canton (figure 54) se situe à environ 82 millions de kWh (électricité et chaleur). Elle se répartit à la hauteur d'environ deux tiers de chaleur issue principalement du bois et du biogaz et un tiers d'électricité réparti en parts plus ou moins égales entre le photovoltaïque et le biogaz.

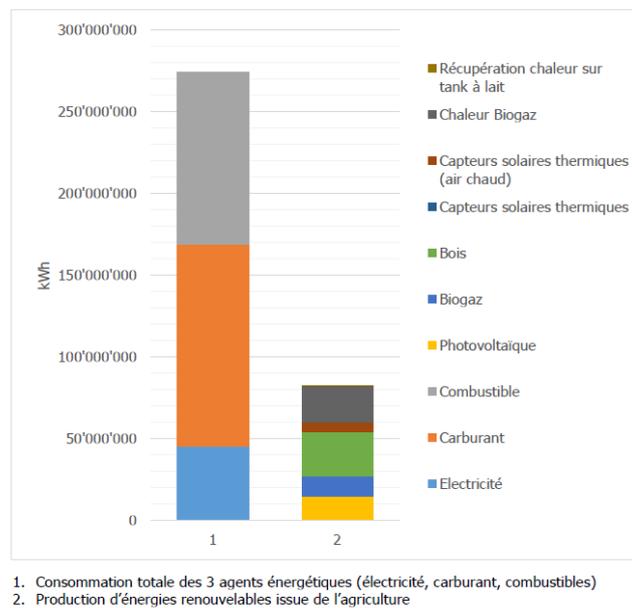


Figure 53 : comparaison entre la consommation d'énergie et la production d'énergies renouvelables de l'agriculture fribourgeoise (Sylvain Boéchat, 2016)

La production d'énergies renouvelables est équivalente à 30% de la consommation totale de l'agriculture fribourgeoise. L'électricité issue d'énergies renouvelables correspond à plus de 50% de la consommation totale d'électricité. La production de biogaz amène 26% des besoins en électricité de l'agriculture (Sylvain Boéchat, 2016).

6.3 Biodiversité et qualité du paysage

L'agriculture exerce sur la biodiversité une influence directe, par l'utilisation et l'entretien des surfaces, et une influence indirecte, notamment par les apports d'azote dans les écosystèmes (Office fédéral de l'agriculture OFAG, 2013). Cependant, la biodiversité a besoin de l'agriculture. En effet, l'agriculture a créé un paysage ouvert comprenant de petits éléments de structure ; par conséquent, une grande diversité d'espèces végétales et animales s'est développée (Union Suisse des Paysans, 2018).

La qualité du paysage est l'une des sept catégories de contribution issues de la nouvelle politique agricole PA 14-17. Il s'agit de :

- Maintenir et conserver la diversité paysagère
- Entretien et développer le caractère d'un paysage

(Service de l'agriculture, 2018b)

Dans le canton de Fribourg, l'ensemble du territoire est couvert par des projets de qualité du paysage. Toutes les exploitations fribourgeoises ont la possibilité d'adhérer à un projet. En 2016, 1'939 exploitations et 521 exploitations d'estivage participent à ce programme (Direction des institutions, 2016).

6.3.1 Paiements directs écologiques

Depuis 1998, les exploitants agricoles qui fournissent les prestations écologiques requises (PER) peuvent bénéficier de paiements directs. Les exploitants reçoivent des contributions pour les surfaces de compensation écologique. La Stratégie Biodiversité Suisse, adoptée en 2012, a pour finalité de développer les surfaces de compensation écologique et d'en améliorer la qualité et la mise en réseau (Office fédéral de l'environnement OFEV, 2013).



6.3.1.1 Contributions à la biodiversité

Trois types de contributions sont versées : les surfaces appelées surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) sont promues à travers une contribution pour la qualité (deux niveaux de qualité) et une contribution pour la mise en réseau. Le total des contributions à la biodiversité (qualité I, qualité II et mises en réseau) en 2016 et leur aperçu par canton romand sont représentés par le tableau 27 (Office fédéral de l'agriculture OFAG, 2017c) :

Unité	SPB qualité I		SPB qualité II		SPB mises en réseau	
	Exploitations	Total des contributions	Exploitations	Total des contributions	Exploitations	Total des contributions
	Nombre	Fr.	Nombre	Fr.	Nombre	Fr.
Fribourg	2'502 (5.52%*)	10'009'907 (5.79%*)	1'391 (3.94%*)	3'745'890 (2.87%*)	1'584 (4.40%*)	4'697'619 (4.86%*)
Genève	257	2'701'445	74	228'350	131	559'494
Vaud	3'088	18'028'619	2'550	9'322'364	2'678	10'488'974
Valais	2'217	7'819'945	1'917	9'130'916	1'579	5'687'429
Neuchâtel	708	3'487'411	589	1'600'611	628	2'625'467
Jura	939	6'374'053	647	3'493'871	801	3'955'019
Suisse	45'295	172'957'104	35'322	130'573'909	36'038	96'650'456

*En comparaison suisse

Tableau 27 : contributions à la biodiversité en 2016 dans les cantons romands et en Suisse (Office fédéral de l'agriculture OFAG, 2017c)

6.3.1.2 Contributions à la qualité du paysage

Les contributions à la qualité du paysage (CQP) permettent d'encourager la diversité paysagère de la Suisse. Ces contributions sont attribuées sur la base de projets. Lors de la période 2014-2016 (figure 55), l'Office fédéral de l'agriculture a autorisé 132 projets de qualité du paysage (QP) (Office fédéral de l'agriculture OFAG, 2017c).

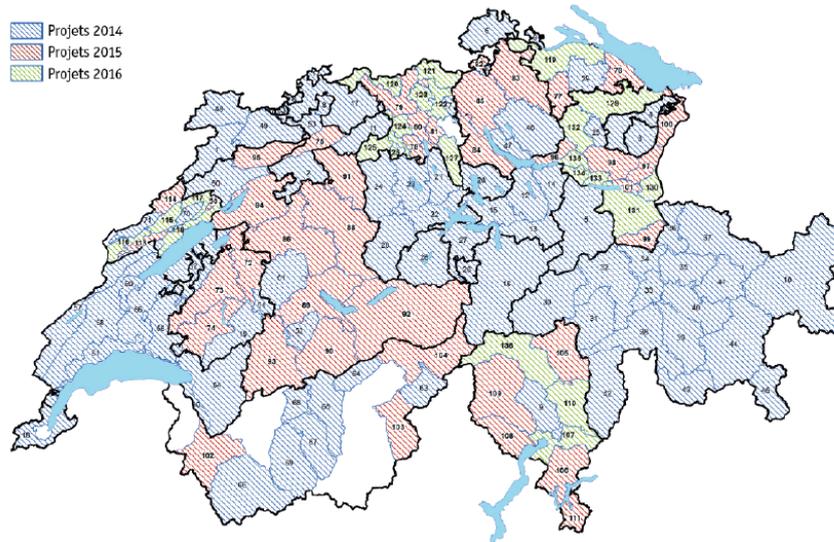


Figure 54 : projets de qualité du paysage en Suisse (Office fédéral de l'agriculture OFAG, 2017c)

En 2016, les sommes les plus élevées ont été accordées dans les cantons de Berne (28 millions de francs) et de Vaud (16 millions de francs) (Office fédéral de l'agriculture OFAG, 2017c).

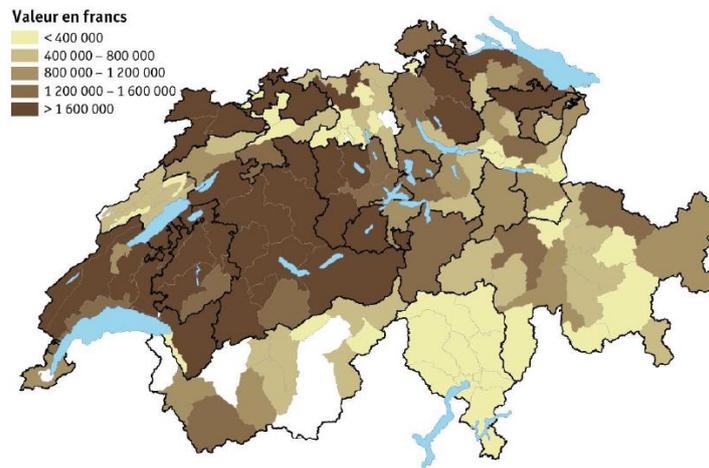


Figure 55 : total des contributions versées pour chaque périmètre de projet QP (Office fédéral de l'agriculture OFAG, 2017c)

6.3.2 Surfaces de compensation écologique

Les surfaces, avec ou sans qualités spécifiques, notifiées comme surfaces de compensation écologique (SCE) indiquent la participation des agriculteurs aux instruments de promotion de la politique agricole (L'agriculture, 2013). Avec l'entrée en vigueur de la politique agricole 2014-2017, les surfaces de compensation écologique (SCE) se nomment désormais surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) (AGRIDEA, 2018). En 2001, des critères de qualité ont été définis pour les surfaces suivantes (donnant droit à des paiements directs supplémentaires) : haies, prairies extensives et peu intensives, prés à litière et arbres fruitiers hautes tiges (Direction des institutions, 2014b).

En 2005, dans le canton de Fribourg, 360 ha de surface de compensation et 2600 arbres fruitiers hautes tiges correspondent aux critères de qualité. Ce qui représente 5% des SCE inscrites et équivaut à 0.5% de la surface agricole utile totale du canton (77'000 ha). Ce taux est plus faible par rapport au reste de la Suisse, comme l'indique la carte 57 ci-dessous (Etat de Fribourg, 2009). En 2013, la situation au sein du canton de Fribourg (figure 58) s'est grandement améliorée (Office fédéral de l'agriculture OFAG, 2013).

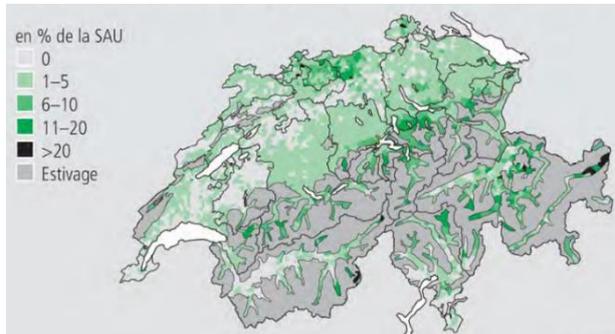


Figure 56 : surfaces de compensation écologique de qualité (arbres hautes tiges y compris) au niveau suisse en 2005 (Etat de Fribourg, 2009)

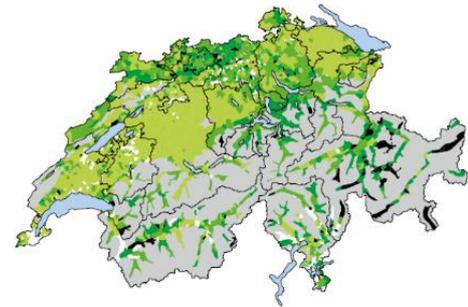


Figure 57 : surfaces OQE de qualité (arbres hautes tiges y compris) au niveau suisse en 2013 (Office fédéral de l'agriculture OFAG, 2013)

6.3.3 Réseaux écologiques selon l'ordonnance sur la qualité écologique

L'ordonnance sur la qualité écologique prévoit également des contributions pour les surfaces de compensation écologique qui correspondent aux critères d'un réseau écologique (Etat de Fribourg, 2009). En 2016, 54 projets de mise en réseau sont en place (tableau 28) (Etat de Fribourg, 2016).

Année	Nombre de projets	Surface agricole utile (ha)	Exploitations
2003	5	6'892	139
2004	11	14'463	339
2005	14	16'334	429
2006	15	16'634	443
2007	17	17'079	466
2008	19	18'014	496
2009	20	18'514	508
2010	23	20'461	561
2011	31	26'087	726
2012	33	30'284	806
2013	38	35'861	978
2014	47	49'586	1'338
2015	51	55'633	1'484
2016	54	57'963	1'646

Tableau 28 : évolution des projets de réseaux écologiques dans le canton de Fribourg (Service de l'environnement, 2016)

Ils couvrent une superficie (figure 59) de 57'963 hectares (76% de la SAU du canton) (Service de l'environnement, 2016).



Figure 58 : réseaux écologiques dans le canton de Fribourg, en vert (état mars 2016) (Service de l'environnement, 2016)

6.3.4 Mesures par le canton de Fribourg pour la qualité du paysage et de la biodiversité

Certaines mesures mises en place par le canton de Fribourg pour la qualité du paysage et de la biodiversité ont été présentées à travers le tableau 29. Les six projets de qualité du paysage du canton sont détaillés par la suite (Etat de Fribourg, 2009).

Mesures	Résultats positifs
Prestations écologiques requises : compensation écologique	Bonne acceptation par l'agriculture. Grâce aux PER l'agriculture a fait d'énormes progrès en matière d'écologie au cours des 15 dernières années. L'introduction des SCE augmente le taux des surfaces extensives en milieu agricole qui sont d'une grande importance pour la faune.
Ordonnance sur la qualité écologique (OQE) Qualité des surfaces de compensation	Récompense les agriculteurs avec de bonnes surfaces. Le volet qualité de l'OQE permet d'augmenter la diversité botanique des prairies et des haies, ainsi que la mise en valeur des vergers hautes tiges.
Ordonnance sur la qualité écologique Réseau écologique	Sensibilise les agriculteurs à la biodiversité et éveille leur intérêt. Les réseaux incitent à la création d'un plus grand nombre de SCE de qualité.
Contrat LPN Le système des contrats "prairies et pâturages maigres" permet d'ajouter un supplément financier calculé en fonction de la valeur écologique de la prairie et du travail additionnel fourni par l'agriculteur.	Permet de valoriser les surfaces de grande valeur écologique.
Projets de protection des espèces : Initiative « alouette des champs » d'IP Suisse. Projets de protection du Tarier des prés et de l'Azuré des paluds	Démarche volontaire destinée à l'amélioration de l'image de marque de produits. Motivation et sensibilisation des agriculteurs qui participent au projet.
Néophytes et néozoaires	Prise de conscience de la problématique.
Améliorations foncières	Prise en compte des intérêts paysagers et écologiques.
Économie alpestre	Contribue au maintien de paysages ouverts et diversifiés riches de haute valeur biologique.

Tableau 29 : mesures pour la qualité du paysage et de la biodiversité par le canton de Fribourg (Etat de Fribourg, 2009)



Qualité du paysage

Six projets de qualité du paysage sont soutenus dans le canton de Fribourg (Service de l'agriculture, 2018b) :

- Intyamont et vallée de la Jogne - avec extension à Jaun
- Broye en tant que projet intercantonal entre Vaud et Fribourg
- Planfayon et Oberschrot comme volet du projet bernois « PNR Gantrisch »
- Sense - See
- Glâne - Sarine - Lac
- Gruyère - Veveyse

Pour participer à un projet de qualité du paysage, les agriculteurs doivent avoir le droit de toucher des paiements directs et fournir les prestations écologiques requises (Direction des institutions, 2014a). Le montant des contributions qualité du paysage est proportionnel à l'importance des prestations fournies par les agriculteurs (Direction des institutions, 2014a).

À titre d'exemples, au sein du projet Glâne - Sarine - Lac, les mesures suivantes ont été notamment mises en place :

- Augmenter le nombre de cultures différentes dans la rotation
- Mise en place de couvertures fleuries
- Entretien de liaisons pédestres touristiques
- Clôtures constituées de piquets en bois
- Encourager l'entretien d'arbres isolés ou en alignement comme éléments significatifs du paysage
- Cours d'eau naturels, ruisseaux de champ et plans d'eau

Chaque mesure correspond à un objectif paysager et comprend une description, les exigences requises, les objectifs de mises en œuvre et les contributions correspondantes (Service de l'agriculture, 2018d).



7 Synthèse des études

La performance du secteur agricole

Evaluation : Fort

Les conclusions de l'étude constatent un état des lieux positif du secteur agricole. Il a été observé que les activités du canton se concentrent principalement sur la production animale, puis végétale. Cette production est en relation directe avec la consommation intermédiaire (constante depuis les années 2010 et représente environ 60% de la production agricole totale), qui bénéficie majoritairement à l'économie locale. Cependant, il est à noter une diminution générale du nombre d'emplois dans le secteur primaire, de la surface agricole utile, ainsi que du nombre d'exploitations. La tendance générale de la valeur totale de la production du domaine agricole est, depuis les années 2000, à la baisse. En outre, la part de la valeur ajoutée brute de l'agriculture du canton par rapport au produit intérieur brut (PIB) est de 1.4% en 2016 (chiffre légèrement supérieur aux autres régions romandes).

L'influence du secteur alimentaire

Evaluation : Très fort

Au vu de ce qui précède, il est essentiel de relever l'importance capitale du secteur agroalimentaire pour le tissu économique fribourgeois (avec environ 14'000 emplois recensés en 2016). Il est également nécessaire de souligner que plus d'un cinquième des denrées consommées quotidiennement par la population suisse est produit au sein du canton. Quant à la répartition des exploitations agricoles au niveau suisse, Fribourg en abritait 5.4% en 2014. De plus, en misant sur la production et la transformation laitière, le canton occupait la quatrième place des plus gros détenteurs de bétail laitier en 2014.

La contribution de l'agritourisme

Evaluation : Faible

En ce qui concerne l'agritourisme fribourgeois, il s'agit encore d'un marché de niche mais avec un fort potentiel dans le développement des offres agritouristiques. Principalement auprès de la partie francophone, la vente de produits à la ferme a fortement augmenté. Les deux parcs régionaux implantés sur ce territoire apportent une valeur ajoutée considérable non seulement pour la nature et le paysage mais également pour l'économie régionale (201'480 CHF de contributions économiques pour le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut en 2014). De même, la qualité et la notoriété des produits du terroir fribourgeois ainsi que les différentes certifications AOP et AOC représentent certainement un des points forts du canton. Cependant, un manque de synergie entre les offres agritouristiques est à relever.

La performance écologique

Evaluation : Moyen

A l'égard des différents indicateurs des performances écologiques de l'agriculture et du sol, la situation du canton est, en général, semblable à celle de la Suisse. Des différences notables sont néanmoins relevées au niveau du développement de l'agriculture biologique : la part de la surface agricole utile exploitée de façon biologique était de 5.58% contre 13.1% pour la Suisse. Cependant, 22.7% de la production totale de légumes était bio en 2013 au sein du canton. En 2016, il a été recensé 54 projets de mise en réseau dans le canton (ce qui représente 76% de la surface agricole utile).



8 Synthèse des entretiens

Profil des répondants et réflexions

Entre les mois de mai et de juin 2018, une enquête qualitative auprès de représentants du secteur agricole a été menée. Un échantillon de six personnes de profils diversifiés a été composé. Les interviewés ont participé à un entretien semi-directif d'environ une heure. Le guide d'entretien, divisé en quatre parties (respectivement les quatre thèmes d'analyse), a été envoyé à l'avance aux participants qui ont pu prendre connaissance des questions. Le but de cette démarche était de récolter l'avis d'experts du terrain et d'identifier des pistes d'amélioration. Cette synthèse résume les différents éléments observés lors des entretiens.

Parmi les répondants, quatre personnes sont des agriculteurs fribourgeois (ci-après : agriculteurs) et deux personnes (ci-après : experts) sont des acteurs clés dans la formation et la promotion de l'agriculture au niveau cantonal.

Les formations suivies par l'ensemble des personnes interrogées sont généralement des apprentissages (horticulteur, fromager, agriculteur), avec un complément de formation supérieure en tant que technicien agroalimentaire ou ingénieur agronome. Cependant, dans le domaine de l'agriculture, l'expérience est déterminante pour la pratique du métier. Comme le soulève un agriculteur : le métier qu'il pratique tous les jours, il ne l'a pas appris dans une salle de classe, mais sur le terrain.

Les deux experts se sont d'abord formés dans le domaine de l'agriculture mais ont changé de voie après avoir découvert d'autres facettes du métier, comme la gestion commerciale, la promotion de l'agriculture ou encore la gestion financière et opérationnelle.

Les domaines d'activités des agriculteurs sont très variés :

- Production laitière (trois interviewés)
- Céréales panifiables (deux interviewés)
- Production de pommes de terre (un interviewé)
- Viande porcine (un interviewé)
- Viande bovine (un interviewé)
- Volaille de chair (un interviewé)

Plusieurs activités génératrices de revenus ont été citées par ces agriculteurs, comme la détention de prairies naturelles et artificielles, cultures de colza, arboriculture, apiculture, sylviculture et œufs de poules.

Trois agriculteurs détiennent également des chèvres pour la production de laine (activité qu'ils ont cessée aujourd'hui) et de lait, ainsi que d'autres animaux comme des oies ou chevaux pour l'attraction agritouristique.

À ce sujet, trois agriculteurs ont mis en place une ou plusieurs activités agritouristiques : Ecole à la ferme et visite d'étables (trois), Vente de produits à la ferme (deux), Hébergement (un), Hospitalité (un).

Parmi les exploitations des interviewés, trois sont non bio et une est bio.



8.1 Performance du secteur agricole

Un répondant a l'impression que le canton de Fribourg est en retard dans la production bio, par rapport aux autres cantons. Pourtant, il est certain qu'il existe un marché et de la demande.

Il y a un intérêt des producteurs de passer à l'agriculture biologique mais ils sont confrontés à de nombreuses contraintes dans la transition de la production traditionnelle à la biologique (démarches administratives pour l'obtention des labels, impossibilité d'avoir plusieurs labels bio, mise en place onéreuse en temps et financièrement).

Deux avis n'ont pas exprimé d'intérêt pour la production biologique pour des raisons similaires que les personnes ayant un intérêt, mais ils ont cependant renoncé au changement. Toutefois, ils soulèvent que le biologique est un marché extrêmement limité et devrait rester de niche. Il n'y aurait pas assez de débouchés (principalement dans la production de fromage bio) à cause des nombreuses restrictions imposées par le marché. De plus, la charge de travail supplémentaire est disproportionnée par rapport à la légère hausse de revenu.

Au niveau de la consommation biologique, comme relevé par un de nos répondants, elle devrait être davantage intégrée dans la restauration fribourgeoise, car elle est quasiment absente pour le moment.

Toutefois, la consommation ne devrait pas être imposée, ni aux producteurs, ni aux distributeurs, ni aux consommateurs :

- Les producteurs doivent être convaincus, car il s'agit de changements considérables dans la manière de produire. De plus, ils doivent percevoir un intérêt économique pour entreprendre une production biologique.
- Les distributeurs ont depuis quelques années identifié le besoin grandissant de produits issus de l'agriculture biologique. D'après un répondant, si les hard-discounters proposent une large gamme de produits biologiques, c'est que la tendance vers ce marché est forte.
- Les consommateurs doivent avoir le choix de consommer bio.

Il ne faut pas associer les produits biologiques à la consommation locale. Il s'agit de deux mouvements distincts avec des conséquences différentes. Au regret de deux agriculteurs, ils constatent que la grande partie des consommateurs n'achètent pas forcément des produits issus du commerce de proximité. Pourtant, de nouvelles initiatives voient le jour, comme l'introduction du panier local (livraison à domicile de produits vendus directement depuis la ferme) ou la création du label « Certifié Terroir Fribourg ». Cette certification met en avant les avantages des produits locaux comme : la proximité, l'authenticité, la qualité, la traçabilité et la transparence.

Cependant, il ne serait pas possible de répondre totalement à la demande de consommation locale par des produits biologiques. Il serait alors nécessaire d'importer des denrées depuis l'étranger, ce qui aurait une répercussion sur l'écologie (par le transport). De plus, les normes de production biologique à l'étranger ne sont pas les mêmes qu'en Suisse. L'importation est même qualifiée comme un « sujet révoltant » qui s'explique notamment par une grande pression sur les prix par les intermédiaires du commerce de détails alors que la qualité des produits étrangers ne serait pas comparable à celle de la Suisse.

Pour finir, un répondant relève un manque d'indications sur la provenance des aliments biologiques (et non pas seulement des viandes) dans les restaurants.

Le choix des activités pour une exploitation agricole dépend de plusieurs éléments. La dimension économique, soit la rentabilité des activités de la ferme ou la demande sur le marché, est un aspect important souligné par la plupart des personnes interrogées. Cependant, d'autres éléments ont été soulevés comme le choix de l'activité par rapport à l'emplacement géographique de l'exploitation (au



niveau de la topographie ou de la réputation de la région) et la capacité de production de l'exploitation (infrastructures, taille, savoir-faire et expérience).

L'aspect émotionnel ne devrait pas être négligé. La passion et le plaisir sont des termes qui ont été cités à plusieurs reprises. Comme tout métier, la motivation provient en partie de la passion qu'un agriculteur ressent pour travailler quotidiennement dans son exploitation.

Beaucoup d'exploitations pratiquent également des activités annexes selon les envies des membres de la famille. Ces activités peuvent être pratiquées à plus petite échelle pour une consommation privée, ou parfois, évoluer en une production destinée à la vente directe.

Lors des entretiens, l'emploi, le potentiel d'exportation ou la sécurité alimentaire sont des éléments qui n'ont jamais été relevés comme décisionnels dans le choix de l'activité des agriculteurs.

Concernant le système actuel des paiements directs, une majorité des répondants a fait part d'un avis négatif, car ils se sentent perdants/désemparés face aux nombreuses contraintes imposées. Toutefois, ce nouveau système privilégie l'écologie et l'environnement, ce qui est positif, car les répondants sont conscients qu'il est essentiel de suivre les tendances. Cependant, un agriculteur explique que s'il n'est, à la base, pas tourné vers l'écologique ou la production conventionnelle, il est perdant. En effet, il ne peut pas abandonner les machines qu'il utilise actuellement (qui représentent un investissement) au profit de l'agriculture biologique.

Uniquement un agriculteur s'est exprimé satisfait face à la nouvelle politique agricole. En tant qu'agriculteur biologique, il trouve que la situation est plus avantageuse avec le nouveau système.

La taille de l'exploitation joue également un rôle dans l'attribution des paiements directs. Les agriculteurs de petites exploitations n'ont pas observé un grand impact depuis la nouvelle politique.

Parmi les six stratégies d'avenir des exploitations agricoles proposées par la BFH/HAFL (optimisation, agrandissement, intensification, spécialisation, diversification, développement d'une activité annexe/réduction de l'activité), la stratégie de la diversification est privilégiée. En variant les activités, un agriculteur peut générer une plus-value à son exploitation, ainsi que répartir les risques entre les différentes activités. Cependant, cette stratégie demande un engagement supplémentaire en termes de temps et de formation. Sa mise en place est également plus aisée pour des grandes exploitations ou pour des groupements.

La stratégie d'optimisation est citée en seconde position, car elle permet de réinvestir sur les infrastructures déjà existantes et dans leur maintenance. Il s'agit d'une stratégie intéressante en matière d'utilisation/gestion des ressources et des surfaces et de rotation des cultures. Cette stratégie peut également être mise en place avec un objectif d'anticipation (prévenir les maladies dans les champs) ou d'optimisation fine (automatisation des activités pour diminuer les déchets).

Les stratégies d'intensification et de spécialisation ont également été évaluées comme intéressantes pour les grandes exploitations, avec une tendance générale à devenir moins polyvalents en se dirigeant vers des branches porteuses.

8.2 Influence du secteur alimentaire

À l'unanimité, le domaine du lait et du fromage est perçu comme leader pour le canton de Fribourg. La production de viande bovine, étant liée à la production laitière, est également fortement présente. Étant donné l'implantation des industries de transformation de viande dans le canton, les productions de volaille et porcine ont également leur importance dans les activités agricoles. La production de pommes de terre a été citée, sans détails supplémentaires quant à son importance. Toutefois, il est relevé que le canton est peu orienté vers la production de légumes, de fruits et de céréales panifiables.



Il est intéressant de constater l'écart entre la perception des répondants et les statistiques exposées au chapitre 2.3.2 « Aperçu de la production fribourgeoise par filière agricole en 2013 ».

Importance selon données de 2013

1. Viande bovine 76%
2. Lait-fromage 63%
3. Céréales panifiables 46%
4. Pommes de terre 14%
5. Viande porcine 10%
6. Volaille de chair 8%
7. Légumes 3%

Importance selon entretiens

1. Lait-fromage
2. Viande bovine
3. Volaille de chair - Viande porcine -
Pommes de terre
4. Céréales panifiables – Légumes

Fait encore plus surprenant, bien que deux agriculteurs interrogés soient producteurs de céréales panifiables, aucun n'a soulevé l'importance de ce domaine pour le canton. D'après un agriculteur, comme ces denrées sont facilement transportables et importables, leur production ne représente pas un avantage concurrentiel. Raison pour laquelle, le canton mise sur la semence de céréales pour garantir la qualité fribourgeoise.

Il est difficile pour les personnes interrogées de citer un domaine à investir pour l'avenir, car il s'agit avant tout d'une combinaison d'investissements dans plusieurs domaines. Ce choix devrait, par ailleurs, être dirigé selon la demande du marché. Dans cette optique, la production de viande porcine est un marché important car, malgré une légère baisse, il s'agit de la viande la plus consommée en Suisse. La production de volaille de chair nécessiterait un peu de soutien pour son développement.

Malgré la réticence de certaines personnes interrogées, deux avis se sont exprimés favorablement envers le développement de la production de fruits et légumes. En effet, il s'agit de marchés porteurs et réceptifs aux innovations. Le canton de Fribourg devrait viser la diversification et éviter de se limiter à une spécialisation, soit la production laitière et fromagère. Les avis divergent et prônent l'importance de continuer à développer « ce que l'on sait déjà faire », car la production laitière est la carte de visite du canton et il s'agit d'un avantage compétitif.

La relation entre les producteurs et les intermédiaires est généralement jugée satisfaisante tant qu'il y a un contact réel entre les deux parties. Un interviewé a insisté, non pas sur l'aspect relationnel, mais sur les conditions dans lesquelles le lien se forme. En effet, l'industrie agroalimentaire jouerait une pression considérable sur les paysans, qui se sentiraient alors en concurrence avec l'importation.

La différence de prix entre la vente directe et les commerces de détail a été abordée à plusieurs reprises. En dépit de la pression exercée sur les prix par les distributeurs, la qualité de la viande pour la volaille de chair (par exemple) est bien supérieure lorsque la production provient d'une petite exploitation et non pas d'une industrie agroalimentaire. Un agriculteur assume plus de risques, la croissance prend davantage de temps et les animaux sont nourris avec une alimentation adaptée. La vision des exploitants agricoles est différente de celle des acteurs de la grande distribution : « mangeons moins de viande, mais mangeons de la qualité dans des conditions d'élevage optimales ».



8.3 Contribution de l'agritourisme

Pour les répondants, économiquement parlant, l'agritourisme n'est pas essentiel pour le canton de par son marché restreint. Cependant, il reste important et tient à être développé en raison de sa contribution à l'image du métier d'agriculteur (qui n'est pas toujours valorisée par les différents milieux). Les contacts directs avec les exploitants augmentent la collaboration et la compréhension de cette profession. De plus, ces activités offrent la possibilité aux visiteurs de venir se ressourcer et de sortir du cadre de leur quotidien. Enfin, l'agritourisme possède un avantage à ne pas négliger pour le canton : l'attrait potentiel de touristes dans la région.

Cependant, différentes contraintes ont été mentionnées par les sondés : le temps nécessaire pour mettre en place et gérer une prestation agritouristique ainsi que les connaissances requises qui diffèrent passablement du métier d'agriculteur. De plus, ces activités annexes ne concordent pas avec le rythme des saisons comme cela est le cas pour l'agriculture, ce qui peut créer des surcharges de travail à des moments de pics dans la production agricole. Selon un agriculteur, un manque de soutien est à relever, tout comme un manque de mesures d'impulsion de la part du canton.

Les entretiens ont fait ressortir qu'un effort en matière de promotion des offres agritouristiques reste à faire et qu'un potentiel de synergies existe. En effet, les sondés sont unanimes sur le fait qu'il est nécessaire d'améliorer la communication au sujet de l'agritourisme. D'après un répondant, au sein d'autres cantons et à l'étranger, les prestations et les réseaux sont davantage développés dans ce secteur. Les agriculteurs interrogés estiment qu'il n'y a aucune promotion officielle et qu'ils sont entièrement autonomes dans la gestion et la visibilité (à travers, par exemple, des foires) de leurs activités. Ils relèvent cependant que l'institut agricole de Grangeneuve détient une liste de quelques prestataires agritouristiques du canton. Pour un agriculteur, le site Myfarm.ch met principalement l'accent sur les offres agritouristiques de la Suisse allemande en oubliant la Romandie et ses taxes restent élevées (en comparaison du site Airbnb.ch qui est plus abordable). Il précise également que les visiteurs étrangers en provenance de Paris ont un impact capital sur l'agritourisme en Suisse romande ; l'association des Produits du Terroir du Pays de Fribourg cible cette partie de visiteurs potentiels notamment lors du salon international de l'agriculture qui a lieu chaque année à Paris.

La nouvelle plateforme fribourgeoise de tourisme collaboratif de l'UFT, Dzin, n'était connue que de deux personnes. Un répondant avait en effet reçu ultérieurement différents documents la présentant mais, selon lui, les informations restaient floues. Le potentiel de cette plateforme existe ; cependant, elle prend du temps à se faire connaître. Les offres y sont présentes mais un manque d'engouement de la part des participants est à déplorer. Pour inciter les personnes à l'utiliser, il est nécessaire de consacrer du temps à les rencontrer pour expliquer le concept de Dzin. L'institut agricole de Grangeneuve devrait davantage mettre en avant la visibilité de cette plateforme.

Les sondés sont unanimes sur le fait que des freins existent dans le développement d'une offre agritouristique, notamment de par une loi contraignante sur l'aménagement du territoire. Deux exemples en sont ressortis :

- L'article 34a de l'Ordonnance sur l'aménagement du territoire, concernant les constructions et installations nécessaires à la production d'énergie à partir de biomasse, stipule en outre que l'installation complète doit être subordonnée à l'exploitation agricole. Pour un répondant, il est difficile de respecter cet article en vue de la chute du prix du lait.
- Les permis de construction peuvent ne pas être accordés en raison de la grandeur de l'exploitation. Un agriculteur a cité le fait qu'il aimerait se lancer dans l'Ecole à la ferme mais l'élaboration d'un local d'accueil situé sur un terrain agricole est bloqué du fait qu'une UMOS (unités de main-d'œuvre standard) est requise pour pouvoir bâtir.



La vente directe promeut les produits de proximité et les sondés sont unanimes sur le fait qu'elle établit un lien social direct avec le client. De plus, elle permet d'obtenir un feedback et de la reconnaissance sur la qualité des services et des produits proposés. Un exploitant souligne également qu'il est libre dans la définition des prix de son produit, sans subir la pression des intermédiaires. Au sujet des tarifs proposés, un répondant attire l'attention sur le fait qu'un agriculteur doit pouvoir justifier son prix de manière cohérente (par exemple, il estime que certains agriculteurs ont tendance à vendre les pommes de terre à un montant qui n'est suffisamment élevé). Lors des entretiens, différentes compétences requises dans la vente directe sont mises en évidence : une fibre commerciale qui permet de créer une expérience et une émotion chez le client, des notions de finances (rendre rentable la prestation) et une anticipation de la demande.

De plus, la vente directe confronte les agriculteurs à certaines difficultés. Un sondé relate une mise à l'enquête obligatoire dans le cadre de la construction d'un local. Une autre personne rajoute que cette prestation est une valeur ajoutée uniquement si elle est bien faite. La nécessité d'être situé sur un lieu de passage a également été soulignée. Enfin, les clients ne viennent pas seulement acheter des produits mais souhaitent aussi visiter l'exploitation ; ce qui demande du temps supplémentaire à prendre en considération. Pour terminer, un sondé indique que le mouvement des villes vers les campagnes est une illusion car les citoyens ont un accès difficile à la campagne. Inversement, il serait nécessaire de réfléchir à des formes de commerce en ville profitables aux producteurs (comme des marchés). Ce besoin de pouvoir vendre ses produits en ville ou dans des magasins a été exprimé par deux agriculteurs.

L'image artisanale d'un produit et la visibilité des produits du terroir ont été les derniers points traités lors de ces entretiens. De par des discours difficilement conciliables entre deux répondants, il est souligné que la définition entre un produit industriel et traditionnel tient à être clarifiée. Pour l'un, un produit artisanal est élaboré au sein des petites structures (notamment des laiteries) liées à quelques producteurs. Cette situation est majoritairement observée au sein du canton. Selon lui, même si le Gruyères AOP est fabriqué selon un processus standard, le lait est livré directement par l'agriculteur et le client peut voir de lui-même le processus de fabrication au sein des laiteries. Pour l'autre, l'image de l'artisanal ne correspond plus à la réalité d'aujourd'hui. Des barrières sont définies et il y a une notion de prix à respecter dans la production.

Un répondant termine en ajoutant que la visibilité des produits du terroir fribourgeois à l'extérieur du canton est faite en fonction des ressources financières à disposition. Il est important de miser sur une visibilité ciblée.

8.4 Définition des performances écologiques de l'agriculture et du sol

Les agriculteurs sont d'avis que l'accès aux contributions pour la biodiversité et pour la qualité des paysages est aisé. Selon un sondé, la vraie question est de savoir si l'exploitant peut suivre ces différentes mesures au niveau de la rentabilité. Un autre sondé soutient cette vision en prônant un plus grand soutien du canton concernant le rendement des exploitations (afin d'éviter notamment les diminutions des emplois), mais sans jouer la carte de l'imposition de nombreuses normes de biodiversité et de qualité des paysages.

Cette opinion rejoint celle des autres sondés : il est obligatoire à l'heure actuelle pour un exploitant de suivre les mesures toujours plus nombreuses et les tendances du marché au niveau des performances écologiques de l'agriculture (avec des rendements plus faibles). Un agriculteur insiste sur le fait que, pendant certaines périodes de l'année et en raison de la disponibilité des machines de récolte, il est difficile pour lui de s'atteler à des activités pour la biodiversité. De plus, les terres destinées à la biodiversité ne reçoivent plus d'engrais et de lisier. En effet, avec les paiements directs reçus pour remettre ces sols à leur potentiel initial de production, un paysan peut perdre davantage que ce qu'il a obtenu. Pour conclure, un répondant précise qu'il est primordial de garder à l'esprit



que *les paysans ne souhaitent pas être achetés*, c'est-à-dire que les paiements directs peuvent fonctionner seulement s'il y a un système de prestation contre rémunération. De même, l'encouragement par la contrainte incite les agriculteurs à faire le minimum sans forcément arriver à des effets bénéfiques.

Les répondants estiment que les agriculteurs fribourgeois prennent de plus en plus conscience de l'écologie et des techniques agroéconomiques. Davantage de jeunes y voient un potentiel stratégique, économique et idéologique. Un sondé détaille qu'il est important que les exploitants perçoivent un sens dans ces différentes mesures visant à améliorer les performances écologiques. Un agriculteur estime que l'intérêt envers l'environnement reste mitigé car sa réalisation a été forcée à travers les paiements directs. Cependant, grâce à cette démarche, la sensibilité s'est installée : les effets bénéfiques de ces mesures sont apparus et les agriculteurs convaincus ont entraîné les autres par effet de groupe.

Certains répondants ont souligné des exemples de contradictions au niveau de l'amélioration des performances écologiques au sein du canton :

- Un agriculteur estime que laisser des ourlets sur les terres assolées attire des rongeurs et autres ravageurs pour les cultures. Il serait plutôt judicieux d'avoir recours à une baisse d'utilisation des produits.
- Au niveau de la technique du semis direct (culture sans labour), il est nécessaire d'utiliser du glyphosate pour son bon fonctionnement. Ainsi, selon un exploitant, cette mesure écologique est contradictoire et n'en est pas vraiment une.

Un répondant termine sur le sujet en précisant qu'il n'a pas besoin de faire de grands investissements pour améliorer ses performances écologiques ; c'est surtout au niveau de la manière de travailler que des changements pourraient être amorcés et il s'agit plus d'un engagement individuel que d'un investissement financier. Le succès escompté ne peut être visible que dans un temps relativement long.

Pour conclure, deux agriculteurs soulignent qu'il existe effectivement des contradictions entre le bien-être animal et celui de la durabilité. Les émissions de méthane peuvent être en effet accrues suite à la sortie en plein air des bêtes. Cependant, selon un répondant, ces sorties permettent d'augmenter la viabilité des pâturages et de la biodiversité. L'ensemble des exploitants est d'avis que la protection des animaux est nécessaire : un animal en bonne santé sera plus productif, coûtera nettement moins au niveau de l'entretien et sa fécondité se verra améliorée. En outre, les normes dans ce domaine ne sont pas toujours réalistes et adaptables. Deux illustrations ont été données :

- Chaque logette doit comprendre 1m25 de vide entre chacune d'elle ; cette mesure ne prend pas en compte que certaines races de vaches se comportent différemment des autres.
- Un autre exemple concerne la sortie en plein air des volailles ; pour toucher des subventions provenant de programmes qui concernent notamment les poulaillers industriels, un répondant devrait posséder une aire à climat extérieure couverte : du fait que les volailles de cet agriculteur vivent dehors tout au long de l'année, aucune subvention ne peut être attribuée.



9 Identification des potentiels d'amélioration

Suite à la synthèse des études existantes et à celle des entretiens menés auprès d'acteurs agricoles fribourgeois, cette partie présente et détaille les potentiels d'amélioration identifiés pour chaque thème de ce mandat.

9.1 Potentiels identifiés d'après les études existantes

9.1.1 Potentiels du secteur agricole

Agriculture biologique

La production agricole biologique pour le canton de Fribourg est encore bien inférieure à la moyenne suisse, comme il est démontré au chapitre 4.1.4.5 de ce présent rapport. Pourtant, elle représente un réel potentiel économique (une demande toujours plus croissante en produits biologiques et une création d'emplois) (Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve, 2013). Le canton de Fribourg a mis en place des mesures d'action pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique (ayant pour objectif une augmentation de 50% de la surface en bio dans le canton d'ici 2020). Une analyse SWOT (tableau 30) a été construite suite à ce plan d'action (Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve, 2013).

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> – Agriculture suisse et fribourgeoise basées sur des exploitations familiales, respectueuses de l'environnement et très proches du bio – Fabrication de produits de qualité – Mesures de soutien à l'agriculture biologique dans le cadre de la PA 14-17 – Compétences et connaissances de Bio Fribourg – Très bonne formation des agriculteurs 	<ul style="list-style-type: none"> – Coûts de production élevés en Suisse – Implication nécessaire d'un grand nombre de partenaires pour concrétiser le plan d'action (producteurs, consommateurs, etc.) nécessitant une importante coordination – Mise en œuvre des mesures et actions dépendante de financements
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> – Demande croissante en produits bio depuis 15 ans (céréales et oléagineux recherchés) – Surfaces disponibles dans le canton – Reconnaissance du standard bio en Suisse – Potentiel d'innovations techniques – Évolution de la perception et de l'attitude envers l'agriculture durable par les citoyens, les producteurs et les clients – Améliorer les connaissances et les compétences en agriculture biologique 	<ul style="list-style-type: none"> – Saturation du marché pour certains produits bio (lait bio) – Image et crédibilité du bio – Manque de financement et de motivation des partenaires impliqués dans les mesures et actions – Difficultés à reconvertir – l'ensemble de l'exploitation (par exemple : tabac, betteraves, etc.)

Tableau 30 : analyse SWOT de l'agriculture biologique et du plan d'action dans le canton de Fribourg (Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve, 2013)

La technologie et la production agricole

L'aspect des nouvelles technologies n'est pratiquement pas abordé par les études existantes, qui se basent surtout sur l'état de la situation de l'agriculture. Cependant, le smart-farming, soit l'intégration des nouvelles technologies dans l'agriculture, permettrait d'augmenter la compétitivité de l'agriculture.



La numérisation présente plusieurs opportunités pour l'agriculture (Agroscope, 2018) :

- La rentabilité (réduction des coûts et augmentation de l'efficacité)
- L'amélioration de la qualité (p. ex. réduction de l'emploi d'antibiotiques)
- La minimisation des émissions (p. ex. protection des eaux)
- La protection des ressources (p. ex. économie d'eau)
- L'amélioration du bien-être et de la santé des animaux

Cependant, l'intégration de la technologie n'est pas encore assez développée et nécessite encore des recherches fondamentales pour déterminer dans quelles conditions ces nouvelles technologies peuvent amener une valeur supplémentaire à l'agriculture et à la production alimentaire (Agroscope, 2018).

Diminuer la dépendance économique des agriculteurs par rapport aux paiements directs (*Ce potentiel est également ressorti lors des entretiens menés*)

Les agriculteurs fribourgeois perçoivent des paiements directs et bénéficient d'autres mesures comme des aides structurelles par le canton. Il serait opportun de diminuer leur dépendance économique à ces programmes, en rendant la production agricole plus rentable ou en mettant en place des services pour aider les exploitants agricoles dans leurs prises de décisions stratégiques (par exemple au niveau du choix des activités, de l'optimisation des processus ou des investissements).

9.1.2 Potentiels de l'agroalimentaire

Restauration collective

La restauration collective représente un grand potentiel dans le canton de Fribourg (Réviron et al., 2016). En effet, les cantines, les restaurations d'EMS ou d'entreprises sont un marché où il est intéressant de mettre en place un concept privilégiant une consommation locale, bio et équitable.

Développer des emplois en amont et en aval de la production agricole

L'industrie agroalimentaire contient de nombreux emplois dans le canton de Fribourg, ce qui contribue directement à la performance économique du canton. La consommation intermédiaire découle de la production et est bénéfique à l'économie locale. Il y a un potentiel d'amélioration, dans la mesure où il est possible de développer davantage les emplois en amont et en aval de la production agricole. Cela signifie qu'il faudrait prendre en considération toute la chaîne de valeur et avoir une vision globale des emplois touchés par la production agricole, afin de valoriser les emplois du secteur agricole dans sa globalité (de l'exploitant, au distributeur, en passant par le garagiste sur machines agricoles).

9.1.3 Potentiels de l'agritourisme

Vente directe

En mettant en place un système de vente directe pour augmenter leur marge et leur revenu, les exploitants agricoles doivent être en mesure de maintenir une production diversifiée (Réviron et al., 2016). La vente directe est un marché de plus en plus intéressant, dans la mesure où la mentalité des consommateurs évolue et donne une importance croissante à la consommation locale et biologique.

Développement de labels

 (*Ce potentiel est également ressorti lors des entretiens menés*)

Le label « Certifié Terroir Fribourg » est une première étape dans la réalisation du potentiel visant à développer et promouvoir des labels garantissant qualité et authenticité des produits fribourgeois. Comme déjà abordé, garantir la qualité des produits régionaux est déterminant pour valoriser la production agricole, stimuler la consommation locale et faire face à la pression sur les prix.



9.1.4 Potentiels écologique

Qualité des surfaces de promotion de la biodiversité

Il est recommandé au canton de promouvoir la qualité (à contrario la quantité) des surfaces de promotion de la biodiversité ; ce potentiel pourrait s'établir via l'information auprès des exploitants agricoles (Direction des institutions, 2014b).

9.2 Potentiels identifiés d'après les entretiens menés

Les points 5 à 9 sont basés sur les entretiens menés et reflètent des avis particuliers.

9.2.1 Potentiels du secteur agricole

Taille des exploitations et réseau

Il est souhaité de favoriser davantage les petites et moyennes exploitations, car elles permettent de garantir une meilleure qualité de vie de nombreuses personnes. Actuellement, les petites exploitations sont perdantes avec le système de paiements directs. Il faudrait les encourager à se spécialiser dans un domaine, mais en restant à échelle restreinte pour une meilleure qualité de vie des exploitants et pour une meilleure qualité au niveau des produits. Cependant, une exploitation avec une diversification limitée est davantage vulnérable aux risques. C'est pourquoi il est nécessaire de développer des réseaux d'exploitations afin de répartir les responsabilités et de favoriser les synergies.

Production biologique

Ce potentiel est également ressorti suite à l'analyse des études existantes (voir page 72).

Lors des entretiens, les avis sont restés mitigés sur la question de la production biologique. En effet, les personnes intéressées relèvent un nombre important de restrictions et de contraintes au niveau de la transition d'une production conventionnelle au biologique. Un service d'aide ou de soutien serait une solution envisageable.

Consommation biologique et de proximité

La consommation de produits locaux devient de plus en plus importante et demandée par la population fribourgeoise. Lors des entretiens, deux éléments importants ont été relevés : le manque de prise en compte de la saisonnalité des produits au sein des commerces de détail (par exemple : la vente de fraises en hiver) et l'insuffisance de produits locaux durant les apéritifs officiels.

De plus, une absence d'informations sur la provenance des aliments au sein de la restauration est à déplorer ; seule l'origine des viandes est indiquée.

Diminuer la dépendance économique des agriculteurs par rapport aux paiements directs

Ce potentiel est également ressorti suite à l'analyse des études existantes (voir page 73).

Importation

L'importation est un sujet sensible abordé lors des entretiens. D'après les agriculteurs, les denrées importées devraient répondre aux mêmes normes de production auxquelles les exploitants sont confrontés.

9.2.2 Potentiels de l'agroalimentaire

Investir en fonction de la demande

Parmi les différents domaines d'activité, le canton doit avant tout considérer la demande du marché et les futures tendances. Les investissements devraient être orientés vers le développement



d'activités à fort potentiel. Le domaine du lait et du fromage, en tant que carte de visite du canton, mérite une attention particulière sur le long terme.

Limiter les risques de l'agriculteur et la pression des prix par rapport aux grands distributeurs

Tandis que la grande distribution exerce une forte pression par les prix sur les agriculteurs, une meilleure répartition des risques entre les parties prenantes serait judicieuse. En effet, une petite structure a généralement une plus forte concentration des risques. Les sondés souhaitent un soutien plus important pour faire face à la pression des prix, pour assurer les coûts d'investissement dans leur production, ainsi que pour une meilleure visibilité de la qualité de leurs produits.

9.2.3 Potentiels de l'agritourisme

Synergie des offres agritouristiques et création de réseaux

Un potentiel de synergie entre les différentes offres agritouristiques existe. Cependant, la spontanéité est un élément clé dans le choix des activités de la part des visiteurs : le client potentiel d'une offre agritouristique cherche une première activité à réaliser (l'élément déclencheur), puis il établira la suite de son programme en fonction des prestations à disposition sur place. De ce fait, selon un répondant, un « package » combinant plusieurs produits et activités ne connaît pas un franc succès, comme le démontre l'expérience faite. Dès lors, la solution se trouverait peut-être dans le conseil et l'orientation d'offres à partir de l'activité qui a provoqué le déclenchement de la visite du client dans la région.

Un autre sondé détaille cette vision en proposant de créer davantage de réseaux entre les exploitants proposant de l'agritourisme ; l'un ne pourrait offrir que de l'hébergement et orienter son client vers une autre exploitation mettant à disposition des locaux destinés à l'École à la ferme ou faisant de la vente directe. Un agriculteur stipule de même qu'il a une sensation de n'être qu'une roue de secours (notamment en pénurie d'hôtels) auprès de l'office du tourisme de Fribourg. Le développement de ces réseaux permettrait aux exploitations d'accueillir des groupes d'individus de taille importante en regroupant leurs forces et d'augmenter leur visibilité auprès des principaux acteurs du tourisme.

Promotion ciblée de l'agritourisme

Il est recommandé au niveau de la promotion de l'agritourisme de cibler deux publics bien distincts : la population fribourgeoise et les visiteurs étrangers (hors du canton et de la Suisse). Les personnes de la région de Fribourg sont, en effet, également les ambassadrices du canton au niveau de la visibilité des offres agritouristiques, principalement à travers le bouche-à-oreille.

Potentiel de l'École à la ferme

Un arrêt rendu récemment par le Tribunal fédéral stipule que les écoles ne peuvent plus faire participer les parents aux frais d'excursions et de camps, étant donné que l'enseignement doit être gratuit. Selon un agriculteur, cela a pour conséquence que de nombreux enseignants n'envisagent plus l'École à la ferme. Un potentiel réside dans l'intégration obligatoire de cette activité agritouristique au sein du programme primaire ou dans l'encouragement des communes à participer aux frais d'excursions. Cette prestation se doit d'être maintenue de par son rôle essentiel dans la consommation locale et son soutien aux agriculteurs du canton. Deux sondés rajoutent que la population fribourgeoise n'a pas autant de contact avec les exploitants qu'il serait possible de l'envisager.

Développement de labels

Ce potentiel est également ressorti suite à l'analyse des études existantes (voir page 73).



9.2.4 Potentiels écologiques

Encouragement par la motivation

Comme cela a été mentionné précédemment, inciter les agriculteurs à augmenter leurs performances écologiques par la contrainte n'est pas la solution. Il serait judicieux de motiver les agriculteurs à l'aide d'exemples mis en place, dont le fonctionnement a été prouvé. Pour présenter des mesures concrètes, le rôle des écoles est primordial. L'organisation de discussions *d'homme de terre à homme de terre* en mettant en avant des résultats chiffrés est également souhaitée.

9.2.5 Potentiels généraux

Sources de l'information agricole

Les répondants sont unanimes sur le fait que l'information agricole n'est pas diffusée par le canton en soi mais au moyen de sources différentes, à savoir : les médias (des journaux comme l'Agri Hebdo ou Terre & Nature) et les fédérations (financées notamment par les cotisations des membres). Grâce à la vulgarisation agricole de l'institut agricole de Grangeneuve, l'accès aux renseignements est grandement facilité. Un potentiel résulterait dans la centralisation des données propres au domaine de l'agriculture. Un sondé relate un manque de clarté dans l'offre agritouristique du canton de Fribourg ; les exploitants agricoles ne sont pas suffisamment informés sur les possibilités en agritourisme.

Formations au sein du canton et potentiels d'amélioration

Concernant la participation aux formations proposées par divers instituts et associations dans le canton (notamment Grangeneuve, l'Association des Produits du terroir du pays de Fribourg, Femmes PME Suisse romande et l'Ecole à la ferme), un répondant souligne qu'il est indispensable que ces organisations offrent des prestations de perfectionnement qui répondent à un besoin identifié au préalable. Les agriculteurs ressentent des nécessités de formation à différents niveaux : une offre complète dans l'agriculture biologique et l'approfondissement de certaines filières de l'institut agricole de Grangeneuve.

La plupart des sondés estiment que Grangeneuve joue un rôle central dans la formation et propose une palette de cours à des prix attractifs.

Flexibilité dans l'application des lois et des normes

La majorité des répondants soulignent l'importance d'une flexibilité de la part du canton dans l'application des lois fédérales ; principalement au niveau de l'aménagement du territoire (de nombreux locaux agricoles sont mal exploités, pouvant ainsi bloquer le dynamisme et la réactivité au sein de la région). Un sondé précise qu'il serait nécessaire de maintenir et de développer l'implication de l'institut agricole de Grangeneuve dans les différents projets propres à la construction, à la promotion de la biodiversité et à la qualité des paysages, mais également l'intégration de l'ensemble des parties prenantes au sein de chaque étude en cours concernant ces thèmes cités. Les normes agricoles devraient être plus interprétables et requérir à davantage de bon sens.

Création d'un lien entre ville et campagne

Des mesures rendant possible une meilleure intégration des agriculteurs en ville serait une amélioration envisageable au sein du canton : permettre aux exploitants d'organiser et de participer aux activités citadines tout en soutenant davantage leurs projets et initiatives. Un répondant précise que l'institut agricole de Grangeneuve est ouvert à ce type de projets mais un manque de ressources financières est à déplorer (90% des activités hors du cadre agricole sont bénévoles)



Suivi et promotion des différentes initiatives ayant abouties récemment

L'initiative populaire fédérale « Pour une eau potable propre et une alimentation saine – Aucune subvention allouée aux exploitations qui utilisent des pesticides et des antibiotiques à titre prophylactique » soutient qu'une grande partie de l'alimentation et de l'eau potable de la population suisse proviennent des terres exploitées par l'agriculture. Selon cette initiative, les intrants utilisés (comme les engrais, les pesticides et les résidus d'antibiotiques) s'écoulent dans les eaux et la nappe phréatique impactant de ce fait la qualité de l'eau potable et celle des aliments. L'initiative exige que soient subventionnées uniquement les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. De plus, les exploitations agricoles devraient produire le fourrage pour leur propre cheptel, évitant ainsi de devoir importer de l'étranger les aliments pour animaux. Pour résumer, cette initiative entend soutenir le fait que les subventions doivent être réservées aux exploitations qui produisent sans pesticides, n'ont pas recours à des antibiotiques prophylactiques et maintiennent un cheptel nourri avec leur propre fourrage (Association « Une eau propre pour tous », 2018).

L'initiative populaire fédérale « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse » désire interdire l'utilisation de pesticides de synthèse dans l'agriculture, dans la transformation des produits agricoles, mais aussi au niveau de l'entretien du paysage. Elle souhaite de même exclure de la Suisse les aliments contenant des pesticides (Future 3.0, 2018).

10 Schéma des interactions

Suite à la synthèse des études existantes et aux entretiens menés, différentes interactions ont pu être ressorties entre les quatre domaines analysés (performance du secteur agricole, influence du secteur alimentaire, contribution de l'agritourisme et définition des performances écologiques de l'agriculture et du sol), et ont été représentées à l'aide d'un schéma (figure 65).

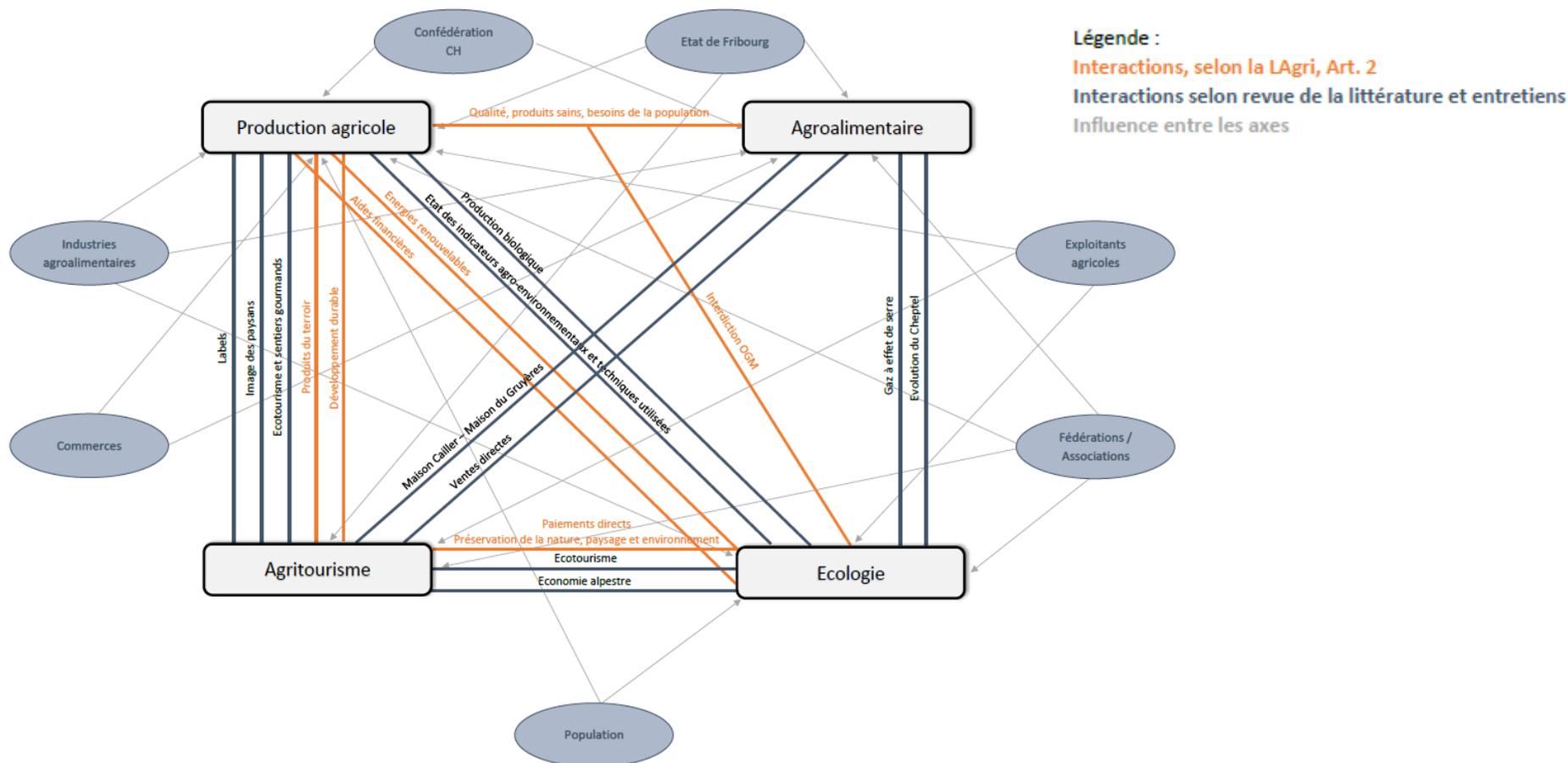


Figure 59 : schéma de représentation des interactions entre les quatre domaines étudiés (Données des auteurs, 2018)



Chaque acteur peut exercer une certaine influence sur les axes analysés. Ainsi, chaque décision a des répercussions à plusieurs niveaux. Les exemples suivants illustrent des interactions envisageables entre les différents domaines agricoles :

- **Confédération CH → Production agricole :**
Paielements directs, lois et règlements
- **Confédération CH → Agroalimentaire :**
Lois et règlements, taxation
- **Etat de Fribourg → Production agricole :**
Aides structurelles, application des lois fédérales, règlements, formation
- **Etat de Fribourg → Agritourisme :**
Aides et soutien, application des lois fédérales, règlements, informations et promotion, formation
- **Etat de Fribourg → Agroalimentaire :**
Application des lois fédérales, règlements, taxation, formation
- **Exploitants agricoles → Production agricole :**
Choix des activités, diversification, spécialisation, ...
- **Exploitants agricoles → Agritourisme :**
Offres agritouristiques, promotion
- **Exploitants agricoles → Ecologie :**
Production biologique, choix des techniques agricoles
- **Fédérations/Associations → Agroalimentaire :**
Pression et impulsions
- **Fédérations/Associations → Production agricole :**
Aides et soutien, informations et promotion, formation
- **Fédérations/Associations → Agritourisme :**
Aides et soutien, informations et promotion, formation, synergie des offres
- **Fédérations/Associations → Ecologie :**
Pression et impulsions, informations et promotion
- **Population → Production agricole :**
Demande en produits agricoles (locaux, biologiques, conventionnels, importés,...), exigence de qualité
- **Population → Ecologie :**
Sensibilité écologique et durable
- **Commerces → Production agricole :**
Vente, choix des produits, pression sur les prix, exigence de qualité
- **Commerces → Agroalimentaire :**
Vente en gros, choix des produits, pression sur les prix
- **Industries agroalimentaires → Production agricole :**
Exigence de qualité, prix bas
- **Industries agroalimentaires → Agroalimentaire :**
Achat en gros, partenariats agroalimentaires
- **Industries agroalimentaires → Agritourisme :**
Prestataires touristiques industriels



11 Synthèse SWOT

La synthèse SWOT suivante (tableau 31) résume la situation de l'agriculture fribourgeoise, en prenant en considération l'ensemble des éléments abordés au sein de ce mandat :

Strengths (Forces)	Weaknesses (Faiblesses)
<ul style="list-style-type: none"> - Part élevée de l'agriculture dans la valeur ajoutée du canton - Grande part de SAU en terres ouvertes - Qualité et image des produits agricoles fribourgeois reconnues en dehors du canton et labels reconnus - Variété de la production (animale et végétale) - Part de la production biologique de légumes - Axes d'action déjà en place : formation, promotion des produits, soutien à l'élevage et collaboration - Législation sur les aides structurelles - Consommation intermédiaire relativement haute (bénéfique à l'économie locale) - Implémentation de grandes industries agroalimentaires dans le canton - Image du canton, vis-à-vis de la production laitière et fromagère et de la production de semences de céréales - Offre de formations reconnues et uniques - Collaboration entre les acteurs agroalimentaires - Variétés des activités agritouristiques - Implémentation au sein du canton d'importants prestataires touristiques - Baisses significatives des teneurs moyennes en cadmium et en zinc - Projets de réductions de nitrates d'origine agricole 	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution du nombre d'exploitations agricoles, d'emplois, de SAU - Système de paiements directs complexes - Dépendance économique des agriculteurs vis-à-vis des paiements directs - Consommation intermédiaire relativement haute (coûts de production) - Production biologique peu développée de manière générale - Faible offre agritouristique - Visibilité moindre de l'agritourisme à travers les principaux acteurs du tourisme en Suisse - Concurrence et manque de synergies dans l'offre agritouristique - Valeurs élevées pour les teneurs en nitrates - Aucune diminution des dépôts d'azote (depuis 2000)
Opportunities (Opportunités)	Threats (Menaces)
<ul style="list-style-type: none"> - Développement de l'agriculture biologique - Intégration du Smart farming - Diminution de la dépendance économique des agriculteurs - Développement de la restauration collective - Développer les emplois en amont et en aval - Investir en fonction de la demande - Limiter la prise de risque et la pression sur les prix - Développement de la vente directe - Développement de l'école à la ferme - Développement de labels - Synergies agritouristiques - Promotion ciblée - Amélioration de la qualité des surfaces - Favoriser les petites et moyennes exploitations - Développer la consommation biologique - Diminuer l'importation, au profit de la consommation locale - Meilleure diffusion de l'information agricole - Développement de l'offre de formation - Flexibilité dans l'application des lois et des normes - Création d'un lien entre ville et campagne 	<ul style="list-style-type: none"> - Stocks énormes de poudre de lait de l'UE - Constante diminution des paiements directs pour le canton - Marché de plus en plus concurrentiel - Diminution de la part de l'agriculture dans la valeur ajoutée du canton - Impacts grandissant de l'import de produits agricoles - Pollution des eaux et sols ayant un impact sur l'image des agriculteurs

Tableau 31 : synthèse SWOT résumant la situation de l'agriculture fribourgeoise



12 Conclusion

Fribourg, étant décrit comme un canton rural, positionne le secteur agricole comme élément capital de son développement économique. Entre la production, la transformation, la vente et les activités annexes, la chaîne de valeur est entièrement représentée au sein du canton.

Chaque axe analysé mérite une attention particulière, tout en gardant une vue d'ensemble globale. En effet, la stratégie cantonale dans le domaine de l'agriculture peut être davantage performante si elle privilégie une vision systémique. Pour rester pérenne, cette stratégie doit prendre en considération tous les aspects et les interactions entre les différents domaines, les multiples acteurs et les autres éléments influents.

Le présent mandat a permis une meilleure connaissance de la complexité du domaine agricole et une appréciation de la situation du canton de Fribourg par rapport à la Suisse. Bien que des publications sur le sujet paraissent régulièrement, il serait nécessaire d'approfondir certains constats pour mieux orienter les décisions politiques. En effet, le canton de Fribourg est composé de districts qui présentent des situations fondamentalement différentes en termes de production agricole. De plus, les analyses et études existantes traitent principalement de la production et des industries agroalimentaires, suivant les mesures politiques prises. Il serait intéressant d'approfondir les domaines de recherche par différentes analyses, comme par exemple sur les emplois en amont et en aval de la production, pour mieux chiffrer la performance de la chaîne de valeur.

En conclusion, la stratégie cantonale est favorable en matière de développement du secteur agricole et il réside toujours un potentiel d'amélioration face aux nombreux changements et nouveaux défis qui émergent.

- Au niveau de la performance du secteur agricole, le potentiel d'amélioration réside principalement dans l'introduction des nouvelles technologies, dans la diminution de la dépendance des agriculteurs aux paiements directs et dans l'encouragement à la production biologique.
- Au niveau de l'influence du secteur alimentaire, le potentiel d'amélioration réside principalement dans le développement des emplois en aval et en amont de la production agricole et le développement de la restauration collective.
- Au niveau de la contribution de l'agritourisme, le potentiel d'amélioration réside principalement dans le soutien de l'agritourisme auprès des agriculteurs, le renforcement de la vente directe et le développement de labels.
- Au niveau des performances écologiques, le potentiel d'amélioration réside principalement dans la promotion de la qualité des surfaces de promotion de la biodiversité.



13 Bibliographie

- AFAPI. (2018). SST/SRPA. Retrieved April 26, 2018, from <https://www.afapi-fipo.ch/controles-et-labels/programmes-officiels/sstrpa/description/>
- Agence d'information agricole romande. (2018). Balades et découvertes. Retrieved March 22, 2018, from <http://www.agirinfo.com/?cat=2641>
- Agri. (2014). *Politique agricole 2014-2017*.
- Agri. (2015). Diverses possibilités pour financer les investissements sur l'exploitation. Retrieved April 26, 2018, from <https://www.agrihebd.ch/investir>
- AGRIDEA. (2018). Historique. Retrieved from <http://www.bff-spb.ch/bases-legales/historique/>
- Agritourisme Suisse. (2018). Le label qualité. Retrieved March 22, 2018, from <https://www.myfarm.ch/fr/ueber-uns/qualitaetsguetesiegel>
- Agroscope. (2018). Smart Farming. Retrieved April 30, 2018, from <https://www.agroscope.admin.ch/agroscope/fr/home/themes/economie-technique/smart-farming.html>
- Association « Une eau propre pour tous ». (2018). *Pour une eau potable propre et une alimentation saine – Aucune subvention allouée aux exploitations qui utilisent des pesticides et des antibiotiques à titre prophylactique*. Wiedlisbach. Retrieved from https://www.initiative-sauberer-trinkwasser.ch/wp-content/uploads/2018/05/Flyer_A5h_fr.pdf
- Association Terroir Fribourg. (2018). *Dossier de presse*. Fribourg.
- Autorité foncière cantonale. (2017). Notions principales. Retrieved April 26, 2018, from http://www.fr.ch/afc/fr/pub/droit_foncier_rural/notions_principales.htm
- BFH-HAFL. (2017). *Stratégies d'avenir pour une agriculture romande dynamique. Recherche Agronomique Suisse* (Vol. 8). Retrieved from http://agora-romandie.ch/wp-content/uploads/2016/07/Plaquette_Agriculture_romande_BFH-HAFL_A4_ebook_fr.pdf
- BIO Fribourg. (2015a). Exploitations & produits bio. Retrieved March 22, 2018, from https://www.bio-freiburg.ch/?page_id=56
- BIO Fribourg. (2015b). Marchands. Retrieved March 22, 2018, from https://www.bio-freiburg.ch/?page_id=60
- Chancellerie d'Etat. (2017a). Actualités - Diminution des antibiotiques : cent exploitations recherchées pour participer au projet. Retrieved March 23, 2018, from http://www.fr.ch/ww/fr/pub/functions/toutes_les_actualites.cfm?fuseaction_pre=Detail&NewsID=62414
- Chancellerie d'Etat. (2017b). Actualités - Formation agricole à Grangeneuve : plus de cent nouveaux diplômés. Retrieved March 14, 2018, from http://www.fr.ch/ww/fr/pub/actualites.cfm?fuseaction_pre=Detail&NewsID=62078
- Cluster Food & Nutrition. (2018). Cluster Food & Nutrition. Retrieved March 14, 2018, from <http://clusterfoodnutrition.ch/>
- Confédération Suisse. (2014). *Définitions et abréviations*. Berne. Retrieved from <https://www.ezv.admin.ch/ezv/fr/home.html>
- COOP. (2018). Le lait, l'or blanc de Cailler. Retrieved March 22, 2018, from http://www.cooperation.ch/Le+lait+_l_or+blanc+de+Cailler
- de Baan, L., Spycher, S., & Daniel, O. (2015). *Utilisation des produits phytosanitaires en Suisse de 2009 à 2012*. Wädenswil. Retrieved from https://www.agrarforschungschweiz.ch/archiv_11fr.php?id_artikel=2038
- Dictionnaire historique de la Suisse. (2015). Terres ouvertes. Retrieved April 26, 2018, from <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F27895.php>
- Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts. (2014a). *Lignes directrices « Contributions à la qualité du paysage » (CQP) de l'Etat de Fribourg*. Fribourg. Retrieved from https://www.fr.ch/sagri/files/pdf91/lignes-directrices-cqp-vofag_03-06-14-f.pdf
- Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts. (2014b). *Rapport agricole quadriennal 2014*. Fribourg. Retrieved from http://www.fr.ch/sagri/files/pdf69/rapport_agricole_quadriennal_f.pdf
- Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts. (2016). *Rapport d'activité*. Fribourg. Retrieved from http://www.fr.ch/diaf/files/pdf92/fr_rgc_diaf_20161.pdf



- Erdin, D. (2018). *Rétrospective 2017*. Brugg. Retrieved from [https://www.sbv-
usp.ch/fileadmin/sbvuspch/06_Statistik/Agristat-Aktuell/2018/Agristat_Aktuell_01-2018.pdf](https://www.sbv-
usp.ch/fileadmin/sbvuspch/06_Statistik/Agristat-Aktuell/2018/Agristat_Aktuell_01-2018.pdf)
- Etat de Fribourg. (2009). *Rapport agriculture et environnement*. Fribourg. Retrieved from
http://www.fr.ch/sen/files/pdf2/rapport_agriculture_et_environnement.pdf
- Etat de Fribourg. (2018). Sols agricoles. Retrieved March 23, 2018, from http://www.fr.ch/sol/fr/pub/sols_agricoles.htm
- European Commission. (2017). Paiements directs. Retrieved April 26, 2018, from [https://ec.europa.eu/agriculture/direct-
support/direct-payments_fr](https://ec.europa.eu/agriculture/direct-
support/direct-payments_fr)
- Eurostat. (2013). Glossaire: unité de gros bétail (UGB). Retrieved April 26, 2018, from
[http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Glossary:Livestock_unit_\(LSU\)/fr](http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Glossary:Livestock_unit_(LSU)/fr)
- Eurostat. (2016). Glossaire: Valeur ajoutée brute aux prix du marché. Retrieved April 26, 2018, from
http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Glossary:Gross_value_added_at_market_prices/fr
- Fédération suisse du tourisme. (2017). *Le tourisme suisse en chiffres 2016 - chiffres structurels et de branche*. Berne.
Retrieved from https://www.stv-fst.ch/sites/default/files/2017-10/StiZ_fr.pdf
- Fermebourgeon. (2018). Acheter BIO. Retrieved March 22, 2018, from <https://www.knospehof.ch/market-search>
- Flückiger, E., Gigandet, P., & Zufferey, M. (2011). *Je me lance dans l'agritourisme*. Lausanne. Retrieved from
[https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/economie_emploi/agriculture/fichiers_pdf/Formation/Je_me_la
nce_dans_l_agritourisme.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/economie_emploi/agriculture/fichiers_pdf/Formation/Je_me_la
nce_dans_l_agritourisme.pdf)
- Future 3.0. (2018). Initiative populaire fédérale « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse ». Retrieved July 9, 2018,
from http://www.future3.ch/suisse_libre_de_pesticides
- Gantrisch Naturpark. (2017a). Home. Retrieved March 22, 2018, from <https://www.gantrisch.ch/>
- Gantrisch Naturpark. (2017b). Kulturorte. Retrieved March 22, 2018, from <https://www.gantrisch.ch/kultur/kulturorte/>
- Gantrisch Naturpark. (2017c). Landwirtschaft. Retrieved March 22, 2018, from
<https://www.gantrisch.ch/natur/landwirtschaft/>
- Gantrisch Naturpark. (2017d). Themenwege. Retrieved March 22, 2018, from
<https://www.gantrisch.ch/natur/themenwege/>
- Gantrisch Naturpark. (2017e). Zertifizierte Produkte. Retrieved March 22, 2018, from
<https://www.gantrisch.ch/genuss/zertifizierte-produkte/>
- Groupe de coordination pour la protection des sols. (2008). *Suivi quantitatif des surfaces agricoles dans le canton de
Fribourg*. Fribourg. Retrieved from https://www.fr.ch/sol/files/pdf51/suivi_quantitatif_surfaces_agricoles_fr.pdf
- Groupe de coordination pour la protection des sols. (2012). *Phosphore dans les sols agricoles*. Fribourg. Retrieved from
https://www.fr.ch/sol/files/pdf51/phosphore_sols_agricoles.pdf
- Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve. (2013). *Plan d'action pour le développement de l'agriculture biologique
dans le canton de Fribourg*. Fribourg. Retrieved from https://www.fr.ch/iag/files/pdf59/plan_action_bio.pdf
- Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve. (2017a). *Agritourisme - Hébergement, restauration, activités*. Posieux.
Retrieved from
<https://static.mycity.travel/manage/uploads/7/35/48130/064879158fe038bd6c918967d3a1ad4367956a72.pdf>
- Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve. (2017b). *Direktvermarktung vom Bauernhof im Kanton Freiburg*.
Fribourg. Retrieved from http://www.fr.ch/iag/files/pdf94/liste_direktverkauf.pdf
- Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve. (2017c). Présentation. Retrieved March 14, 2018, from
<http://www.fr.ch/iag/fr/pub/presentation.htm>
- Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve. (2017d). *Vente directe de la ferme dans le canton de Fribourg*. Fribourg.
Retrieved from https://www.fr.ch/iag/files/pdf66/liste_vente_directe.pdf
- L'agriculture, O. fédéral de. (2013). *Champ d'action Agriculture du Plan d'action - Stratégie Biodiversité Suisse*. Berne.
Retrieved from [https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/biodiversite/info-specialistes/mesures-de-
conservation-de-la-biodiversite/strategie-et-plan-daction-pour-la-biodiversite.html](https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/biodiversite/info-specialistes/mesures-de-
conservation-de-la-biodiversite/strategie-et-plan-daction-pour-la-biodiversite.html)
- L'école à la ferme. (2018). Rechercher une ferme prestataire EàF. Retrieved March 22, 2018, from
<https://www.schub.ch/fr/chercher-des-offres/>
- La Bénichon du Pays de Fribourg. (2018a). La Bénichon c'est quoi ? Retrieved March 22, 2018, from



<http://www.benichon.org/fr/la-benichon/la-benichon-c-est-quoi.html>

- La Bénichon du Pays de Fribourg. (2018b). La Bénichon du Pays de Fribourg. Retrieved March 22, 2018, from <http://www.benichon.org/fr/manifestations/la-benichon-du-pays-de-fribourg.html>
- La Gruyère Tourisme. (2018). Dzin: une nouvelle plateforme de tourisme collaboratif. Retrieved March 22, 2018, from <https://www.la-gruyere.ch/fr/Z3224/page-detail-actualite-ne-pas-effacer?id=129>
- La Maison du Gruyère. (2014a). *Bienvenue à La Maison du Gruyère ! Pringy-Gruyères*. Retrieved from https://www.lamaisondugruyere.ch/wp-content/uploads/2015/02/La-Maison-du-Gruyère_présentationF.pdf
- La Maison du Gruyère. (2014b). Le Sentier des fromageries. Retrieved March 22, 2018, from <https://www.lamaisondugruyere.ch/visites-decouvertes/le-sentier-des-fromageries/>
- Loisirs.ch. (2018). Maison Cailler. Retrieved March 22, 2018, from <https://www.loisirs.ch/loisirs/12320/maison-cailler>
- Marcotte, P., Bourdeau, L., & Doyon, M. (2006). Agrotourisme, agritourisme et tourisme à la ferme ? Une analyse comparative. *Téoros*, (25–3), 59–67. Retrieved from <http://journals.openedition.org/teoros/1091>
- Mauron, F. (2018, June 1). Cremo plonge dans les chiffres rouges. *La Liberté*.
- Office fédéral de l'agriculture et Office fédéral de l'environnement. (2016). *Objectifs environnementaux pour l'agriculture*. Berne. Retrieved from <http://www.bafu.admin.ch/publikationen/publikation/01875/index.html?lang=fr>
- Office fédéral de l'agriculture OFAG. (2011). *Stratégie Climat pour l'agriculture*. Berne. Retrieved from <https://www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/23214.pdf>
- Office fédéral de l'agriculture OFAG. (2013). *Rapport agricole 2013*. Berne. Retrieved from <https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/nachhaltige-produktion/umwelt/biodiversitaet-und-landschaft.html>
- Office fédéral de l'agriculture OFAG. (2014). *Monitoring agro-environnemental*. Berne. Retrieved from <https://www.agroscope.admin.ch/agroscope/fr/home/themes/economie-technique/economie-dentreprise/za-bh/agrarmonitoring.html>
- Office fédéral de l'agriculture OFAG. (2017a). Contribution pour la culture extensive. Retrieved April 26, 2018, from <https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/instrumente/direktzahlungen/produktionssystembeitraege/beitraege-fuer-extensive-produktion.html>
- Office fédéral de l'agriculture OFAG. (2017b). Contributions à l'efficience des ressources. Retrieved March 23, 2018, from <https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/instrumente/direktzahlungen/ressourceneffizienzbeitraege.html>
- Office fédéral de l'agriculture OFAG. (2017c). *Rapport agricole 2017*. Berne. Retrieved from <https://agrarbericht.ch/fr/services/documentation/publications>
- Office fédéral de l'environnement OFEV. (2008). *Objectifs environnementaux pour l'agriculture - A partir de bases légales existantes*. Berne. Retrieved from <http://www.bafu.admin.ch/publikationen/publikation/01875/index.html?lang=fr>
- Office fédéral de l'environnement OFEV. (2013). *Environnement Suisse 2013*. Berne. Retrieved from <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/etat/publications-etat-de-l-environnement/environnement-suisse-2013.html>
- Office fédéral de l'environnement OFEV. (2017). Visualisation de la pollution des sols par les métaux lourds. Retrieved March 23, 2018, from <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/sol/etat/visualisierung-der-schwermetallbelastung-des-bodens.html>
- Office fédéral de la statistique OFS. (2001). Définition. Retrieved April 26, 2018, from http://appl.fr.ch/stat_lexique/definition.asp?id=1523
- Office fédéral de la statistique OFS. (2015). *Agriculture suisse - Statistique de poche 2015*. Neuchâtel. Retrieved from <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/actualites/quoi-de-neuf.assetdetail.349912.html>
- Office fédéral de la statistique OFS. (2017a). *Agriculture et alimentation - Statistique de poche 2017*. Neuchâtel. Retrieved from <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/actualites/quoi-de-neuf.assetdetail.2906687.html>
- Office fédéral de la statistique OFS. (2017b). L'agriculture suisse a souffert du gel en 2017, mais devrait atteindre l'équilibre grâce à de bonnes moissons. Retrieved from <https://www.romandie.com/news/L-39-agriculture-suisse-a-souffert-du-gel-en-2017-mais-devrait-atteindre-/848994.rom>
- Office fédéral de la statistique OFS. (2018a). Agriculture et alimentation - Statistique de poche 2018.
- Office fédéral de la statistique OFS. (2018b). Recensement des entreprises du secteur primaire ou de l'agriculture.



- Office fédérale de l'agriculture OFAG. (2016). *Rapport agricole 2016*. Berne. Retrieved from <http://2016.agrarbericht.ch/fr>
- Olivier, P. (2018). *Cours introduction BIO*. Lausanne.
- Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut. (2015a). Le Parc en bref. Retrieved March 22, 2018, from <http://www.pnr-gp.ch/index.php/le-parc/le-parc-en-bref#maincontent>
- Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut. (2015b). Offres à la carte pour entreprises. Retrieved March 22, 2018, from <http://www.pnr-gp.ch/index.php/offres-du-parc/parc-a-la-carte/offres-a-la-carte-pour-entreprises>
- Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut. (2015c). Programme, informations et tarifs. Retrieved March 22, 2018, from <http://www.pnr-gp.ch/index.php/offres-du-parc/parc-a-la-carte/programme-informations-et-tarifs>
- Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut. (2015d). Sorties accompagnées pour les écoles. Retrieved March 22, 2018, from <http://www.pnr-gp.ch/index.php/offres-du-parc/parc-a-la-carte/sorties-accompagnees-pour-les-ecoles>
- Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut. (2017a). *L'Énergie, un produit du parc.pdf*. Château d'OEx.
- Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut. (2017b). *Lieux d'hébergement, de restauration et de démonstration de la fabrication de fromages*. Château-d'CEx. Retrieved from <http://gruyerepaysdenhaut.ch/index.php/lien/360-services-du-parc/agriculture/505-hebergements-restauration-2>
- Pays romand - Pays gourmand. (2018). Unies pour le meilleur. Retrieved March 22, 2018, from <https://www.paysgourmand.ch/portrait/pays-romand-pays-gourmand>
- Repond, A. (2016). *La collaboration en réseau pour les entreprises agritouristiques : le cas du canton de fribourg*. Sierre. Retrieved from http://doc.rero.ch/record/288199/files/Repond_Adrien_2013_2016.pdf
- Révion, S., Python, P., Pfranger, G., Paus, M., Hidber, E., & Pidoux, M. (2016). *Valorisation des produits de l'agriculture fribourgeoise*. Lausanne. Retrieved from https://www.agridea.ch/fileadmin/user_upload/Filagro_Fribourg__Rapport_final2.pdf
- Rossier, N., von Niederhäusern, A., & Bongard, L. (2011). *Réseau fribourgeois d'observation des sols 1987 – 2011*. Fribourg.
- Service de l'agriculture. (2014). *Amélioration de l'efficacité de l'azote par réduction des émissions d'ammoniac d'origine agricole (FRIAMMON)*. Givisiez. Retrieved from http://www.fr.ch/sagri/files/pdf80/Rapport_annuel_2014_canton_FR_etat_du_1042015.pdf
- Service de l'agriculture. (2018a). Bâtiments. Retrieved April 26, 2018, from http://www.fr.ch/sagri/fr/pub/batiments_credits/mesures_individuelles/mi_batiment.htm
- Service de l'agriculture. (2018b). Contributions à la qualité du paysage. Retrieved March 26, 2018, from http://www.fr.ch/sagri/fr/pub/paiements_directs_estivage/qualite_paysage.htm
- Service de l'agriculture. (2018c). Paiements directs. Retrieved March 26, 2018, from http://www.fr.ch/sagri/fr/pub/paiements_directs_estivage/paiements_directs.htm
- Service de l'agriculture. (2018d). *Projet de contributions à la qualité du paysage de la région Glâne-Sarine-Lac*. Granges-Paccot. Retrieved from http://www.fr.ch/sagri/files/pdf97/glane-sarine-lac_catalogue-des-mesures_20182.pdf
- Service de l'agriculture de l'Etat de Fribourg. (2018). Agriculture fribourgeoise. Retrieved March 22, 2018, from http://www.fr.ch/sagri/fr/pub/agriculture_fribourg.htm
- Service de l'énergie. (2018). Subventions. Retrieved March 26, 2018, from http://www.fr.ch/sde/fr/pub/programmes_dencouragement_.htm
- Service de l'environnement. (2016). *Etat de l'environnement - Canton de Fribourg*. Fribourg. Retrieved from http://www.fr.ch/sen/files/pdf86/etat_environnement_2016_fr1.pdf
- Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires SAAV. (2016). Actualités - Le canton de Fribourg renforce ses collaborations avec le secteur agroalimentaire. Retrieved March 14, 2018, from http://www.fr.ch/saav/fr/pub/actualites.cfm?fuseaction_pre=Detail&NewsID=56681
- Société fribourgeoise d'économie alpestre. (2018). Patrimoine. Retrieved March 22, 2018, from <http://www.alpagesetchalets.ch/fr/patrimoine/>
- Statistique Canada. (2016). Glossaire – C. Retrieved April 26, 2018, from https://www.statcan.gc.ca/fra/cen/gloss/gloss_c#Consommationintermediaire
- Steiner, T., Collaud, L., & Nicolet, J. (2016). *Annexes au rapport 2015-DEE-24*. Fribourg.
- Suisse Tourisme. (2018a). Appartement de vacances. Retrieved March 22, 2018, from



<https://farm.myswitzerland.com/fr/appartement-de-vacances#distance=&dontPreselectRegion=true&latitude=&longitude=&resultsPerPage=&tagIds=-3360035450941820&where=-4912727372069383>

Suisse Tourisme. (2018b). Dormir sur la paille. Retrieved March 22, 2018, from <https://farm.myswitzerland.com/fr/dormir-sur-la-paille#distance=&dontPreselectRegion=true&latitude=&longitude=&resultsPerPage=&tagIds=-4912901150941820&where=-4912727372069383>

Suisse Tourisme. (2018c). Ecotourisme - Fribourg Région. Retrieved March 22, 2018, from <https://www.myswitzerland.com/fr-ch/ecotourisme.html?regionid=013>

Suisse Tourisme. (2018d). Tipi. Retrieved March 22, 2018, from <https://farm.myswitzerland.com/fr/tipi#dontPreselectRegion=true&resultsPerPage=&tagIds=-5262580890941820>

Sylvain Boéchat. (2016). *Mandat d'étude sur l'agriculture fribourgeoise et l'énergie*. Lausanne. Retrieved from <https://www.beratung-fr.ch/index.php/fr/documentation/docman/7vulg/73constructionetenergie/591-agridea-mandat-d-etude-sur-l-agriculture-fribourgeoise-et-l-energie/file>

Terroir Fribourg. (2018). Marché du Terroir. Retrieved March 22, 2018, from <https://www.terroir-fribourg.ch/fr/marche-du-terroir.html>

Thomas Blätter, Barbara Eiselen, Mario Huber, Ladina Knapp, Marguerite Paus, M. P. (2016a). *Étude sur l'agriculture romande - Stratégies d'avenir pour une agriculture romande dynamique*. Berne. Retrieved from http://agora-romandie.ch/wp-content/uploads/2016/07/2016-04_Rapport_final_Etude_sur_lagriculture_romande_BFH-HAFL.pdf

Thomas Blätter, Barbara Eiselen, Mario Huber, Ladina Knapp, Marguerite Paus, M. P. (2016b). *Stratégies d'avenir pour une agriculture romande dynamique - Résultats de l'étude réalisée par la BFH-HAFL sur mandat d'AGORA*.

Union des Paysans Fribourgeois. (2016). *Rapport 2016*. Granges-Paccot. <https://doi.org/10.1007/s11690-016-0536-7>

Union fribourgeoise du tourisme. (2018a). Laisse-toi guider par un Dzin du coin. Retrieved March 22, 2018, from <https://www.dzin.ch/fr>

Union fribourgeoise du tourisme. (2018b). Les désalpes à Fribourg Région. Retrieved March 22, 2018, from <https://www.fribourgregion.ch/fr/GP894/les-desalpes-a-fribourg-region>

Union fribourgeoise du Tourisme. (2016). *Rapport d'activité 2016*. Fribourg. Retrieved from <https://static.mycity.travel/manage/uploads/7/35/42248/402ec26e8e62582fccccd42432bf14a94173702b4.pdf>

Union fribourgeoise du Tourisme. (2018). Union fribourgeoise du Tourisme. Retrieved March 22, 2018, from <http://fribourg.ch/fr/frhappyawards/union-fribourgeoise-du-tourisme/>

Union Suisse des Paysans. (2014). *Le marché agricole suisse : rapport de situation 2014*. Brugg. Retrieved from https://www.sbv-usp.ch/fileadmin/sbvuspch/05_Publikationen/Situationsberichte/150106_USP_Rapport_de_situation.pdf

Union Suisse des Paysans. (2015). *Statistiques et évaluations 2015 concernant l'agriculture et l'alimentation*. Brugg. Retrieved from https://www.sbv-usp.ch/fileadmin/sbvuspch/05_Publikationen/SES/SES_2015-92.pdf

Union Suisse des Paysans. (2018). Biodiversité. Retrieved March 26, 2018, from <https://www.sbv-usp.ch/fr/environnement/biodiversite/>

Visites d'étables. (2018). Bienvenue à la ferme ! Retrieved March 22, 2018, from <https://www.visitesdetables.ch/trouver-une-ferme/>



14 Liste des abréviations

Abréviation	Désignation
AGRIDEA	Association du développement de l'agriculture et de l'espace rural en Suisse
AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle
AOC	Appellation d'origine contrôlée
AOP	Appellations d'origine protégées
CFC	Certificat fédéral de capacité
CH ₄	Méthane
CO ₂	Dioxyde de carbone
CQP	Contributions à la qualité du paysage
CRA	Comptes régionaux de l'agriculture
DAEC	Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions
DSAS	Direction de la santé et des affaires sociales
EBITDA	Résultat avant intérêt, impôts et amortissements
EPV	Equivalent viande fraîche prête à la vente
FRIAMMON	Amélioration de l'efficacité de l'azote par réduction des émissions d'ammoniac d'origine agricole
FRIBO	Réseau d'observation des sols
IAE	Indicateurs agroenvironnementaux
IAG	Institut agricole de l'Etat de Fribourg (Grangeneuve)
IGP	Indications géographiques protégées
MAE	Monitoring agro-environnemental
N ₂ O	Protoxyde d'azote
NAQUA	Observation nationale des eaux souterraines
NH ₃	Ammoniac
OFS	Office fédéral de la Statistique
OQE	Ordonnance sur la qualité écologique
PER	Prestations écologiques requises
PIB	Produit intérieur brut
PM10	Particules fines
PPS	Produits phytosanitaires
QP	Qualité du paysage
SAAV	Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires
Sagri	Service de l'agriculture
SANIMA	Etablissement d'assurance des animaux de rente
SAU	Surface agricole utile
SCE	Surfaces de compensation écologique
SPB	Surfaces de promotion de la biodiversité



SRPA	Sorties régulières en plein air
SST	Systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux
SSTAT	Service de la Statistique de l'Etat de Fribourg
UE	Union européenne
UFT	Union Fribourgeoise du Tourisme
UGB	Unité de gros bétail
UGBFG	Unité de gros bétail consommant des fourrages grossiers
UMOS	Unité de main d'œuvre standard
USP	Union suisse des Paysans
UTA	Unité de travail annuel



15 Liste des figures

Figure 1 : utilisation du sol en Suisse (Office fédéral de la statistique OFS, 2015)	2
Figure 2 : pertes de surfaces agricoles, de 1985 à 2009 (Office fédéral de la statistique OFS, 2017a).....	3
Figure 3 : valeur ajoutée brute de l'agriculture et de l'économie suisses, à prix courants.....	3
Figure 4 : nombre d'exploitations par classe de grandeur	4
Figure 5 : évolution du revenu des exploitations agricoles : moyenne de toutes les régions	4
Figure 6 : évolution de la valeur de la production agricole (année de référence 2000 = 100)	5
Figure 7 : valeur de production agricole en Suisse et dans le canton de Fribourg (UPF, Rapport 2016, 2016).	9
Figure 8 : concept des paiements directs de la PA 2014-2017 (Service de l'agriculture, 2018c).....	13
Figure 10 : définition de six axes stratégiques à l'échelle de l'exploitation (BFH-HAFL, 2017).....	15
Figure 11 : situation en 2015 de la filière agroalimentaire en Suisse (Office fédéral de la statistique OFS, 2018a)	16
Figure 12 : évolution du cheptel bovin par district du canton de Fribourg (Révillon et al., 2016).....	22
Figure 13 : évolution du cheptel porcin par district du canton de Fribourg (Révillon et al., 2016).....	23
Figure 14 : label qualité suisse (Agritourisme Suisse, 2018)	25
Figure 15 : les trois régions touristiques du canton de Fribourg (Repond, 2016).....	26
Figure 16 : idée de grandeur et de la répartition des offres agritouristiques dans la région touristique fribourgeoise	27
Figure 17 : offres agritouristiques en tant que chambres d'hôtes et dortoirs du canton de Fribourg (Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve, 2017a; Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, 2017b)	28
Figure 18 : offres agritouristiques en tant que chambres insolites du canton de Fribourg (Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve, 2017a)	28
Figure 19 : offres agritouristiques en tant qu'appartements du canton de Fribourg (Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve, 2017a; Suisse Tourisme, 2018a).....	29
Figure 20 : offres agritouristiques en tant qu'aventures sur la paille du canton de Fribourg (Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve, 2017a; Suisse Tourisme, 2018b)	29
Figure 21 : offres agritouristiques en tant que campings et tipis du canton de Fribourg (Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve, 2017a; Suisse Tourisme, 2018d).....	30
Figure 22 : offres agritouristiques en tant que tables d'hôte et fermes auberges du canton de Fribourg (Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve, 2017a).....	30
Figure 23 : offres agritouristiques en tant que brunchs, apéritifs et goûters du canton de Fribourg (Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve, 2017a).....	31
Figure 24 : ventes directes Bio Fribourg du canton (BIO Fribourg, 2015a; Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve, 2017d, 2017b).	32
Figure 25 : ventes directes, hors Bio Fribourg, du canton (BIO Fribourg, 2015a; Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve, 2017d, 2017b).	32
Figure 26 : principaux marchés du Terroir, les foires de printemps et les marchés de Bénichon du canton	32
Figure 27 : offres agritouristiques en tant que location de salles du canton de Fribourg (Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve, 2017a)	33
Figure 28 : offres agritouristiques en tant que visites d'étables et l'École à la ferme du canton de Fribourg (Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve, 2017a; L'école à la ferme, 2018; Visites d'étables, 2018)	33
Figure 29 : offres agritouristiques en tant qu'activités équestres du canton de Fribourg (Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve, 2017a)	34
Figure 30 : autres offres agritouristiques du canton de Fribourg (Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve, 2017a)	34
Figure 31 : parcs naturels en Suisse (Fédération suisse du tourisme, 2017)	35
Figure 32 : offres agritouristiques en tant que buvettes, hébergements, locations et ventes à l'alpage du canton de Fribourg (Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve, 2017a; Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, 2017b)	38
Figure 33 : label « Certifié Terroir Fribourg » (Association Terroir Fribourg, 2018).....	39
Figure 34 : contribution économique annuelle totale des plus importants prestataires touristiques fribourgeois	39



Figure 35 : les plus gros contributeurs de la région Châtel-St-Denis/Les Paccots (Steiner et al., 2016).....	41
Figure 36 : cartes représentant les plus gros contributeurs de la région Schwarzsee (Steiner et al., 2016)	41
Figure 37 : localisation de la vente de produits bio à l'aide de Fermebourgeon (Fermebourgeon, 2018).....	42
Figure 38 : production d'azote, valorisation et besoin dans le canton de Fribourg en 2005 (Etat de Fribourg, 2009)	44
Figure 39 : teneurs maximales en nitrate des eaux souterraines en fonction de la densité de culture en Suisse en 2006 (Etat de Fribourg, 2009)	45
Figure 40: concentrations en nitrates dans les eaux souterraines au sein du canton de Fribourg en 2013-2014 (Service de l'environnement, 2016)	45
Figure 41 : appréciation du phosphore dans le canton de Fribourg en 2011 (Groupe de coordination pour la protection des sols, 2012)	46
Figure 42 : phosphore de réserve dans le canton de Fribourg et son évolution au cours de cinq cycles entre 1987 – 2011 (Groupe de coordination pour la protection des sols, 2012)	46
Figure 43 : production et besoins en phosphore dans le canton de Fribourg en 2005 (Etat de Fribourg, 2009) .	47
Figure 44 : teneurs en cadmium en Suisse (Office fédéral de l'environnement OFEV, 2017)	47
Figure 45 : teneurs en zinc en Suisse (Office fédéral de l'environnement OFEV, 2017)	47
Figure 46 : teneurs en cuivre en Suisse (Office fédéral de l'environnement OFEV, 2017)	48
Figure 47 : nombre d'exploitations IAE utilisant des produits phytosanitaires et	48
Figure 48 : projets de réduction de nitrates d'origine agricole dans le canton et amélioration de la qualité	49
Figure 49 : pourcentage d'exploitations bio par canton en 2016 (Olivier, 2018)	52
Figure 50: part de la surface bio suisse dans la SAU en pourcentage en 2016 (Olivier, 2018)	52
Figure 51 : modélisation des dépôts d'azote en Suisse, année de référence 2000 (Etat de Fribourg, 2009)	53
Figure 52 : dépôts azotés dans le canton de Fribourg, année de référence 2000 (Etat de Fribourg, 2009)	53
Figure 53 : domaines pertinents pour le secteur agroalimentaire de réduction des émissions de gaz à effet de serre (en rouge) et d'adaptation au changement climatique (en bleu) (Office fédéral de l'agriculture OFAG, 2011)	54
Figure 54 : comparaison entre la consommation d'énergie et la production d'énergies	56
Figure 55 : projets de qualité du paysage en Suisse (Office fédéral de l'agriculture OFAG, 2017c)	58
Figure 56 : total des contributions versées pour chaque périmètre de projet QP (Office fédéral de l'agriculture OFAG, 2017c).....	58
Figure 57 : surfaces de compensation écologique de qualité (arbres hautes tiges y compris) au niveau suisse en 2005 (Etat de Fribourg, 2009)	59
Figure 58 : surfaces OQE de qualité (arbres hautes tiges y compris) au niveau suisse en 2013 (Office fédéral de l'agriculture OFAG, 2013)	59
Figure 59 : réseaux écologiques dans le canton de Fribourg, en vert (état mars 2016) (Service de l'environnement, 2016).....	60
Figure 65 : schéma de représentation des interactions entre les quatre domaines étudiés (Données des auteurs, 2018)	76



16 Liste des tableaux

Tableau 1 : comparaison des comptes régionaux de l'agriculture par hectare de SAU et par exploitation agricole du canton de Fribourg par rapport à la moyenne suisse et romande (Thomas Blätter, Barbara Eiselen, Mario Huber, Ladina Knapp, Marguerite Paus, 2016b).....	6
Tableau 2 : aperçu des comptes de l'agriculture fribourgeoise (moyenne des années 2012-2013-2014), en comparaison avec l'agriculture romande et suisse (Thomas Blätter, Barbara Eiselen, Mario Huber, Ladina Knapp, Marguerite Paus, 2016b).....	6
Tableau 3 : comparaison des moyens financiers à disposition par les différents cantons, selon leurs situations respectives (Thomas Blätter, Barbara Eiselen, Mario Huber, Ladina Knapp, Marguerite Paus, 2016b)	7
Tableau 4 : évolution du nombre d'exploitations agricoles dans le canton de Fribourg, au cours de ces dernières années (OFS).....	9
Tableau 5 : évolution de la consommation intermédiaire fribourgeoise (OFS)	10
Tableau 6 : comparaison des consommations intermédiaires, productions agricoles totales et situations des différents cantons, au niveau de la production (OFS, 2016)	10
Tableau 7 : importations et exportations pour le canton de Fribourg (Etat de Fribourg, Direction de l'économie et de l'emploi, Le canton de Fribourg en chiffres 2018, 2017).....	10
Tableau 8 : comparaison de la valeur ajoutée brute de l'agriculture du canton de Fribourg, selon les comptes régionaux de l'agriculture (Direction des institutions, 2014b).....	10
Tableau 9 : paiements directs en milliers de francs pour le canton de Fribourg (Direction des institutions, 2014b)	11
Tableau 10 : impact des différentes contributions sur le volume de travail engendré, entre 2008 et 2013 (Direction des institutions, 2014b)	12
Tableau 11 : répartition des paiements directs à Fribourg (Office fédéral de l'agriculture OFAG, 2017c; Office fédérale de l'agriculture OFAG, 2016).....	14
Tableau 12 : grandes entreprises agro-alimentaires du canton de Fribourg	17
Tableau 13 : aperçu de la production fribourgeoise par filières agricoles, en 2013 (Réviron et al., 2016)	20
Tableau 14 : part en % de chaque domaine par rapport au nombre d'exploitations recensées en 2013 (Données des auteurs, 2018).....	20
Tableau 15 : aperçu de la transformation et de la consommation des produits des filières agricoles fribourgeoises, en 2013 (Réviron et al., 2016)	21
Tableau 16 : consommation/production de légumes dans le canton de Fribourg en 2014 (303'000 habitants) (Réviron et al., 2016)	24
Tableau 17 : destinations touristiques dans le canton de Fribourg (Repond, 2016)	26
Tableau 18 : autres offres écotouristiques du canton de Fribourg (Agence d'information agricole romande, 2018; La Maison du Gruyère, 2014b; Suisse Tourisme, 2018c).....	37
Tableau 19 : degré de visibilité agritouristique du canton de Fribourg (Données des auteurs, 2018)	42
Tableau 20 : récapitulation systématique des IAE (Office fédéral de l'agriculture OFAG, 2014)	43
Tableau 21 : bilan de l'azote dans le canton de Fribourg en 2005 (Etat de Fribourg, 2009)	44
Tableau 22 : bilan de phosphore dans le canton de Fribourg en 2005 (Etat de Fribourg, 2009).....	46
Tableau 23 : mesures relatives à la qualité des eaux par le canton de Fribourg (Etat de Fribourg, 2009)	49
Tableau 24 : mesures relatives à la qualité du sol par le canton de Fribourg (Etat de Fribourg, 2009).....	50
Tableau 25 : taux de contributions en 2016 à l'utilisation efficiente des ressources dans les cantons romands et en Suisse (Office fédéral de l'agriculture OFAG, 2017c).....	51
Tableau 26 : mesures en faveur du climat et de l'énergie par le canton de Fribourg (Etat de Fribourg, 2009) ...	54
Tableau 27 : contributions à la biodiversité en 2016 dans les cantons romands et en Suisse (Office fédéral de l'agriculture OFAG, 2017c)	57
Tableau 28 : évolution des projets de réseaux écologiques dans le canton de Fribourg (Service de l'environnement, 2016).....	59
Tableau 29 : mesures pour la qualité du paysage et de la biodiversité par le canton de Fribourg (Etat de Fribourg, 2009)	60
Tableau 30 : analyse SWOT de l'agriculture biologique et du plan d'action dans le canton de Fribourg (Institut agricole de l'Etat de Fribourg Grangeneuve, 2013).....	70
Tableau 31 : synthèse SWOT résumant la situation de l'agriculture fribourgeoise	78



17 Annexes

17.1 Annexe I: Définition des termes principaux par ordre alphabétique

Agritourisme

L'association du développement de l'agriculture et de l'espace rural en Suisse définit l'agritourisme (aussi connu sous le terme d'agrotourisme) comme « un tourisme à la ferme englobé dans le tourisme rural. L'agritourisme est déployé plus spécifiquement dans le cadre d'une exploitation agricole, d'une activité agricole ou para-agricole et ce par les membres de l'exploitation. Il se base sur des activités ou des produits offerts par le monde agricole et met en valeur sa production et ses produits dérivés. Les prestations agritouristiques comprennent les activités d'accueil, d'hébergement, de restauration, de vente directe, de loisirs, d'animation socio-pédagogique et de services divers ayant pour cadre un environnement agricole » (Flückiger et al., 2011).

Cautionnement agricole

Le cautionnement favorise l'accès à des prêts pour lesquels les bailleurs de fonds exigent cette forme de garantie. La Société coopérative paysanne de cautionnement soutient les agriculteurs fribourgeois en cautionnant les prêts, généralement des crédits d'investissement, dont une partie du financement doit être cautionnée. Ce cautionnement est financé par une prime que le bénéficiaire paie pendant la durée du cautionnement (Agri, 2015).

Consommation intermédiaire

La consommation intermédiaire correspond à la valeur des biens et des services consommés en entrées d'un processus de production. Les biens ou les services peuvent, soit être transformés, soit détruits par le processus de production (Statistique Canada, 2016).

Contributions à fonds perdus

L'Etat de Fribourg octroie des aides financières comme des prêts sans intérêts ou de contributions à fonds perdu. Il peut s'agir de subventions d'améliorations foncières, pour tous types de bâtiments d'une exploitation agricole, d'aides aux exploitations (Service de l'agriculture, 2018a).

Économie alpestre

L'économie alpestre est la part de l'agriculture dans les zones d'estivage des Préalpes (Etat de Fribourg, 2009).

Entreprise agricole

Selon l'art. 7, al. 1 de la Loi fédérale sur le droit foncier rural, une entreprise agricole est une unité composée d'immeubles, de bâtiments et d'installations agricoles qui sert de base à la production agricole et qui exige, dans les conditions d'exploitation usuelles dans le pays, au moins une unité de main d'œuvre standard (Autorité foncière cantonale, 2017).

Exploitation agricole

Ensemble de la main-d'œuvre et des moyens d'exploitation et de production utilisés pour la production de biens agricoles. Selon le recensement de l'agriculture de l'Office fédéral de la statistique, une exploitation agricole doit répondre à un des minimas suivants: 1 ha de SAU, 30 ares de cultures spéciales, 10 ares de cultures sous-abri, 8 truies, 80 porcs à l'engrais ou 300 pièces de volaille (Office fédéral de la statistique OFS, 2015).

Monitoring agro-environnemental (MAE)

Le Monitoring agro-environnemental de l'Office fédéral de l'agriculture évalue comment l'agriculture influence la qualité environnementale et comment évolue l'environnement en relation avec les



pratiques agricoles. Le Monitoring agro-environnemental doit se fonder sur des indicateurs agroenvironnementaux comparables aux normes internationales, permettant d'évaluer les effets quantitatifs et qualitatifs de la politique agricole aux niveaux national, régional (région de plaine, des collines, de montagne) et par type d'exploitation. La base légale du monitoring est l'ordonnance sur l'évaluation de la durabilité de l'agriculture (Office fédéral de l'agriculture, 2014, 2017; Vogel, S., Inauen, N., Benz, R., Cropt, A., Jenny, M., Liner, M., Steinmann, P., Walther, 2013).

Paiements directs

Les paiements directs sont un soutien que les agriculteurs bénéficient, à condition de respecter des règles strictes en matière de santé humaine et animale, de santé des plantes, de bien-être des animaux et d'environnement. Tous les exploitants dont le domicile de droit est en Suisse, qui gèrent une exploitation agricole reconnue, qui n'ont pas plus de 65 ans et qui sont au bénéfice d'une formation agricole, ont la possibilité de demander des paiements directs (European Commission, 2017; Service de l'agriculture, 2018c).

Prêts agricoles aux personnes physiques

Il s'agit de prêts accordés par la Confédération ou parfois par les cantons, si ceux-ci disposent d'un fonds rural cantonal. Le canton de Fribourg dispose d'une Autorité foncière cantonale qui est compétente pour les questions de droit foncier rural et de bail à ferme agricole. La Loi sur l'agriculture (LAgri, art. 16ss), ainsi que le Règlement sur l'agriculture (RAgri, 49ss) régissent la mise à disposition d'un Fonds rural et l'octroi des prêts.

Ces crédits d'investissement fédéraux peuvent être obtenus pour le financement de ruraux, d'habitations, de bâtiments d'alpages, de la reprise de l'exploitation familiale, de l'achat d'un domaine par le fermier, de projets de diversification ou liés à la biomasse, d'achat de machines en commune, de même que pour des conversions de dettes coûtant intérêt ou en cas de difficultés financières particulières. Pour d'autres types d'investissement, il est possible d'avoir recourt à des crédits d'investissement cantonaux (Agri, 2015).

Produit biologique

Un produit vendu en Suisse comme produit biologique est produit selon l'ordonnance sur l'agriculture biologique. Des produits provenant de l'étranger peuvent être certifiés comme produit biologique (Direction des institutions, 2014b).

Produit indigène

Ce terme recouvre la notion de "produits entièrement obtenus" reprise dans les protocoles et annexes sur l'origine. Par produits indigènes, il est entendu comme les produits limitativement dénommés dans les articles correspondants des protocoles d'origine (Confédération Suisse, 2014).

Produit de proximité

Un produit est de proximité lorsqu'il est consommé dans la région dans laquelle il est produit (et éventuellement transformé). Il est question d'une filière courte, c'est-à-dire d'un parcours le plus direct possible entre le producteur et le consommateur (Direction des institutions, 2014b).

Produit du terroir

Un produit du terroir provient d'un territoire délimité et homogène et dont les caractéristiques qui le distinguent de façon significative des produits de même nature reposent sur la spécificité de ce territoire. Ses caractéristiques dépendent à la fois des particularités du milieu, comme la géologie, le climat, le relief, la culture, l'histoire ainsi que du savoir et du savoir-faire, traditionnels ou émergents, et de ses habitants. Les appellations d'origine protégées sont typiquement des produits du terroir.



Un produit du terroir peut être vendu hors de sa région, le Gruyère AOP vendu en Amérique est toujours un produit du terroir (Direction des institutions, 2014b).

Surface agricole utile (SAU)

Surface utilisée pour la production végétale à l'exception des estivages et des forêts (Office fédéral de la statistique OFS, 2015).

Surfaces de compensation écologique (SCE)

Les surfaces, avec ou sans qualités particulières, annoncées comme surfaces de compensation écologique donnant droit à des contributions sont un indicateur de la participation des agriculteurs aux instruments de promotion mis en place par la politique agricole. Les surfaces peuvent être attribuées à une zone agricole et/ou à la commune de l'exploitation qui les cultive. Avec l'entrée en vigueur de la politique agricole 2014-2017, l'ordonnance sur la qualité écologique est intégrée à l'ordonnance sur les paiements directs. Les surfaces de compensation écologique s'appellent désormais surfaces de promotion de la biodiversité (AGRIDEA, 2018; L'agriculture, 2013).

Terres assolées

Les terres assolées sont les prairies artificielles destinée aux cultures fourragères. Il s'agit d'une surface agricole labourable soumise à un assolement (Office fédéral de la statistique OFS, 2001).

Terres ouvertes

Les terres ouvertes sont les champs labourés voués à la céréaliculture, aux légumineuses, aux plantes sarclées, à certaines plantes industrielles et au tabac (Dictionnaire historique de la Suisse, 2015).

Terroir

Ensemble des terres d'une région, considérées du point de vue de leurs aptitudes agricoles (Direction des institutions, 2014b).

Smart farming

Intégration des nouvelles technologies dans l'agriculture et l'agroalimentaire pour en tirer le maximum de bénéfice (Agroscope, 2018).

SST/SRPA

SST (Systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux) et SRPA (Sorties régulières en plein air) sont deux programmes visant le bien-être des animaux (AFAPI, 2018).

Système Extenso

Le système de production Extenso incite à réduire l'utilisation de produits phytosanitaires dans les grandes cultures, afin d'éviter les effets négatifs de résidus potentiels dans la production récoltée et dans l'environnement (Office fédéral de l'agriculture OFAG, 2017a).

Unité de gros bétail (UGB)

L'unité de gros bétail est une unité de référence permettant d'agréger le bétail de différentes espèces et de différents âges en utilisant des coefficients spécifiques établis initialement sur la base des besoins nutritionnels ou alimentaires de chaque type d'animal. Cette unité permet de comparer les différents animaux de rente entre eux. 1 UGB = consommation de fourrage et production de fumier et de lisier d'une vache de 650 kg (Eurostat, 2013; Office fédéral de la statistique OFS, 2015).

Unité de main d'œuvre standard (UMOS)



Selon l'Ordonnance sur la terminologie agricole (art. 3, OTerm), l'unité de main d'œuvre standard (UMOS) sert à saisir les besoins en travail de toute l'exploitation à l'aide de facteurs standardisés (Autorité foncière cantonale, 2017).

Unité de travail annuel (UTA)

L'unité de travail annuel (UTA) correspond au travail d'une personne travaillant à plein temps pendant une année, sur la base de 280 jours de travail (Office fédéral de la statistique OFS, 2015).

Valeur ajoutée brute

Selon la terminologie officielle de l'Office fédéral de la statistique, la valeur ajoutée brute aux prix du marché correspond à la valeur de la production aux prix du marché diminué de celle de la consommation intermédiaire aux prix d'acquisition. C'est un solde du compte de production en comptabilité nationale (Eurostat, 2016).

Valeur de production

Selon la terminologie officielle de l'Office fédéral de la statistique, la valeur de production représente la valeur des biens et services produits soit pour la vente ou l'autoconsommation, soit pour la consommation intermédiaire dans l'exploitation, soit comme production de biens de capital fixe pour usage propre. La variation des stocks est également prise en compte (Office fédéral de la statistique OFS, 2015).

Valeur de rendement

Selon l'art. 10 de la LDFR, la valeur de rendement équivaut au capital dont l'intérêt, calculé au taux moyen applicable aux hypothèques de premier rang, correspond au revenu d'une entreprise ou d'un immeuble agricole exploité selon les usages du pays. Le revenu et le taux sont fixés d'après une moyenne pluriannuelle (période de calcul) (Autorité foncière cantonale, 2017).



17.2 Annexe II: Réponse du Conseil d'Etat à un instrument parlementaire



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Réponse du Conseil d'Etat à un instrument parlementaire

Postulat Sylvie Bonvin-Sansonnens / Michel Losey
**Apport de l'agriculture fribourgeoise pour l'économie, le
tourisme et l'environnement**

2016-GC-131

I. Résumé du postulat

Par postulat déposé et développé le 4 novembre 2016, les députés Sylvie Bonvin-Sansonnens et Michel Losey rappellent que l'agriculture fribourgeoise joue un rôle essentiel dans le paysage économique cantonal. Ils soulignent que cet aspect est trop souvent ignoré, voire négligé. De plus, ils relèvent que l'agriculture et les agriculteurs sont souvent accusés par certains milieux d'empêcher le développement économique du canton. Ils se posent la question du type de développement considéré.

Sur la base de ces hypothèses, les postulants demandent au Conseil d'Etat de fournir un bilan économique des apports de l'agriculture en relation avec différents domaines, soit :

- > Apport de l'agriculture fribourgeoise et comparaison avec les autres cantons ;
- > Apport du tourisme rural aujourd'hui et dans le futur avec les nouveaux projets ;
- > Définition de l'apport environnemental de l'agriculture et de son support qu'est la terre agricole sur le plan biologique ;
- > Impact du secteur agroalimentaire sur le plan cantonal et comparaison avec les autres régions de Suisse.

II. Réponse du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat est conscient de l'importance de l'agriculture fribourgeoise dans le paysage économique du canton. Il relève également l'importance de l'artisanat et de l'agroalimentaire dans le tissu économique fribourgeois. Avec une proportion d'actif de 8 % dans le secteur primaire et une surface agricole utile importante d'environ 76'000 hectares, le canton de Fribourg possède une forte composante agricole. On peut relever que la valeur de la production de l'agriculture cantonale est évaluée à 727,5 millions de francs en 2016, ce qui représente 7,1 % de la valeur nationale. Dès lors, conscient que l'agriculture représente un apport important, le Conseil d'Etat estime judicieux d'étudier plus en détail ses apports à l'économie de notre canton.

En outre, il sied de relever que les investissements régulièrement effectués dans les infrastructures agricoles représentent également un apport au tissu économique en particulier en zone rurale. Le Conseil d'Etat rappelle que des moyens importants sont mis à disposition par le canton et la Confédération pour soutenir les aides structurelles à l'agriculture et au secteur artisanal. En moyenne pour les années 2006 à 2015, c'est un montant annuel de subvention cantonale qui est



estimé à 8,8 millions de francs. Il rappelle que les aides fédérales sont d'un montant similaire. En complément aux subventions, le canton dispose des crédits d'investissement fédéraux (CI) pour un volume de prêt de 175,5 millions de francs et pour les aides aux exploitations paysannes (AEP 50 % Confédération / 50 % canton) pour un volume de prêt de 5,3 millions de francs. Le fonds rural vient en complément avec un volume de 32,7 millions de francs. Il s'agit de prêts remboursables accordés dans le cadre des améliorations structurelles agricoles avec ou sans intérêt selon les cas. Ces moyens contribuent aux investissements agricoles qui induisent de manière indirecte un apport à l'économie régionale de notre canton.

Le tourisme rural s'inscrit dans la tendance du tourisme doux qui est une force de notre canton. Il est en phase avec la stratégie de tourisme « Vision 2030 » et s'inscrit clairement, tout comme le tourisme d'expérience, dans le développement du tourisme fribourgeois. Afin de déterminer la contribution économique du tourisme rural, une étude plus détaillée de l'impact sur plusieurs offres mériterait d'être réalisée. De manière résumée, le Conseil d'Etat mentionne les éléments suivants : parcs naturels régionaux « Gruyère-Pays d'Enhaut » et « Gantrisch », l'agrotourisme sous ses différentes formes, les buvettes et chalets d'alpages, le tourisme collaboratif, les produits du terroir, la présence d'AOP en particulier dans la filière lait, l'écotourisme, la viticulture, les événements de types traditionnels à l'image des Désalpes ou de la Bénichon, la Maison du Gruyère à Pringy, et la Maison Cailler à Broc. Dans ce domaine, le rapport sur le postulat (2013-GC-79 Gobet Nadine / Yvan Hunziker) relatif à l'étude d'impact économique du tourisme a déjà permis de disposer de précieuses informations. Cependant, un approfondissement sous l'angle de l'analyse de l'apport de l'agrotourisme au sens large et ses potentiels semble pertinent.

Une approche détaillée de l'apport environnemental de l'agriculture serait intéressante. En effet, depuis de nombreuses années, les agriculteurs se sont engagés dans le cadre des réformes successives de la politique agricole à la mise en place de mesures favorables à l'environnement. Le Conseil d'Etat relève notamment l'importance des méthodes de cultures extensives, en ménageant les ressources, la mise en réseau de surfaces de promotion de la biodiversité ou des projets de qualité du paysage. Outre les mesures préconisées par la politique agricole, l'évolution des techniques de production d'aliments ou d'énergie permettent d'augmenter l'effet positif de l'agriculture sur l'environnement. Comme cela a été mentionné en introduction, le canton de Fribourg compte environ 76'000 hectares de surfaces agricoles utiles qu'il s'agit de protéger de manière judicieuse aussi bien qualitativement que quantitativement. Dans ce sens, le Conseil d'Etat prévoit d'agir notamment par le biais du plan directeur cantonal pour garantir le meilleur équilibre entre le développement économique général et la préservation des terres agricoles. Ces aspects méritent également d'être analysés de manière plus détaillée.

Concernant le secteur agroalimentaire, le Conseil d'Etat est conscient de son importance pour le canton de Fribourg. Les nombreuses structures artisanales que ce soit des fromageries villageoises, des moulins, des centres collecteurs, des abattoirs régionaux ou des caves côtoient des entreprises importantes de l'agroalimentaire d'envergure nationale, voire internationale.

Par le biais de différents rapports existants tels que le rapport agricole quadriennal ou le rapport relatif au tourisme déjà mentionné, le Conseil d'Etat dispose déjà d'une bonne vue d'ensemble de la situation. Cependant en complément de ces rapports, le Conseil d'Etat est d'avis que des analyses plus approfondies de l'apport de l'agriculture en lien en particulier avec l'économie en général, le tourisme, l'environnement et le secteur agroalimentaire permettraient de renforcer la stratégie cantonale en matière d'agriculture. Une analyse synthétique de ces différents domaines en relation



 Conseil d'Etat CE
Page 3 de 3

avec l'agriculture serait bénéfique pour contribuer à une mise en valeur optimale de chaque secteur concerné.

En conclusion et en considérant ce qui précède, le Conseil d'Etat propose d'accepter le postulat des députés Sylvie Bonvin-Sansonnens et Michel Losey.

13 juin 2017